

# **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2011**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 novembre 2006 (art. 117),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2011. Ce rapport contient les divisions suivantes :

<b>Conseil communal et Municipalité</b>	page	3
<b>Administration générale et finances</b>	page	18
<b>Aménagement du territoire</b>	page	45
<b>Bâtiments communaux</b>	page	67
<b>Travaux, domaines forestier et viticole</b>	page	91
<b>Police, Service du feu, Ecoles</b>	page	117
<b>Services Industriels</b>	page	143

Par simplification et pour faciliter la compréhension de ce rapport, nous respectons chaque année le même style de présentation, ce qui assure une comparaison aisée des exercices qui se succèdent.



<b>CONSEIL COMMUNAL (Législature 2011-2016)</b>
---

Conseillers en activité au 31 décembre 2011 - **Président : M. Thierry BUCHE**

**PARTI RADICAL DEMOCRATIQUE**

AEBY Nina, route de Taillepie 91, Lutry  
AEBY Patrick, route de Taillepie 91, Lutry  
BLANC-MARGUERAT Sylvia, route de la Croix 35, Lutry  
BLONDEL Pierre-André, chemin des Moines 11, Lutry  
BOILLAT René, route de Belmont 20, La Conversion  
CHAPERON Yves, Grand-Rue 43, Lutry  
CHAPPUIS Charles, chemin de la Cornèle 34, La Conversion  
CHRISTINAT André, chemin de l'Essert 12, Lutry  
CLERC Jean-Michel, chemin du Mâcheret 65, La Conversion  
DUMAS Roland, chemin de Crêt-de-Plan 132, La Conversion  
FAVRE Laurent, rue du Voisinand 24, Lutry  
GABRIEL Bernard, route de Bossières 181, Lutry  
GAY Carol, quai Gustave-Doret, Lutry  
GELORMINI Crescenzo, route Monts-de-Lavaux 386, La Croix  
JANZ Thierry, chemin du Collège 5, La Croix  
KRAYENBUHL Sylvain, chemin de la Branche, La Croix  
KUDELSKI André, chemin de Bellingard, Lutry  
METRAUX Pascal, Grand-Rue 16, Lutry  
MINGARD Philippe, rue Friporte 1, Lutry  
MONOD Michel, avenue William 32, Lutry  
PASCHOUD Félix, route d'Ouchy 1, Lutry  
PASCHOUD Olivier, chemin de la Culturaz 32, Lutry  
PICCARD Jean-Christophe, chemin du Daley, Lutry  
PILET Philippe, Grand-Rue 32, Lutry  
ROD Sébastien, chemin du Collège, La Croix  
ROD Fabrice, chemin du Collège, La Croix  
SANDOZ Philippe, rue Verdaine 25, Lutry  
SORDET Philippe, Grand-Rue 34, Lutry  
SUTTER Patrick, chemin du Levant 17, Lutry

**PARTI LIBERAL**

BARONE Pascal, chemin de Mourat 94, Lutry  
BIRCHER Jacob, Sentier d'Entre-Châtel, Lutry  
BUCHE Thierry, chemin des Champs 26, Lutry  
BURDET Magali, chemin des Champs 22, Lutry  
DENTAN GRANGE Nicole, rue du Village 22, Lutry  
FAVRE Jean-Pierre, chemin de la Culturaz 24, Lutry  
GAY Jean-Daniel, chemin de Praz 13, Lutry  
GESSNER Christophe, chemin de Mourat 38, Lutry  
HAGIN Bernard, chemin de Mourat 12, Lutry  
KAISER Eric, Creux-de-Corsy 107, La Conversion

LEUBA Jean-Samuel, rue du Village 32, Lutry  
LEUMANN Yves, chemin de la Colline 30, La Conversion  
PATRY Pierre-Alain, rue du Village 25, Lutry  
ROBERT Pierre, route de Lavaux 286, Lutry  
RODIEUX Olivier, route du Village 35, Lutry  
ROSSELET Patrick-Olivier, route des Monts-de-Lavaux 29, La Croix  
ROUSSEIL François, route de Bossières 40, Lutry  
SUDAN Raymond, route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix

#### **PARTI SOCIALISTE ET INDEPENDANTS DE GAUCHE**

AGUET Denis, chemin des Pâles 85, Lutry  
AMY Alain, chemin des Boutettes 29, Lutry  
ASPER Gaston, chemin du Daley 147, Lutry  
BEGUIN Loïc, route de Lavaux 291, Lutry  
DESAULES Catherine, place des Halles 3, Lutry  
GRETILLAT Françoise, rue du Bourg 8, Lutry  
JOST Christiane, Grand-Rue 26, Lutry  
LIECHTI André, chemin de Burquenet 15, Lutry  
REIGNER Michel, chemin de la Jaque 19, La Conversion  
ROHRBACH Gérald, chemin du Mâcheret 25, La Conversion  
ROSSI Marie-Claude, route de Taillepied 27, Lutry  
SIGRIST Thomas, chemin de la Culturaz 48, Lutry  
WEBER Claude, avenue de la Gare 3, Lutry  
WEBER-JOBÉ Monique, avenue de la Gare 3, Lutry

#### **LES VERTS - MOUVEMENT ECOLOGISTE**

BONJOUR Pierre, route de Taillepied 19, Lutry  
BORGEAUD Jean-François, chemin de la Cornèle 9, La Conversion  
DELAUNAY Yorick, chemin de la Sapelle 15, La Croix  
DUGGAN Kilian, rue Friporte 2, Lutry  
GOY Juliette, route de Taillepied 42, Lutry  
LANZREIN Christian, chemin de Riant-Coin 1, La Conversion  
MOROSZLAY-REYMOND Sylvie, Côtes-de-Bochat 23, Lutry  
NILSENG-BARBEN Sylvie, Côtes-de-Bochat 23, La Conversion  
NOTZ Rose-Marie, Grand-Rue 53, Lutry  
RICHTER Denis, rue du Châtelard 18, Lutry  
ROLLANDIN Catherine, Rue de la Tour 1, Lutry  
ROULET Dominique, route du Bras-de-Fer 150, Lutry  
SILAURI Alessandra, route de Lavaux 123, Lutry  
VAN SINGER Christian, chemin de la Grange-Rouge, La Croix  
VAUCHER Myriam, chemin de Fénix 11, Lutry

## **UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**

BANDACK Koraljka, route des Monts-de-Lavaux 541, La Croix  
CEDRASCHI Darel, route de l'Ancienne-Ciblerie 6, Lutry  
CHABOT Valdo, chemin de Curtinaux 13, Lutry  
KUONEN Axel, route de Taillepied 7, Lutry  
KURZEN Sébastien, route de Lavaux 291, Lutry  
MANOLI Claude, chemin des Terrasses 31, Lutry  
PILLOUD Jean-Marc, chemin des Toises 3, Lutry  
ROUSSY Corinne, route de Taillepied 89, Lutry  
SONDEREGGER Christophe, Petite-Corniche 13, Lutry

### **Bureau du Conseil communal du 1<sup>er</sup> juillet 2011 au 30 juin 2012**

<b>Président</b>	<b>M. BUCHE Thierry</b>
1er vice-président :	M. BORGEAUD Jean-François
2ème vice-président :	M. ROD Sébastien
Secrétaire :	Mme BRENTINI Maria-Pilar
Secrétaire suppléant :	M. PASCHOUD Félix-Henri
Scrutateurs :	Mme DESAULES Catherine
	M. KUONEN Axel
Scrutateurs suppléants :	M. FAVRE Laurent
	M. FAVRE Jean-Pierre

### **Commission de gestion 2012 (exercice 2011)**

<b>Président</b>	<b>M. DELAUNAY Yorick</b>
Membres	M. AGUET Denis
	M. BEGUIN Loïc
	Mme BLANC-MARGUERAT Sylvia
	Mme BURDET Magali
	M. CLERC Jean-Michel
	M. GABRIEL Bernard
	Mme GOY Juliette
	M. KRAYENBUHL Sylvain
	Mme ROUSSY Corinne
	M. SUDAN Raymond

## COMMISSIONS COMMUNALES (législature 2011-2016)

### Commission des finances

<b>Président</b>	<b>M. GESSNER Christophe</b>
Membres	M. AMY Alain M. BOILLAT René M. DUMAS Roland M. MANOLI Claude M. MONOD Michel M. PATRY Pierre-Alain M. RICHTER Denis M. ROULET Dominique
Délégué municipal	M. CONNE Jacques-André, Syndic

### Commission des affaires immobilières

<b>Président</b>	<b>M. PASCHOUD Félix</b>
Membres:	Mme BANDACK Koraljka M. BONJOUR Pierre M. CHRISTINAT André M. DUGGAN Kilian Mme JOST Christiane M. PASCHOUD Olivier M. RODIEUX Olivier M. ROUSSEIL François
Délégué municipal:	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre

### Commission des récusations

<b>Présidente</b>	<b>Mme GAY Carol</b>
Membres	Mme DENTAN GRANGE Nicole Mme JOST Christiane Mme NOTZ Rose-Marie M. SONDEREGGER Christophe

### Commission de recours en matière d'impôt

Membres	M. KAISER Erich M. ROHRBACH Gérald M. SUTTER Patrick
---------	--

**Commission consultative des agrégations à la bourgeoisie de Lutry**

<b>Président</b>	<b>M. ROD Fabrice</b>
Membres	Mme AEBY Nina Mme BURDET Magali M. CHABOT Valdo Mme GOY Juliette Mme GRETILLAT Françoise
Délégué municipal	M. CONNE Jacques-André, Syndic

**Commission consultative des routes**

<b>Président</b>	<b>M. RICHTER Denis</b>
Membres	M. DUMAS Roland M. KAISER Erich M. KUONEN Axel M. LEUMANN Yves M. REIGNER Michel M. SANDOZ Philippe
Déléguée municipale	Mme SAVOY Aude, Conseillère municipale

**Commission consultative d'urbanisme**

<b>Président</b>	<b>Me HENNY Jean-Michel, avocat</b>
Membres	M. CATELLA Edouard, architecte M. DESCOEUDRES Daniel, ingénieur Mme JAVET Anne-Catherine, architecte Mme BANDACK Koraljka *
	M. DUGGAN Kilian *
	M. LIECHTI André *
	M. ROUSSEIL François *
	M. SORDET Philippe *
Délégué municipal	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

**Commission consultative de la zone ville et villages**

<b>Président</b>	<b>Me LEUBA Jean-Samuel, avocat</b>
Membres	M. JOLLIET François, architecte M. NIEDERHAUSER Hans, architecte M. ASPER Gaston *
	M. CEDRASCHI Darel *
	M. CLERC Jean-Michel *
	M. LANZREIN Christian *
	M. PATRY Pierre-Alain *
Délégué municipal	M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal

**Commission de salubrité**

<b>Président</b>	<b>M. KISSLING Yves, architecte</b>
Membres	M. REYMOND Thierry, médecin
	M. CHUARD Dominique, ingénieur

**Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry**

<b>Président</b>	<b>M. AEBY Patrick (dès le 01.07.2011)*</b>
Membres	Mme DENTAN-GRANGE Nicole (dès le 01.07.2011)*
	Mme MOROSZLAY-REYMOND Sylvie (dès le 01.07.2011)*
Hors-Conseil	Mme BEUCHAT Céline
	Mme RICCI BOVIER Claudia
	M. BRIDEL Pierre-Yves
	Mme ESTOPPEY Anne-Sylvie
	Mme GAVIN-HUBER Nathalie
	Mme WAGNIERES Susy
	Mme PHILIPPOZ Elodie
	Mme RUIZ LACHAT Marie-José
	Mme NITCHAEFF Nicole
	M. CONUS Jean-Daniel
	Mme CAVIN-MININI Nilla
	M. PETER-CONTESSSE Jacques, directeur des écoles
	Déléguée municipale

**Conseil intercommunal de l'APOL**

Membres	M. BUCHE Thierry
	M. CHAPPUIS Charles
	M. CLERC Jean-Michel
	M. KAISER Erich
	M. PASCHOUD Félix
	M. PASCHOUD Olivier
	M. PILLOUD Jean-Marc
	M. SIEGRIST Thomas
	Mme SILAURI Alessandra
	M. WEBER Claude



**Commission Donation Anna Krische**

<b>Présidente</b>	<b>Mme GLAUSER Claire, conseillère municipale</b>
Membres	M. LEISER Yvan, boursier communal M. PETER-CONTESSÉ Jacques, directeur des écoles Mme PETER Catherine, infirmière OMS Mme GAVIN HUBER Nathalie, présidente de la Colonie de vacances M. SPOTHELFER Jean-Marc, pasteur de la Paroisse protestante Belmont-Lutry M. ALGENTO Paul, abbé de la Paroisse catholique St-Martin Lutry-Paudex

**Commission du feu (intercommunale Lutry-Paudex)**

<b>Président</b>	<b>M. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre, Conseiller municipal</b>
Membres	M. GAY Olivier, commandant du feu M. FONTANA Jacques, ancien commandant du feu M. GRIVEL Lucien M. DEBONNEVILLE Jean-Jacques M. FONTANNAZ Gérald, Conseiller municipal Paudex M. FARINELLI Jean-François M. BRUNNER Nicolas

**Commission viticole**

Membres	M. BLONDEL Pierre-André *
	M. CEDRASCHI Darel *
	M. ROUSSEIL François *
	<i>M. BORGOGNON Robert</i>
	<i>M. BONJOUR Emile</i>
	<i>M. CODEREY Paul-Auguste</i>
Déleguée municipale	Mme SAVOY Aude, Conseillère municipale

\*= membres du Conseil communal dans les commissions "mixtes"

En 2011, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2011 (législature 2006-2011) puis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011 (législature 2011-2016), le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit :

### **1<sup>ère</sup> séance : 21 mars 2011**

#### **Préavis municipaux**

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1169/2011 concernant le remplacement du tableau électrique principal, la mise en œuvre d'une supervision et la mise en conformité des installations électriques de la Step
- 1170/2011 concernant le crédit d'études pour les projets d'ouvrages liés aux réaménagements nécessaires à la mise en œuvre d'un axe fort de transport public urbain (bus à haut niveau de service)

#### **Motion**

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de Mme Sylvie Moroszlay, au nom des Verts, qui demande à la Municipalité d'étudier l'installation de feux à la demande sur le passage piéton situé sur la route de la Conversion au niveau de l'arrêt de bus La Colline.

### **2<sup>ème</sup> séance : 27 juin 2011**

#### **Comptes et gestion**

Adoption des comptes et de la gestion de la Municipalité pour l'exercice 2010.

### **3<sup>ème</sup> séance : 2 juillet 2011**

#### **Cérémonie d'assermentation des Autorités communales**

#### **Assermentation au Temple**

M. le Préfet assermente 68 conseillers communaux, le Syndic et les 4 Conseillers municipaux



### Séance constitutive

Dans la salle du Conseil, M. le Préfet assermente 5 Conseillers communaux puis préside à l'élection du Président du Conseil, M. Thierry Buche ainsi que celle de la secrétaire du Conseil, Mme Maria-Pilar Brentini.

M. Buche, Président, officie pour les élections du bureau du Conseil.

### Nominations

Il est procédé à la nomination des commissions suivantes :

- Commission de gestion (pour l'exercice 2011)
- Commission des finances
- Commission des affaires immobilières
- Commission de recours en matière d'impôts
- Commission consultative des routes
- Commission des récusations

Ainsi que des représentants du Conseil communal aux commissions suivantes :

- Commission viticole
- Commission consultative d'urbanisme
- Conseil d'établissement
- Conseil communal de l'APOL

### 4<sup>ème</sup> séance : 3 octobre 2011

### Assermentation

Douze nouveaux conseillers absents lors de l'assermentation du 2 juillet sont assermentés.

### Préavis municipal

Adopte les préavis suivants :

1172/2011 concernant l'octroi à la Municipalité pour la législature 2011-2016 :

- A. d'une autorisation générale de statuer sur les acquisitions et aliénations d'immeubles
- B. d'une autorisation générale pour l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales
- C. d'une autorisation générale de plaider valable pour la législature
- D. d'une autorisation générale d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles pour la législature.

1173/2011 concernant l'octroi à la Municipalité de placer les disponibilités de la trésorerie auprès d'établissements et de collectivités suisses autres que celles et ceux prévus à l'art 44 al. 2 de la loi sur les communes

1171/2011 concernant la publication de l'ouvrage historique n° 4, intitulé « Histoire de Lutry et des lutriens 1799-1918 »

### Motion

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de **M. Loïc Béguin**, du groupe socialiste et indépendants de gauche, concernant l'installation d'un rucher urbain au sein de la Commune de Lutry.

**5<sup>ème</sup> séance : 3 décembre 2011**

**Préavis municipaux**

Adopte les préavis municipaux suivants :

- 1174/2011 concernant le budget 2012 de la bourse communale et des services industriels
- 1177/2011 concernant les crédits supplémentaires au budget 2011 de la bourse communale et des services industriels
- 1176/2011 relatif à la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016

**Motion**

Prend en considération et renvoie à la Municipalité pour étude et rapport la motion de **M. Jean-François Borgeaud**, du groupe des Verts, demandant d'étudier la création d'une nouvelle ligne de bus performante sur le territoire communal (qui relierait les lignes de bus 9 et 47, 66 et 68/69 et les deux gares et serait bidirectionnelle).

**MUNICIPALITE (législature 2011-2016, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2011)**

**ORGANISATION**

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2011, la Municipalité était constituée comme suit :

Présidence M. Jacques-André CONNE, Syndic  
Vice-présidence : M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Suppléant	Jacques-André CONNE  Le/la Vice-président/e en charge	Syndic
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS SERVICE DU FEU, PROTECTION CIVILE Suppléante	Pierre-Alexandre SCHLAEPPI  Aude SAVOY	Municipal  Municipale
TRAVAUX, DOMAINES FORESTIER ET VITICOLE Suppléant	Aude SAVOY  Pierre-Alexandre SCHLAEPPI	Municipale  Municipal
ECOLES SERVICE SOCIAL PAROISSES ET CULTURE Suppléant	Claire GLAUSER  Charles MONOD	Municipale  Municipal
SERVICES INDUSTRIELS POLICE, INFORMATIQUE Suppléante	Charles MONOD  Claire GLAUSER	Municipal  Municipale

Secrétaire municipal M. GALLEY Denys

Secrétaire municipal remplaçant M. CROISIER Georges

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2011, elle a tenu 42 séances ordinaires et trois séances extraordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, son attention a été notamment retenue par :

- la rationalisation dans la gestion des ressources humaines et la recherche de nouveaux collaborateurs suite à plusieurs départs
- l'aménagement du territoire et en particulier :
  - les nombreux projets de constructions privées sur l'ensemble du territoire
  - le plan d'agglomération de la région Lausanne-Morges (PALM), le schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL) et le plan directeur régional
- la gérance et l'entretien des bâtiments communaux (Hôtel Restaurant du Rivage et Bâtiment Place des Halles – Grand-Rue 24-26)
- le développement des relations intercommunales
- Lausanne-Région - structures et organisation de la région
- la finalisation de la création de l'Association de police Lavaux (APOL) avec le transfert intégral du personnel auprès de cette nouvelle entité
- l'organisation locale de plusieurs manifestations d'envergure telles **que Gymnaestrada avec l'hébergement de la délégation australienne** et le départ du Tour cycliste du Pays de Vaud
- les élections communales pour la législature 2011-2016
- la poursuite de l'étude relative à la création de logements à loyers dits « abordables »
- l'étude de la création d'une seconde UAPE
- la sécurité routière et la modération du trafic
- la gestion de la circulation et du parcage
- la mise à disposition d'une patinoire foraine en hiver
- l'encouragement à la mobilité douce par une « journée mobilité » à Lutry avec démonstration de véhicules électriques, hybrides et au gaz
- la consultation de nombreuses nouvelles lois ou révisions de lois cantonales et fédérales par l'intermédiaire de l'Union des Communes Vaudoises



### Relations avec le Conseil communal

En 2011, la Municipalité a déposé sur le bureau du Conseil communal :

- 8 préavis municipaux
- 16 communications municipales

### Manifestations importantes auxquelles a participé la Municipalité

Chaque année, la Municipalité est invitée à participer à de nombreuses manifestations.

Ci-après, nous mentionnons les plus importantes auxquelles l'Exécutif a pris part, en corps ou en délégation :

23 février	inauguration de l'UAPE Les Marionnettes	
5 mai	Réception des nouveaux habitants qui ont pris domicile en 2011 487 (301 en 2010) invitations envoyées                      62 (55 en 2010) participants Réception des nouveaux citoyens de 18 ans, confédérés et étrangers 104 (113 en 2010) invitations envoyées                      30 (27 en 2010) participants	
14 mai	visite de la Commune par la Commission de gestion	
25 mai	inauguration du local des Forêts à Chanoz-Brocard	
1 <sup>er</sup> juin	Tir de police	
25 juin	Journée de l'Union des Communes Vaudoises, à Champvent et Baulmes	
7 juillet	Assermentation Conseil intercommunal et comité de direction de l'APOL	
10-16 juillet	14 <sup>ème</sup> Gymnaestrada (photo ci-contre)	
29 août	réception des lutriens méritants	
9 septembre	Croisière bisannuelle sur un bateau CGN organisée pour les jeunes de Lutry. 800 invitations envoyées (744 en 2009), 137 participants (129 en 2009)	
24-26 septembre	Fête des vendanges	
24 novembre	Visite annuelle de l'administration par le Préfet du district de Lavaux-Oron puis souper à Lutry avec les autorités de Pully	
7 décembre	Loto organisé par la Commune, à la salle du Grand-Pont, pour les aînés 1941 (1853 en 2010) invitations envoyées                      247 (170 en 2010) participants environ (importantes chutes de neige tout le jour en 2010)	
3 décembre	Souper de clôture du Conseil communal au Restaurant du Rivage	
16 décembre	Souper annuel du personnel communal à la salle du Grand-Pont	

### Naturalisations ordinaires

En vertu de l'art. 8 de la loi fédérale du 29 septembre 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse (LN), modifiée le 23 mars 1990, de la loi du 1<sup>er</sup> mai 2005 sur le droit de cité vaudois (LDCV), la bourgeoisie de Lutry a été accordée aux personnes suivantes :

ACHARD	Aimé, Paul	31.08.1954	France
ACHARD	Elise, Rose, Clémentine	13.01.1996	France
CHRISTIANSEN	Janice, Lee	27.08.1953	Etats-Unis
CHRISTIANSEN	Niels, Edward	29.11.1943	Etats-Unis
DE FRANÇA MATIAS SANTOS	Joana	31.12.1994	Portugal
FAEGH	Saba	25.08.1961	Iran
GERKE	Angelika, Martha	15.03.1964	Allemagne
GERKE	Michael, German	23.12.1957	Allemagne
GROSSO CIPONTE BARBEY	Florence, Caroline	11.08.1969	France
HIDE SECKER	Sofia, Clarice	09.04.1990	Royaume-Uni
LUNDSTRÖM	Eija, Anita	21.11.1955	Finlande
LUNDSTRÖM	Kenneth, Herbert	13.07.1953	Finlande
NADAL	Paciance	03.09.1965	Cameroun
REBOH	Anabela	01.02.1962	Portugal
REBOH	Chloé, Alais	10.07.1998	Portugal
REBOH	Kelly, Sandy	29.11.2001	Portugal
REBOH	Michel, Meyer	01.05.1966	France
ROUZBEH	Mandana	16.02.1969	Iran
WOLF	Catherine, Brigitte	23.05.1956	France

### Naturalisations facilitées

En vertu des articles 22 (jeunes étranger de la 2<sup>ème</sup> génération), 25 (étrangers nés en Suisse) et 53 (dispositions transitoires) de la loi sur le droit de cité vaudois, la naturalisation facilitée, ainsi que les droits de cité du canton de Vaud et de la Commune de Lutry, ont été accordés aux personnes suivantes :

BOTSIS	Katerina	05.04.1993	Etats-Unis
BRANDINU	Guillaume	18.02.1984	Italie
DA CRUZ	Stella	21.10.1995	Portugal
GELORMINI	Giuseppina	19.12.1986	Italie
GROSSO CIPONTE	Gianluca, Massimo	31.08.2004	Italie
GROSSO CIPONTE	Giuliano, Vincent	17.02.2001	Italie
GROSSO CIPONTE	Roberto	21.02.1965	Italie
ISMAÏL-VALENTIN	Timothée, Léander	25.07.1993	France
MOULY	Jean-Claude	26.02.1958	France
NUCCETELLI	Malika	25.12.1976	Italie
NUCCETELLI	Noah, Ethan	25.02.2011	Italie
VON BEUST	Polina	24.05.1993	Russie
WEINBERG	Eytan	13.10.1994	France



En vertu de l'art. 27 de la loi fédérale sur la nationalité suisse (conjointes de ressortissants suisses), les droits de cité du canton de Vaud et de la Commune de Lutry, a été accordée à :

SIRQUEIRA PARISOD Tatiana

29.08.1986

Brésil

<b>Naturalisations en 2011</b>						
	facilité art. 22	facilité art. 25	facilité art. 53	facilité fédérale art. 27	ordinaire art. 8	
Allemagne					2	2
Brésil				1		1
Cameroun					1	1
Etats-Unis	1				2	3
Finlande					2	2
France	2	1			5	8
Iran					2	2
Italie		4	3			7
Portugal		1			4	5
Royaume-Uni					1	1
Russie	1					1
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>19</b>	<b>33</b>

## **ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**

### **ORGANISATION**

Le service de l'administration générale et des finances comprend les offices suivants :

- le secrétariat municipal
- le greffe municipal
- le registre civique
- le bureau du contrôle des habitants et des étrangers
- la bourse communale
- la gestion du personnel et des assurances

Pour la plupart des citoyens, ce service constitue le premier contact avec l'administration de leur commune de domicile. Il doit leur apporter aide, compréhension et dévouement dans leurs démarches. L'horaire de travail, prolongé le lundi jusqu'à 18h30, est compensé par la fermeture le vendredi à 16h00.

### **Activités principales des bureaux de l'administration générale et des finances**

#### **Secrétariat de la Municipalité**

- secrétariat de la Municipalité et de la Syndicature
- procès-verbaux de la Municipalité
- surveillance générale des bureaux dépendant de l'Administration générale et des finances: greffe municipal, bureau du contrôle des habitants et des étrangers, bourse communale, conciergerie des bâtiments communaux.
- coordination au sein de l'administration - relations interservices
- office du personnel
- courrier, classement, archives
- rédaction de préavis et archivage des préavis
- rédaction, analyse, assemblage du rapport de gestion de la Municipalité
- relations avec le Conseil communal, la Commission de gestion et la Commission des affaires immobilières
- secrétariat de la Commission des affaires immobilières
- préparation des élections communales pour la législature 2011-2016

#### **Greffe municipal**

- économat
- archives
- réception et distribution du courrier
- gestion du portefeuille des assurances
- mise à jour de textes de lois
- naturalisations ordinaires et facilitées
- registre civique - organisation des votations et élections

- vente des cartes journalières CFF et CGN
- organisation de manifestations et réceptions officielles
- gestion des expositions à la Villa Mégroz
- gestion de l'affichage public culturel
- location : salle de spectacle du Grand-Pont, caveau du Château, Salle Mafli, Caveau Mafli, salle du Conseil communal, buvette du stand de tir de Chanoz-Brocard, Temple, salle de rythmique, foyer et cuisine du centre scolaire et culturel de Corsy, carnotzet du Châtelard, aula du collège de La Croix, salle de la Croix (anciennement du Chœur mixte d'Escherins)
- gestion annuelle des salles de gymnastique des collèges du Grand-Pont, de Corsy, de La Croix, des Pâles mises à disposition des sociétés locales
- gestion de la mise à disposition des jardins communaux aux habitants de Lutry
- organisation et distribution du passeport-vacances aux enfants de Lutry
- conciergerie des bâtiments
- anniversaires fêtés en 2011 : 48 personnes de 80 ans (60 en 2010), 22 personnes de 90 ans (36 en 2010), 3 personnes de 100 ans et plus (2 en 2010)
- établissement de 17 actes de bonnes mœurs
- participation financière aux frais orthodontiques et subventions musicales
- Edition de l'Echomunal 4 fois par an.

### Site Internet de Lutry

La version actuelle du site internet date du milieu de l'été 2004. Géré par le greffe municipal avec l'application Webcity de la société VTX (Arcantel) utilisant le logiciel Direct2Web, il offre quantité d'informations utiles, pour les citoyens comme pour les visiteurs sur, notamment, les formalités administratives, les autorités communales, les manifestations culturelles et sportives (plus de 120 annoncées en 2011, la liste des sociétés locales membres de l'USL (35) et des entreprises (plus de 500) ainsi qu'un moteur de recherche sur l'ensemble des 160 rubriques actives. Une rubrique extranet à l'usage des conseillers communaux a été créée en 2011.

### REGISTRE CIVIQUE

Le 3 juillet 2001, le Grand Conseil a adopté la modification de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP) instaurant la généralisation du vote par correspondance.

Ce nouveau système est entré en vigueur le 2 juin 2002.

Les tâches principales de ce bureau sont notamment les suivantes :

- ◆ mise à jour du Registre civique de la commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisation, droit de vote des étrangers, etc.);
- ◆ à chaque votation et élection, envoi au canton du rôle des électeurs par courrier informatique. Le canton se charge de l'envoi du matériel de vote à tous les électeurs (les instructions, les bulletins, les enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- ◆ jusqu'au vendredi 12h00 précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- ◆ contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

A la fin de l'année 2011, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle des électrices et des électeurs est de **6626** (5748 électeurs suisses et 878 électeurs étrangers).

**INITIATIVES ET REFERENDUMS 2011**

Initiative populaire fédérale « Pour des salaires équitables »	111
Initiative populaire fédérale « Oui à la médecine de famille »	358
Initiative populaire fédérale « Financer l'avortement est une affaire privée »	57
Initiative populaire fédérale « Pour les familles »	61
Initiative populaire fédérale « Élection du Conseil fédéral par le peuple »	33
Initiative populaire fédérale « De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables »	220
Initiative populaire fédérale « Pour une poste forte »	120
Initiative populaire fédérale « Pour que les pédophiles ne travaillent plus avec des enfants »	160
Initiative populaire fédérale « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire »	143
Initiative populaire fédérale « Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration »	86
Initiative populaire fédérale « Pour la transparence de l'assurance-maladie (Halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire) »	249
Initiative populaire fédérale « Sur les bourses d'étude »	164
Initiative populaire fédérale « Protection contre les chauffards »	14
Initiative populaire fédérale « Pour la protection de salaires équitables (Initiative sur les salaires minimum)	139
Initiative populaire fédérale « Pour une loi libérale sur l'interdiction de fumer »	2
Initiative populaire fédérale « Stop à la bureaucratie ! »	3
Initiative populaire fédérale « Pour le couple et la famille – Non à la pénalisation du mariage »	5
Initiative populaire fédérale « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfant et des allocations professionnelles exonérées de l'impôt »	4
Initiative populaire fédérale « Contre l'immigration de masse »	169
Initiative populaire fédérale « Remplacer la TVA par une taxe sur l'énergie »	5
Initiative populaire fédérale « Pour une Suisse neutre, à la fois ouverte sur le monde et attachée aux valeurs humanitaires (Initiative sur la neutralité) »	6
Initiative populaire fédérale « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »	25
Initiative populaire fédérale « Pour une caisse publique d'assurance-maladie »	334
Initiative populaire cantonale « Stop à la pénurie de logements »	236
Référendum fédéral « Contre la modification du 30.09.2011 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Managed Care) »	612
Référendum cantonal « Contre la loi sur les prestations complémentaires cantonales pour familles et les prestations cantonales de la rente-pont (LPCFam) »	490



**ELECTIONS COMMUNALES 2011**

<i>Date</i>		<i>Electeurs</i>	<i>Votants</i>	<i>Suffrages</i>
<b>13 mars</b>	<b>Election des membres du Conseil communal</b>  <i>Législature 2011 - 2016</i>	6596	2799 40,86%	

<i>Dates</i>		<i>Electeurs</i>	<i>Votants</i>	<i>Suffrages</i>
<b>13 mars</b>	<b><u>Election à la Municipalité 1<sup>er</sup> tour</u></b>  1. CHAMOREL Lucien 2. CONNE Jacques-André 3. GLAUSER Claire 4. MONOD Charles 5. NAPPI Salvatore 6. SAVOY-BALLY Aude 7. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre 8. SILAURI Alessandra	6596	2723 41,28%	793 1299 1178 1032 124 1049 1117 1091
<b>3 avril</b>	<b><u>Election à la Municipalité 2<sup>ème</sup> tour</u></b>  Sont élus : 1. CONNE Jacques André 2. SCHLAEPPI Pierre-Alexandre 3. GLAUSER Claire 4. MONOD Charles 5. SAVOY Aude  Non élus : 1. CHAMOREL Lucien 2. SILAURI Alessandra 3. CODEREY Pascal	6596	2883 43,7%	1752 1570 1431 1447 1480  1166 1367 350
<b>15 mai</b>	<b><u>Election du Syndic</u></b>  CONNE Jacques-André  SCHLAEPPI Pierre-Alexandre	6607	3178 48,10%	2847 valables 80 voix éparses 1698 élu 59,64%  987 34,67%

## ELECTIONS 2011

Dates		Electeurs	Votants	Suffrages
<b>23</b>	<b><u>Elections au Conseil national</u></b>	5780	2871	
<b>Octobre</b>	<b><u>Listes :</u></b> <b>(résultats pour le district Lavaux-Oron)</b>		49,67 %	
1	La Gauche - solidaritéS			614
2	PS – Jeunesse socialiste vaudoise			379
3	Action Nationale – Démocrates Suisses - VD			3
4	UDC – Jeunes UDC			849
5	MCR-MCVD			69
6	PS – Parti socialiste vaudois			9443
7	Parti Evangélique			325
8	Union Démocratique Fédérale (UDF)			202
9	PLR. Les Radicaux Vaud			9229
10	Parti vert'libéral			2408
11	Parti Pirate Vaudois			388
12	UDC – Union Démocratique du Centre			8396
13	PDC Génération 20-40			477
14	Parti Bourgeois et Démocratique du canton de Vaud			389
15	La Gauche – POP & Gauche en mouvement			570
16	PLR. Les Libéraux Vaud			5545
17	PLR.ECO2 Ecologie – Economie			354
18	Les Verts – Mouvement écologiste vaudois			6091
19	PDC			1899
20	Parti Nationaliste Suisse – PNS - PNOS			3
21	Les Verts – Les Jeunes Vert-e-s			451
22	PLR. Les Jeunes Libéraux–Radicaux Vaud			462

<p><b>23</b> <b>octobre</b></p>	<p><b><u>Election au Conseil des Etats</u></b>  <b>Premier tour</b>   <i>BEGLE Claude</i>  <i>BERNHARD Maximilien</i>  <i>CHEVALLEY Isabelle</i>  <i>CONSCIENCE Pierre</i>  <i>CORBOZ André</i>  <i>DERDER Fathi</i>  <i>FRUND Sarah</i>  <i>MORET Isabelle</i>  <i>PARMELIN Guy</i>  <i>RECORDON Luc</i>  <i>SANSONNENS Julien</i>  <i>SAVARY Géraldine</i>  <i>VILLARD Roland</i></p>	<p>5780</p>	<p>2813 48,67 %</p>	<p>291 34 338 9 17 568 33 850 677 1112 43 1097 21</p>
<p><b>13</b> <b>novembre</b></p>	<p><b><u>Election au Conseil des Etats</u></b>  <b>Second tour</b>   <i>Elus :</i>  <b>SAVARY Géraldine</b>  <b>RECORDON Luc</b>  <i>Non-élus :</i>  <i>MORET Isabelle</i>  <i>PARMELIN Guy</i></p>	<p>5750</p>	<p>2496 43,41%</p>	<p>1265 1209 1254 1103</p>

<p><b>27</b> <b>novembre</b></p>	<p><b><u>Election complémentaire au Conseil d'Etat</u></b>  <b>Premier tour</b>   <i>GETAZ Emmanuel</i>  <i>GURTNER Robert</i>  <i>METRAUX Béatrice</i>  <i>RAPAZ Pierre-Yves</i></p>	<p>5757</p>	<p>2097 36,43%</p>	<p>294 19 817 881</p>
<p><b>18</b> <b>décembre</b></p>	<p><b><u>Election complémentaire au Conseil d'Etat</u></b>  <b>Second tour</b>   <b>Elue : METRAUX Béatrice</b>  <i>Non-élu : RAPAZ Pierre-Yves</i></p>	<p>5749</p>	<p>1864 32,42 %</p>	<p>934 864</p>



## Contrôle des habitants et bureau des étrangers

Au 31 décembre 2011, le recensement officiel de la population s'établit comme suit:

<b>personnes établies</b>	<b>9'379</b>	<b>(+ 75)</b>
<b>personnes en séjour</b>	<b><u>43</u></b>	<b><u>(+ 4)</u></b>
<b>total</b>	<b>9'422</b>	<b>(+ 79)</b>
	<b>=====</b>	<b>=====</b>

Les bourgeois représentent 8,50% (796 h) de la population, les Vaudois (non-lutriens) 34,40% (3227 h), les Confédérés 31,62% (2966 h) et les étrangers 25,48% (2390 h).

Les 9'379 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

<b>5'715 personnes à 1095 Lutry</b>	<b>(+ 23)</b>
<b>2'409 personnes à 1093 La Conversion</b>	<b>(+ 43)</b>
<b>1'255 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry</b>	<b>(+ 9)</b>

### **Permis étrangers**

Renouvellement et attributions de nouvelles autorisations:

<b>permis B (à l'année)</b>	<b>567</b>	<b>(- 4)</b>
<b>permis C (établissement)</b>	<b>266</b>	<b>(- 127)</b>
<b>permis L (durée limitée)</b>	<b>47</b>	<b>(+ 5)</b>

### **Cartes d'identité**

<b>Année</b>	<b>Adultes</b>	<b>Enfants</b>	<b>Total</b>
2007	232	153	<b>385</b>
2008	323	209	<b>532</b>
2009	373	154	<b>527</b>
2010	330	166	<b>496</b>
2011	287	108	<b>395</b>

## Mutations

Année	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Autres mutations	Total des mutations
1991	903	99	70	764	534	<b>2'370</b>
2001	911	87	107	753	509	<b>2'367</b>
2007	927	83	135	708	1'543	<b>3'396</b>
2008	917	69	127	718	1'512	<b>3'343</b>
2009	983	85	126	741	1'499	<b>3'434</b>
2010	918	79	101	895	1'364	<b>3'357</b>
2011	891	82	94	809	1'047	<b>2'923</b>

Les autres mutations concernent les changements d'adresse dans la commune, les mariages, séparations, divorces, naturalisations, changements de noms, d'origine, de profession, etc.

## Evolution démographique

Année	Bourgeois	Vaudois	Confédérés	Total population suisse	Etrangers	Total général
1991	657	2'828	2'651	6'136	1'278	<b>7'414</b>
2001	748	3'111	2'997	6'856	1'539	<b>8'395</b>
2007	764	3'267	2'913	6'944	1'988	<b>8'932</b>
2008	765	3'286	2'905	6'956	2'137	<b>9'093</b>
2009	779	3'264	2'952	6'995	2'305	<b>9'300</b>
2010	780	3'270	2'932	6'982	2'322	<b>9'304</b>
2011	796	3'227	2'966	6'989	2'390	<b>9'379</b>

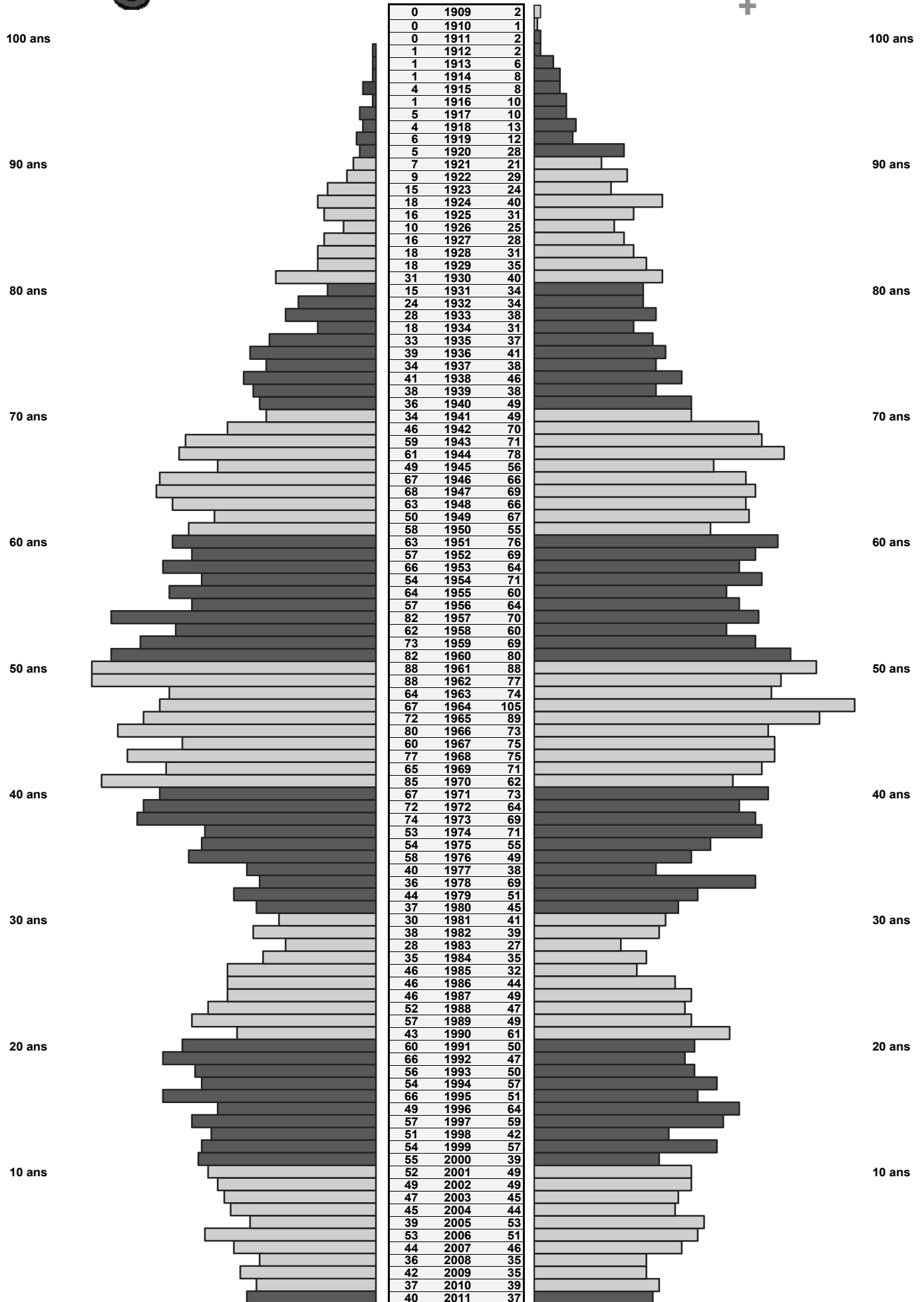
## Répartition de la population

Année	Hommes		Femmes		Enfants de moins de 16 ans	
1991	2'939	(39,64 %)	3'229	(43,55 %)	1'246	(16,81 %)
2001	3'192	(38,02 %)	3'699	(44,06 %)	1'504	(17,92 %)
2007	3'438	(38,50%)	3'963	(44,36%)	1'531	(17,14%)
2008	3'535	(38,87%)	4'007	(44,07%)	1'551	(17,06%)
2009	3'646	(39,20%)	4'089	(43,97%)	1'565	(16,83%)
2010	3'679	(39,54%)	4'116	(44,24%)	1'509	(16,22%)
2011	3'711	(39,57 %)	4'174	(44,50 %)	1'494	(15,93 %)

**Hommes**

**Femmes**

**LA PYRAMIDE DES ÂGES AU 31.12.2011**



## **AFFAIRES SOCIALES**

### ***Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux***

L'année 2011 aura vu un certain nombre de mutations dans l'organisation de notre région d'action sociale (deux révisions des statuts). Les fusions de communes intervenues d'une part, et la réorganisation territoriale souhaitée par le Canton, d'autre part, a donné lieu à une diminution du nombre des membres de notre Association : nous comptons désormais 15 communes. Toutefois, le bassin de la population, en terme quantitatif, est resté à peu près identique (plus de 60'000 habitants):

Nous avons toujours pour missions :

- l'application des dispositions de la loi sur l'action sociale vaudoise
- l'application du règlement sur les agences d'assurances sociales.

Le Centre social régional (CSR), situé à Pully avec son antenne forte à Oron-la-Ville est en charge pour assumer ces responsabilités. Notons que dès le début 2011, toute personne peut s'adresser sans rendez-vous auprès de nous grâce à la mise en œuvre de la permanence sociale (tous les jours sauf le mardi matin).

Le comité de direction (politique, sept membres) est présidé depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011 par Madame Muriel Preti, conseillère municipale à Mézières, qui a pris la succession de M. Conne.

L'introduction au 1<sup>er</sup> octobre des prestations complémentaires pour les familles (PC fam.) et la rente pont AVS a généré des tâches supplémentaires attribuées aux agences d'assurances sociales. Rappelons que l'agence de Lutry accueille également les habitants de Bourg-en-Lavaux.

La moyenne annuelle du nombre de dossiers revenus d'insertion (RI) traités pour la Commune de Lutry demeure constante, bien que nous ayons observé une évolution régulière à la hausse consécutive à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Loi fédérale sur l'Assurance-chômage en raison du durcissement des conditions d'octroi et du resserrement des prestations.

Des statistiques détaillées figurent dans le rapport de gestion de la RAS. L'autorité municipale reçoit tous les 3 mois une photographie de la statistique de situations suivies par notre CSR. A fin décembre 2011, nous traitons 63 dossiers pour lesquels un paiement de prestations est effectué. Il est nécessaire de préciser que ce nombre n'inclut pas les personnes suivies en appui social uniquement.

### ***Transport Handicap***

Les services de Transport handicap ont été requis pour 281 courses de loisirs par un total de 35 utilisateurs différents. Le montant à charge de la Commune s'est élevé à CHF 10'967.-.

### ***Subventions pour frais orthodontiques***

En 2011, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 13'610.-. 17 familles en ont été bénéficiaires (pour 17 enfants).

### ***Réseau d'accueil de jour***

Le Conseil communal a accepté en novembre 2008 l'adhésion de la Commune de Lutry à l'Association du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont, Lutry, permettant aux structures préscolaires de bénéficier des subventions cantonales. En ce qui concerne Lutry, c'est la garderie-nursery des Moulins et l'UAPE des Marionnettes qui bénéficient desdites subventions.

### ***Structure AFJ d'accueil familial de jour du réseau PPBL***

Au 31 décembre 2011, la Structure AFJ du réseau PPBL compte 34 Accueillantes en milieu familial, dont 8 AMF spécifiquement pour Lutry, La Croix et La Conversion.

Pour cette région et tout au long de l'année 2011, 28 enfants ont été accueillis et les chiffres s'élèvent à 26 enfants au 31.12.11. La Structure AFJ a enregistré 40 demandes de parents pour l'accueil familial.



Au 31.12.10, le total d'heures de garde était de 20'651 h,  
alors qu'au 31.12.11 ce nombre s'élève à 19'146 h.

Les candidates AMF sont peu nombreuses dans cette région et depuis 2010, la Structure AFJ constate une baisse des AMF avec pour conséquence directe, un nombre d'enfants accueillis inférieur aux autres années.

La Structure AFJ pour le réseau Pully, Paudex, Belmont, Lutry est basée à la Direction de la jeunesse et des affaires sociales à Pully (DJAS).

Mmes I. Clément coordinatrice AFJ & M. Haefeli, assistante du chef de service DJAS, dont secrétaire AFJ à 20%.

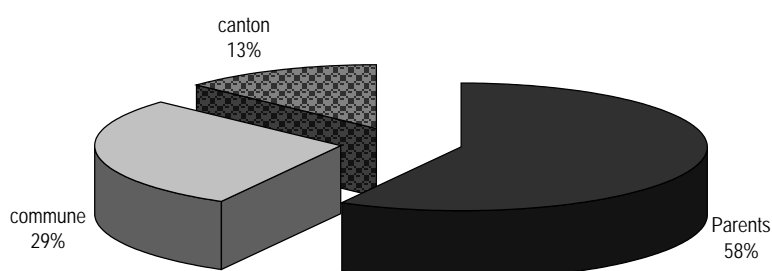
### ***Garderie-nursery des Moulins***

La garderie met à disposition 10 places « bébés », 14 places « trotteurs » et 20 places « moyens ». En 2011, nous avons accueilli 110 enfants, dont 2 enfants de Paudex et 2 de Pully, de 3 mois à l'âge de l'entrée au cycle initial. Le taux d'occupation 2011 a encore augmenté depuis 2010, de 88% nous avons passé à 92%.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2011 s'élève à Fr. 75.- sur les Fr. 125.- au maximum, repas compris.

Le coût moyen par jour est de Fr. 130.70.

#### Garderie des Moulins financement



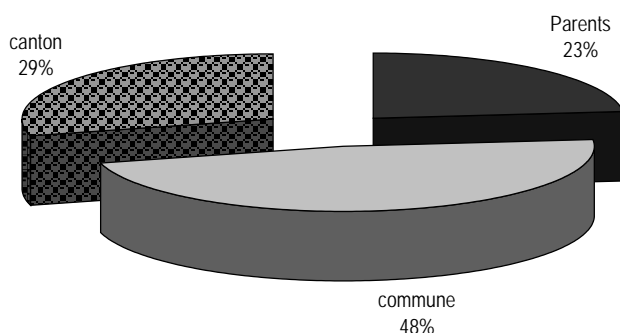
#### *UAPE des Marionnettes*

Le 7 mars 2011 nous avons ouvert l'unité d'accueil pour écoliers des Marionnettes. Cette structure offre 36 places d'accueil ouvertes durant les 38 semaines scolaires, et durant les vacances scolaires. L'UAPE est fermée aux mêmes périodes que la garderie à savoir : aux vacances de Noël - Nouvel-An, et 2 semaines durant les vacances d'été. Du mois de mars jusqu'au mois d'août 2011, le taux de fréquentation a été faible, ce qui a permis la mise place de la structure. A partir de la rentrée scolaire, le nombre d'enfants accueillis a augmenté, jusqu'à être complet certains jours à midi. Nous avons accueilli 64 enfants, dont 10 enfants de Belmont pendant les vacances scolaires.

Le forfait moyen facturé aux parents en 2011 s'élève à Fr. 71.40 sur les Fr. 85.- au maximum, repas compris.

Le cout moyen par jour est de Fr. 300.-. Ce résultat est dû au démarrage de la structure.

#### UAPE financement



## **CULTURE ET LOISIRS**

### ***Villa Mégroz - occupation***

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales, le Cercle Lémanique d'Etudes Musicales (CLEM) et le café-théâtre l'Esprit Frappeur (bureau).

La Salle de conférence du 1<sup>er</sup> étage est occupée par le jardin d'enfants « Les P'tits Loups », par le CLEM pour des cours de piano, violon et flûte et pour un cours de catéchisme.

Les salles d'exposition du rez-de-chaussée ont été occupées pendant plus de 17 semaines par 14 artistes qui y ont fait 11 expositions.

### ***Œuvres d'art***

La Municipalité a acquis les objets suivants en 2011 :

- Une peinture à l'huile de G. Regamey de 1930 représentant une vue du Château depuis les jardins.
- Deux peintures à l'huile de Noël Hémon de 2011 intitulées « Lutry, tempête de neige » et « Rue Verdaine », exposées au Greffe.



« Lutry, tempête de neige » Noël Hémon 2011

- Un tableau de Paul Lépinard (huile) de 1929 « Vue sur le Chaney ».

- Une sculpture en bronze de Jacky Kurzen intitulée « Elan ».



A l'occasion d'une exposition pour son 60<sup>ème</sup> anniversaire, M. Jacky Kurzen a fait don d'une photographie en couleur intitulée « Polyphonie » accrochée à la Salle Doret.

La fondation « Les amis de Maflï » a remis en prêt à la Commune une pendule-morbier de l'artisan Jean Kazes, offerte à Walter Maflï pour son 90<sup>ème</sup> anniversaire. Celle-ci est exposée dans le « Caveau Maflï ».

### ***Passeport-vacances***

Chaque année depuis près de 20 ans, la Commune de Lutry participe activement au Passeport-vacances proposé à tous les enfants de 9 à 15 ans de 45 communes de la région lausannoise.

Ces activités se déroulent pendant les vacances scolaires estivales sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

En 2011, 97 jeunes de Lutry ont choisi le passeport « Traditionnel » et 15 ont pu bénéficier du passeport « Farniente » donnant droit à 3 séances gratuites au cinéma, la libre utilisation des transports publics, l'accès aux piscines et à certains musées.

Pour le Passeport traditionnel, la Commune de Lutry propose les activités suivantes : fabrication du papier, poterie, visite du Musée de l'alimentation à Vevey, tir au petit calibre et matches d'improvisation théâtrale.



## BIBLIOTHEQUE DE LUTRY

### Ressources humaines

L'année 2011 a été synonyme de changements importants pour la Bibliothèque de Lutry. En effet, **Anne ROTH**, qui en était la responsable depuis près de 12 ans, a quitté son poste au mois de mai, remplacée par **Elodie PHILIPPOZ**.

Une nouvelle bénévole nous a rejoints en septembre pour compléter notre équipe du jeudi. Il s'agit d'**Aline DEWARRAT**.

### Mobilier et aménagement de la bibliothèque



Dans une volonté d'apporter sa « touche personnelle » à la Bibliothèque, Mme Philippoz a notamment doté les coins enfants, documentaires adultes et BD d'un tout **nouveau mobilier**, confortable et coloré, que les lecteurs de tout âge ont très vite adopté.

Une **nouvelle signalétique** a également été mise en place, ce qui permet aux usagers de bien se repérer dans nos locaux.

Afin de mettre en valeur les nouvelles acquisitions pour enfants et adolescents, des **coins « Nouveautés »** ont été aménagés au premier étage, l'un pour les albums, l'autre pour les romans.

Les étagères situées sur la mezzanine ont également été épurées : le nombre de livres de poche en libre-service a été réduit, afin d'offrir **une place de choix aux mangas** – jusqu'alors confinés dans des caisses – et de les rendre plus visibles.

Dans le but de faire de la place à de nouveaux documents, la Bibliothèque a procédé à un important travail de « **désherbage** » : lors de cette opération nécessaire au bon fonctionnement de toute bibliothèque, il s'agit d'éliminer les documents qui n'ont plus leur place dans nos collections, car trop abîmés ou obsolètes. Ainsi, nous nous sommes séparés de **1575 documents**, parmi eux principalement des romans et des documentaires qui avaient fait leur temps à la Bibliothèque. Ils ont fait le bonheur de nos lecteurs à qui nous les avons vendus à un prix symbolique et au Centre Social Protestant, à qui nous en avons fait don. Cette opération a permis également de rendre nos rayonnages plus aérés, prêts à accueillir de nouveaux documents tout neufs !

Enfin, pour faire profiter nos lecteurs des goûts variés de notre équipe en matière de lecture, un coin « **Coups de cœur** » a été aménagé au rez-de-chaussée, une initiative qui rencontre beaucoup de succès auprès de nos lecteurs !

### Informatique

En avril 2011, la Bibliothèque a entièrement changé son matériel informatique. En effet, après de nombreuses années de bons et loyaux services, les ordinateurs commençaient à montrer quelques signes de faiblesse, il a donc fallu se mettre à jour.

Depuis quelques années, les lecteurs peuvent consulter notre **catalogue en ligne**. En 2011, le nombre de recherches dans notre catalogue s'est élevé à **1293**.

Depuis le mois de mai 2011, nos lecteurs ont également la possibilité de **consulter leur compte personnel en ligne, de réserver et de prolonger des documents via Internet**. Un petit fascicule explicatif a été rédigé pour leur expliquer ces nouvelles fonctionnalités qui semblent avoir été bien accueillies, car **311** personnes ont consulté leur compte en ligne. Nous avons enregistré **71** prolongations et **7** réservations (sur **293** au total) par ce biais, depuis la mise en place de ce service à distance.

### Collections

A la fin de l'année 2011, la Bibliothèque proposait **13635 documents** (7259 pour les enfants et les adolescents, 5917 pour les adultes et 459 «tout public») à ses **1446 abonnés** (657 adultes, 773 enfants et 16 collectivités). 657 personnes ont renouvelé leur abonnement et nous avons accueilli 141 nouveaux inscrits.

**1066 nouveaux documents** sont venus enrichir notre collection l'année passée : 469 pour les adultes, 557 pour les enfants et adolescents et 40 « tout public ». Parmi ces nouveautés, 785 proviennent d'achats, 167 de dons et 114 d'abonnements.

Comme chaque année, nous complétons nos collections en empruntant des documents à **Bibliomédia**. Cette année, pour des raisons de place, nous avons décidé de diminuer le nombre de documents empruntés, qui s'élève désormais à 350 documents : 200 livres en français, 25 en allemand, 25 en anglais et 100 CD audio.

### Prêt

**Le nombre de prêts** a connu un léger tassement ces dernières années : **19'937 en 2011**, contre 22'222 en 2010 et 23'934 en 2009. Malheureusement, cette tendance semble être d'actualité dans de nombreuses bibliothèques.

En 2011, on pouvait répartir les prêts par catégorie d'âge comme suit : 10'990 chez les enfants, 8'332 chez les adultes et 615 pour les collectivités.

Le graphique ci-dessous représente le nombre de prêts par type de document, tous âges confondus :



Parmi tous ces prêts (19'937), **2419** ont fait l'objet d'un **rappel**.

#### Animations

L'année 2011 a été riche en animations.

Au printemps, l'**exposition sur les animaux domestiques** a rencontré beaucoup de succès auprès du public. Elle a été suivie par d'autres expositions, sur le thème de «Pâques», «La rentrée», «Au fil du temps», «D'autres mondes» ou «Noël». Ces expositions sont de bonnes opportunités pour la Bibliothèque, qui a ainsi l'occasion de mettre en valeur et de faire découvrir à ses lecteurs une partie de ses collections moins connue ou moins populaire.

Le 31 mars 2011 a eu lieu **une soirée littéraire conviviale**, en compagnie de deux auteurs des Editions Bernard Campiche, Anne Cuneo et Janine Massard. Environ 50 personnes ont participé à cette rencontre et ont pu profiter de l'apéritif offert par la Commune.

Cette année encore, la Bibliothèque n'a pas manqué de tenir un stand lors du traditionnel **Rallye de la Fête des vendanges**, qui a eu lieu le 24 septembre 2011. De nombreuses personnes ont pu ainsi découvrir la Bibliothèque.

La **Nuit du conte** a eu lieu le 11.11.11, sur le thème «D'autres mondes». Une trentaine d'enfants, sans compter leurs parents, ont ainsi pu s'évader en écoutant les contes de Mme Flory Lambelet et se remettre de leur voyage virtuel grâce à la collation préparée par nos bénévoles.

Les 31 novembre et 7 décembre, ce sont 4 conteuses de l'association «L'oreille qui parle» qui sont venues divertir quelque 80 enfants (environ 50 le 31 novembre et 30 le 7 décembre). Un joli succès pour ces séances de **contes de Noël** !

Enfin, juste avant les vacances de Noël, une **Newsletter** a été mise en place, qui compte déjà plus de 25 inscrits ! Ainsi, toutes ces personnes seront personnellement averties par email lors de changements d'horaire ou d'animations. Une façon moderne de se tenir au courant de l'actualité de la Bibliothèque.

### Conclusion

Nous nous réjouissons d'entrer d'un bon pied dans 2012, qui s'annonce être une année particulière pour la Bibliothèque de Lutry, qui fêtera ses **30 ans le week-end du 8 et 9 juin**. À cette occasion nous réservons de sympathiques animations à nos usagers.

Depuis 30 ans donc, la Bibliothèque de Lutry est heureuse de participer à la promotion du livre et de la lecture dans la commune, et nous tenons à remercier les autorités pour leur soutien !

Pour la bibliothèque, Mme Elodie Philippoz

### Point « i » d'information

Le Point I d'information touristique de Lutry est ouvert 365 jours par année. Outre les nombreuses brochures et dépliant à disposition des touristes et habitants, il est possible d'acquérir des billets pour des trajets avec la CGN, le Lavaux-Express, qui a son propre guichet (14'000 passagers en 2011 ont pris le train au départ de Lutry), ainsi que pour les concerts Bach (400 réservations de billets en 2011 par l'intermédiaire du Point I). Par ailleurs, le personnel du point I renseigne sur les diverses activités et manifestations locales dont la plus importante est la Fête des Vendanges, mais aussi la Fête du sauvetage, le cortège des lumignons, le marché de Noël et les marchés d'artisans Quai d'Art ainsi que les concerts sur les quais les jeudis et vendredis en juillet et août, etc.



*Cortège de la Fête des Vendanges*

Plus de 45'000 dépliant divers ont été distribués ainsi que 480 listes répertoriant les hôtels, Bed&Breakfast et campings de la région.

La collaboration avec Lausanne-Tourisme et Montreux-Vevey Riviera Lavaux Tourisme ainsi qu'entre les divers Point I fonctionne très bien. Un nouveau directeur de Montreux-Vevey-Tourisme a été nommé en 2011.

La création d'une patinoire foraine à Lutry pendant la saison d'hiver est une activité de loisirs extraordinaire pour les familles et habitants de la région. La buvette de la patinoire est gérée par le Point I en collaboration avec la Société de développement.

La fin des petits travaux de rénovation entrepris l'année passée s'est terminée avec le changement du comptoir (tout en inox) donnant une image très professionnelle et originale au Point I.

Gymnaestrada : la délégation australienne de gymnastes et leurs accompagnants accueillis et logés à Lutry ont pu eux aussi bénéficier des renseignements touristiques dont ils avaient besoin par l'intermédiaire du Point I. Ils ont ainsi pu, pour certains, prendre le bateau ou visiter la région et repartir chez eux avec une belle image de notre région.

La saison d'été avec une météo très clémente, prolongée d'un été indien jusqu'à fin novembre a permis au Point I de faire une excellente saison.

## **BOURSE COMMUNALE**

Nouveautés et spécificités 2011 :

- Création et tenue de la comptabilité de l'Association Police Lavaux (APOL) en vigueur dès le 1er janvier 2011
- Introduction et suivi des dossiers de l'aide individuelle au logement (AIL) en vigueur dès le 1er janvier 2011
- Préparation et gestion de la saisie informatique des élections communales et fédérales en 2011
- Etablissement du préavis relatif aux plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016
- Supervision du plan prévisionnel des investissements pour la législature 2011-2016
- Etablissements des budgets 2012 de la Bourse communale, des Services industriels, du SDIS Lutry-Paudex, du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois) et de l'APOL (Association Police Lavaux)

Tâches quotidiennes :

- tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels, du SDIS Lutry-Paudex et du SDEL (Schéma directeur de l'Est Lausannois)
- décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales
- gérance des immeubles et terrains communaux
- suivi du fichier d'inscription des appartements subventionnés par la Commune
- facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier et autres contributions avec le nouveau système informatique
- gestion des débiteurs et du contentieux
- préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques, etc.)
- gestion des liquidités et des placements
- gestion de la partie administrative des taxes de séjour
- relations avec la Commission des finances
- préparation et collaboration à la révision des comptes
- support technique pour l'élaboration des préavis relatifs à la partie financière

Etablissement des préavis et rapports suivants à l'intention du Conseil communal:

- Rapport des comptes 2010
- Préavis relatif à l'octroi à la Municipalité d'une autorisation de placer les disponibilités de la trésorerie courante pour la législature 2011-2016
- Préavis relatif à la fixation de plafonds en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2011-2016
- Préavis relatif au Budget 2012 de la Bourse communale et des Services industriels
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2011
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal

## Informatique et logiciels d'applications

Il n'y a eu aucun changement important du point de vue des applications informatiques communales durant l'année 2011, les solutions actuelles donnant pour le moment satisfaction.

## ARCHIVES COMMUNALES

### Classement

L'année en cours a été consacrée à la suite du classement des photographies anciennes, de la mise en boîte des archives contenues dans des classeurs fédéraux, d'où un gain de place de plus de 10 m linéaires, et de divers documents isolés.

### Entrées d'archives

Le Greffe municipal a déposé environ un mètre linéaire de documents.

### Archives privées

Les fonds privés se sont enrichis par les dons ou mises en dépôt de documents familiaux provenant de MM. Olivier Gay et Jean-Louis Paschoud

D'autre part, plusieurs centaines de photographies anciennes de personnages, de bâtiments et de vues générales ou détaillées du territoire de Lutry ont été scannées en haute définition. Ces documents, précieux pour l'histoire de la commune, ont été aimablement mis à disposition par : Mmes Madeline Aguet, Marianne Conne, Françoise Deprez, Claire Glauser, Malise Lavanchy, Eliane Noverraz et Joan Pousaz, ainsi que par MM. Albert Blondel, Willy Blondel, Philippe Brun, Daniel Buche, François Chavan d'Hérisau, Pierre et Lisette Dentan, Maurice Meylan, Félix Paschoud, Jean-Marc Paschoud et James Thom Lavanchy.

Pour chaque source, il a été procédé à un tirage de ces photos et le gravage d'un CD. Les fonds privés portent la cote A Jaune suivie d'un numéro d'ordre et d'un nom.

### Consultations et visites

Des recherches ont été effectuées pour une douzaine de personnes concernant leurs familles, leurs bâtiments, les sociétés locales et le foyer maternel dit Le Saule.

Deux visites des archives ont été organisées pour la Commission de gestion le 14 mai et pour deux classes de l'Unil le 27 octobre.

### Panorama (inventaire des archives communales créé en 2000)

Après avoir testé plusieurs logiciels, le groupe de travail de Panorama 2, auquel participe l'archiviste communal, a recommandé le logiciel libre ICA-AtoM, développé sur mandat du Conseil international des archives, qui pourra être mis en place à fin 2012.

## OFFICE DU PERSONNEL

### *Traitements*

L'échelle des traitements 2011 du statut du personnel repose sur l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2008 de 110, 1 (Mai 2000=100)

En plus des tâches courantes, l'office du personnel est chargé de gérer le personnel de l'Association intercommunale Police Lavaux (APOL). Contrats d'engagement, démissions, AVS, caisse de pension, accidents, etc.

### *Formation*

10 collaborateurs ont suivi différents cours de formation technique.

4 apprentis ont suivi des cours « interentreprises » dans le cadre de leur formation commerciale.

### *Prévention-santé*

44 collaborateurs ont bénéficié d'un test préventif de l'ouïe organisé par la SUVA.

### *Mutations*

#### **Administration générale et finances**

Départ 28.02.2011 **Wulliemier François**, préposé au Contrôle des habitants et secrétaire municipal adjoint

Arrivée 01.03.2011 **Croisier Georges**, préposé au Contrôle des habitants et secrétaire municipal adjoint

#### **Travaux**

Arrivée 1<sup>er</sup> février **Debonneville Florian**, employé de voirie

#### **Services industriels**

Arrivée 1<sup>er</sup> mars **Fagnoli Guiseppe**, électricien  
1<sup>er</sup> avril **Defossé Jacky**, installateur sanitaire

### Etat du personnel au 31 décembre 2011

#### **Administration générale et finances**

##### Personnel administratif

M.	<b>Galley Denys</b>	<b>secrétaire municipal et chef du personnel</b>
M.	Leiser Yvan	boursier
M.	Croisier Georges	préposé au Contrôle des habitants, secr. mun. adj.
Mme	Belin Pompilia	employée d'administration Contrôle hab.(41 %)
Mlle	Bovat Christine	secrétaire à la Bourse
Mme	Capt Marie-Christine	première secrétaire (60 %)
Mme	Crespo Véronique	employée d'administration (50 %)



Mme	Jaton Marlyse	secrétaire à la Bourse (80%)
Mme	Meylan Dolores	secrétaire-réceptionniste
Mme	Paschoud Monique	secrétaire au Contrôle des habitants (67 %)
Mme	Schutz Isabelle	secrétaire à la Bourse
Mlle	Wohlhauser Justine	secrétaire au Contrôle des habitants (90%)
Mlle	Jevean Cynthia	apprentie employée de commerce, 1 <sup>ère</sup> année
M.	Bouberguig Karim	apprenti employé de commerce, 1 <sup>ère</sup> année
Mlle	Porchet Johanna	apprentie employée de commerce, 3 <sup>ème</sup> année

#### Conciergerie

M./Mme	Ceppi Eric	Château de Lutry, poste de police + huissier municipal et responsable des concierges
M./Mme	Terrin René, Ganty Florence	Collège des Pâles
M./Mme	Mettraux Dominique	Collège du Grand-Pont
M./Mme	Roulet Louis-Olivier	Complexe scolaire et culturel de Corsy
M./Mme	Rodrigues Manuel	Collège de La Croix + Belle Ferme

#### Conciergerie temps partiel (TP)

Mme	Rappaz Anne	Temple + bibliothèque+salle de la cure
Mme	Ogay Claire-Lise	Bâtiment Chanoz-Brocard + classe Escherins
M.	Buache Maurice	Collège de Savuit
M.	Décombaz Jean-Luc	Château de Lutry
Mme	Dutoit Nathalie	Concierge auxiliaire + responsable de la location du foyer et salle rythmique du CSC de Corsy
Mme	Lopez Béatrice	Bâtiment des S.I. + caserne pompiers
M.	Scheibler Jean-Paul	Villa Mégroz + bâtiment des Halles + poste police

#### Autre personnel à temps partiel (TP)

M.	Cornuz Robert	huissier du Conseil communal
M.	Guignard Henri-Louis	archiviste communal
Mme	Philippoz Elodie	responsable de la bibliothèque communale (50%)
M.	Vonlanthen Sébastien	organiste titulaire (demi-poste)
Mme	Traube Anne-Caroline	organiste titulaire (demi-poste)
M.	Laloux Julien	organiste, paroisse catholique

### **Aménagement du territoire et bâtiments**

#### Personnel administratif et technique

<b>M.</b>	<b>Desaules Eric</b>	<b>chef de service</b>
M.	Buchilly Didier	préposé à la police des constructions et remplaçant du chef de service
M.	Lachat Pierre	architecte
M.	Favrod Nicolas	dessinateur
Mme	Cachin Rittener Christine	secrétaire (80 %)
M.	Selmoni Alexandre	apprenti employé de commerce, 1 <sup>ère</sup> année

Le personnel de secrétariat travaille également, en ce qui concerne les activités administratives, pour le dicastère Travaux, domaines forestier et viticole (TFV).

## Travaux, domaines forestier et viticole

M.	<b>Frossard Jean-Michel</b>	<b>chef de service</b>
M.	Jent Rico	adjoint technique
M.	Pilet Rémy	dessinateur-technicien
Mme	Rappaz Josiane	première secrétaire (90 %)

### Travaux - voirie

M.	Bujard François	chef de la voirie
M.	Vuitel Marc	contremaître
M.	Bron Daniel	ouvrier principal
M.	Bron Fernand	ouvrier principal
M.	Cordella Serge	premier ouvrier qualifié
M.	Dupuis Jean-Pierre	ouvrier principal
M.	Frick Pascal	ouvrier qualifié
M.	Gilliand Serge	premier ouvrier qualifié
M.	Julmy Vincent	ouvrier qualifié
M.	Marguerat Gilbert	ouvrier qualifié
M.	Masson Michel	ouvrier qualifié
M.	Privet Pascal	ouvrier qualifié
M.	Schneider Christian	ouvrier qualifié
M.	Wanzenried Jacky	ouvrier qualifié
Mlle	Chevalley Aurore	apprentie horticultrice-paysagiste, 3 <sup>ème</sup> année
M.	Rossel Nicolas	apprenti agent d'exploitation 1 <sup>ère</sup> année
M.	Steinmann Jean-Marcel	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)
M.	Gavillet Gilbert	surveillant de la décharge de Flon-de-Vaux (TP)

### Station d'épuration

M.	Zumbrunnen Jean-Jacques	chef d'exploitation
M.	Terrin Jean-Michel	ouvrier qualifié
M.	Schaer Cédric	ouvrier qualifié

### Forêts - vignes

M.	Roch Sébastien	garde-forestier
M.	Cochard Jean-Pierre	forestier-bûcheron, chef d'équipe
M.	Warpelin Gaston	forestier-bûcheron, chef d'équipe
M.	Schaer Jonathan	apprenti forestier-bûcheron, 2 <sup>ème</sup> année
M.	Paschoud Robin	apprenti forestier-bûcheron 3 <sup>ème</sup> année
M.	Rassineux David	apprenti forestier-bûcheron 1 <sup>ère</sup> année

M. *Bühlmann Daniel* vigneron-tâcheron

### **Ecoles (cantine scolaire)**

Mme	Antille Daniela	surveillance et service (TP)
Mlle	Gay-Svensson Sofia	surveillance et service (TP)
Mme	Lassueur Corinne	surveillance et service (TP)
Mme	Pernet Michèle	surveillance et service (TP)
Mme	Woodtli Gorett	surveillance et service (TP)
Mme	Eggenberger Maria Lucia	surveillance et service (TP)
Mme	Duruz Christiane	secrétariat (TP)

## Services Industriels

M.	<b>Besson Philippe</b>	<b>chef de service</b>
M.	Debonneville Jean-Jacques	dessinateur-technicien
Mme	Imesch Arlette	adjoite adm. et technique (90 %)
M.	Buehlmann Dominic	dessinateur-technicien
Mme	Del Rizzo Eleonora	secrétaire
Mme	Auberson Doris	secrétaire-comptable réceptionniste
Mme	Losey Dominique	secrétaire (90 %)
Mme	Franco Chantal	secrétaire (80%)
M.	Birbaum Sylvain	ouvrier qualifié
M.	Da Costa Jorge	premier ouvrier qualifié
M.	Defossé Jacky	installateur sanitaire
M.	Despland Louis	chef d'équipe
M.	Ehrel François	opérateur SIT-SIG
M.	Fargnoli Giuseppe	électricien
M.	Richard Julien	ouvrier qualifié
M.	Spadanuda Carlo	électricien
M.	Sevivas Ferreira Domingos	ouvrier qualifié
M.	Wolhauer Yves	chef ouvrier
Mlle	Vogel Anick	apprentie employée de commerce 1 <sup>ère</sup> année

## RECAPITULATION

Services	plein temps 80% et plus	mi-temps 50 à 79 %	temps partiel moins de 50 %	apprentis
Administration générale et finances	13	3	14	2
Aménagement du territoire	5	0	0	1
Travaux, domaines forestier & viticole	26	0	2	5
Ecoles	-	-	7	0
Services Industriels	18	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>3</b>	<b>23</b>	<b>9</b>

### Remarques :

- AGF Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et une à 90%.
- ATB Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 80 %
- TFV Plein temps : figure une première secrétaire travaillant à 90 %
- S.I. Plein temps : le nombre comprend une secrétaire à 80 % et deux à 90%.



## **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

### **PREAMBULE**

Au niveau de l'aménagement régional, l'année 2011 a été marquée, dans le cadre de l'élaboration du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), par l'édition du rapport technique « mobilité et urbanisme » après signature formelle des partenaires, par le lancement du chantier 1 (transports publics) et par les travaux préalables au démarrage du chantier 6 (Corsy / La Conversion).

Au niveau communal, s'agissant du domaine de la police des constructions, l'année 2011 a été caractérisée par une diminution des demandes de permis de construire, avec 130 projets analysés, soit 12 de moins que l'année précédente, total équivalent à celui de l'année 2009.

Parmi les projets d'importance ayant fortement sollicité notre service, il convient de mentionner la poursuite des études de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante, la finalisation du PPA « Les Brûlées », ainsi que la mise en œuvre d'un PPA dans le secteur « Burquenet Sud ».

### **ADMINISTRATION**

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TFV, a été assuré par deux secrétaires (à 80% et 90%) et un(e) apprenti(e) de première année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint principalement chargé de la police des constructions et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargés des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

#### **Opérations immobilières**

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les opérations immobilières (achats, ventes ou échanges de terrains, servitudes et conventions diverses).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service AGF.

La liste des opérations concrétisées en 2011 se présente comme suit :

- Modification de limites à surfaces égales (+/- 64 m<sup>2</sup> avec DP) entre les parcelles n<sup>os</sup> 2435, propriété de M. Jean-Baptiste Graton, DP 58 et DP 200 (route de la Croix), ainsi que DP 253 (chemin des Tiolles).
- Division de la parcelle n<sup>o</sup> 3979 (6'080 m<sup>2</sup>), propriété de la Commune de Lutry, en 2 nouveaux biens-fonds n<sup>os</sup> 3979 (5'943 m<sup>2</sup>) et 5775 (137 m<sup>2</sup>).

Vente de la parcelle n<sup>o</sup> 5775 à l'Etat de Vaud au prix de Fr. 0.--.

Opérations effectuées dans le cadre du transfert de la paroi antibruit initialement située sur la parcelle n° 3979 au domaine privé autoroute (= nouvelle parcelle n° 5775).

- Radiation de la servitude n° ID.2000/004404 (permettant le passage de la canalisation des eaux de surface de la Route Nationale), grevant notamment les parcelles n°<sup>OS</sup> 4031 et 4059, propriétés de la Commune de Lutry, en faveur de l'Etat de Vaud.

Opération effectuée à la requête du Service des routes de l'Etat, la canalisation étant inutilisée (en partie détruite).

### Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal, a tenu **3** séances en 2011 au cours desquelles elle a examiné environ **185** dossiers.

Cette commission, formée en outre de MM. Jean-Claude Cuénoud, Président, et Serge Faivre, Conservateur du Registre foncier, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

**Tableau comparatif des cinq dernières années**

2007	2008	2009	2010	2011
1'998'289'850.--	2'072'013'350.--	2'169'037'950.--	2'311'259'650.--	2'372'769'150.-- (provisoire)

### Mentions LATC inscrites au Registre foncier

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire (respect du coefficient d'utilisation du sol, distances aux limites, etc.).

En 2011, **3** fractionnements ont nécessité l'inscription d'une mention LATC au Registre foncier, tandis que **8** autres n'ont pas créé de situation contraire au règlement.

D'autre part, **1** mention LATC a été modifiée en raison de l'augmentation du CUS autorisée pour la zone faible densité par l'art. 137 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire (RCAT) du 12 juillet 2005, par rapport à l'ancien art. 141 RCAT du 23 juillet 1998.

## **Statistiques**

Comme chaque année, le service a établi les statistiques destinées aux instances cantonale et fédérale, soit :

- Statistique de la construction par catégorie d'ouvrages : travaux réalisés en 2010 ou projetés pour les années suivantes par des maîtres d'ouvrages publics, institutions publiques et privées, sociétés immobilières, entreprises industrielles, artisanales et commerciales, et par des particuliers.

Cette statistique s'établit directement via le module « Statistique de la construction » de l'application CAMAC. Elle s'effectue depuis le troisième trimestre 2010 à un rythme trimestriel et non plus annuel.

Ce relevé est effectué conformément à la Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur la statistique fédérale, à l'Ordonnance du 31 mai 2000 sur le Registre fédéral des bâtiments et des logements et à l'Ordonnance du 21 novembre 2007 sur l'harmonisation des registres.

- Enquête trimestrielle sur la création de logements dans les nouvelles constructions.
- Dénombrement semestriel des logements et locaux industriels ou commerciaux vacants.

## **Gestion informatisée du patrimoine**

Le service s'est chargé de la mise à jour des données du Registre foncier (mutations), ainsi que des données de l'ECA (valeurs d'assurance incendie des bâtiments) en utilisant les modules développés par OFISA Informatique (GEFI).

Les mutations nous sont communiquées trimestriellement par le Registre foncier, le coût de l'abonnement annuel y relatif s'élevant à Fr. 1'500.-- H.T., y compris la consultation des registres des immeubles, des propriétaires et des droits par internet.

S'agissant des plans proprement dits, leur mise à jour est assurée directement par l'Office cantonal de l'information sur le territoire (OIT). La Commune de Lutry, via le service ATB, est membre de l'ASIT-VD (Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois) et, à ce titre, bénéficie d'un accès privilégié aux géodonnées de cette association auprès de laquelle nous passons périodiquement commande des plans ayant subi des mutations importantes.

## **Harmonisation des registres**

Depuis le début 2011, notre service a étroitement collaboré avec le Contrôle des habitants, chargé d'attribuer les identificateurs fédéraux de logements (EWID) à chaque habitant de la Commune. Nous rappelons que ce travail devra être achevé au 31 décembre 2012, afin de satisfaire au délai fixé par l'art. 28 de l'Ordonnance fédérale sur l'harmonisation de registres (OHR) du 21 novembre 2007.

**LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

<b>N° Parcelle</b>	<b>Situation</b>	<b>Surface m<sup>2</sup></b>	<b>Estimation fiscale</b>	<b>Zone d'affectation (selon PGA)</b>
3	La Possession - Rue des Terreaux (parking)	3'820	-	PEP "La Possession"
4	Rue des Terreaux (ancien local pompiers)	614	410'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
84	Rue de l'Horloge 6 (passage du Simplon)	265	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
101	Rue Verdaine (remise)	97	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
115	Place des Halles 1,3 Grande Rue 24, 26	999	4'445'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
120	Grande Rue 36 (Hôtel Le Rivage)	726	2'725'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
122	Rue du Port (couvert fontaine)	50	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
123	Rue du Château - Rue des Abattoirs (Château de Lutry)	1'679	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
124	Rue des Terreaux	111	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
127	Rue du Château 2	99	350'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
134	Rue du Château	330	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
135	Rue du Château 1	93	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
138	Place du Temple (Temple)	727	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
139	Place du Temple 7 (La Poudrière)	81	110'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
145	Place du Temple 3 (Maison de Paroisse et des Jeunes)	295	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
185	Chemin de la Toffeyre	71	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
194	Chemin de la Combe (parking)	3'297	-	Zone de verdure ou d'utilité publique



N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
195	Chemin de la Combe - Route du Grand Pont (Villa Mégroz)	1'782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
198	Route du Grand-Pont	1'779	16'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
199	Au Grand Pont	936	1'860'000	PPA "Port du Vieux- Stand"
200	Route du Grand-Pont (groupe scolaire + installations sportives)	17'093	-	Zone de verdure ou d'utilité publique + PPA "Port du Vieux- Stand"
210	La Combe - Rue du Voisinand (parking)	782	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
PPE 215	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 298/1000	715'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
228	Chemin de Burquenet	134	-	PQ de "La Combe"
229	Ch. de Burquenet 30 (cimetière)	2'084	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
235	Chemin de la Combe	2'579	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
264	Rue du Voisinand 3 (couvert fontaine)	110	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
282	Rue du Voisinand 2 - Route de Lavaux (S.I. + Jardins du Château)	9'055	70'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry" + Zone de verdure ou d'utilité publique
285	Friporte (station transf. S.I.)	1'376	14'000	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
286	Friporte (anciens abattoirs)	246	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
296	Les Terreaux (voirie)	1'155	-	Zone d'habitation I
297	Les Terreaux	107	-	Zone d'habitation I
321	Friporte	128	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
345	La Rive (plage)	3'980	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
379	Chemin de la Toffeyre	2'121	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
403	Route de Lavaux 62	643	346'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
540	Chemin d'Orzens (station transf. S.I.)	48	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
634	Les Pâles (vignes)	882	7'000	Zone faible densité
PPE 636	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 662/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
PPE 637	Route de Lavaux 216 (parcelle de base 320)	Quote-part 40/1000	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
644	Chemin des Pâles (parking)	435	-	Zone faible densité
645	Chemin des Pâles 45, 55, 57 (collège)	7'007	-	Zone faible densité
663	Les Champs (parc public)	544	-	Zone faible densité
698	Mourat	2'793	23'000	Zone viticole
746	Bonnes Fontaines	213	-	Zone faible densité
787	Entre Châtel	983	7'900	Zone viticole
794	Entre Châtel	353	2'800	Zone viticole
843	Crêt Bernard	266	-	Zone viticole
850	Crochet	1'822	11'000	Zone viticole
858	Flon de Vaux (décharge)	2'475	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
859	Chemin du Flon de Vaux (cimetière)	14'059	-	PEP "Flon de Vaux" + Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
865	Chemin des Champs	237	-	Non zonée (en bordure ligne CFF du Simplon)
872	La Grillyre - Route de la Croix (partiellement vignes)	6'134	24'000	Zone d'habitation II + Forêts
875	La Grillyre - Route de la Croix	153	-	Zone d'habitation II
905	Clos de la Serraz	6'346	-	Forêts
DDP 932	Chemin des Champs	1'124	-	Zone forte densité
938	Savuit (collège)	1'537	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
958	Savuit - Rue du Village (place)	1'178	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
970	Savuit - Rue du Village (parking)	3'049	-	Zone viticole
975	Savuit - Rue du Village 9 (bât. Balance)	777	195'000	Zone ville et villages - PPA "Savuit"
976	Savuit (couvert fontaine)	32	-	Zone ville et villages - PPA "Savuit"

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
1119	Salles	78	-	Zone viticole
1166	La Baume	160	-	Zone viticole
1186	Route cantonale 780b	77	-	Zone moyenne densité
1548	Chamaley	11'002	104'000	Zone viticole
1563	Route de Lavaux 422 (STEP)	3'100	-	PEP de "Beaulieu"
2284	La Corniaz	49'068	77'000	PEP "Escherins - La Corniaz"
2286	La Corniaz (ancienne laiterie)	68	-	PEP "Escherins - La Corniaz"
2292	La Croserenche	199	-	Zone agricole
2300	La Gantenaz	8'369	3'000	Zone agricole
2301	La Gantenaz	450	-	Forêts
2315	La Branche	8'000	2'700	Zone agricole
2385	Bois de la Chaux	99'360	20'000	Forêts + Zone agricole
2408	Bois de la Ville - Chanoz Brocard	734'268	144'000	Forêts + Zone agricole + Zone de verdure ou d'utilité publique
2409	Bois de la Gameire (stand de tir)	117'177	22'000	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
2413	Bois des Dailles	120'316	24'000	Forêts
2428	Les Pâles (essentiellement vignes)	4'699	1'187'000	Zone faible densité
2432	Bois de la Chaux	1'476	400	Forêts
2470	Route de Taillepied (station transf. S.I.)	209	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2471	Chemin de la Toffeyre	199	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2798	Route de Savuit	214	-	Non zonée (en bordure route de Savuit)
2818	La Rive (station de relèvement quai Vaudaire)	121	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
2856	Route de Taillepied	254	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2875	Chamaley	395	-	Zone d'habitation I
2878	Au Grand Pont	1'349	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"
2903	La Branche	15'578	4'000	Zone agricole + Forêts
2947	Route de Lavaux	514	-	PPA "Taillepied-Grand Pont"

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3034	Plantaz (vignes)	2'907	21'000	PEP "En Curtinaux"
3266	La Corniaz	1'657	1'000	Zone agricole
3329	Chatalet	187	-	PQ "Le Bout de Savuit"
3353	Rue des Terreaux	1	-	Zone ville et villages - PPA "Bourg de Lutry"
3444	Chemin d'Orzens	168	-	PEP "Collonges- Monaneyres"
3536	Chemin des Champs 2	3'552	1'665'000	Zone forte densité
3718	Les Genevroz	168	-	Zone faible densité
3721	Les Bonnes Vignes	25	-	Zone d'habitation II
3724	Les Genevroz	108	-	Zone faible densité
3733	Les Blanchettes (vignes)	1'754	15'000	Zone moyenne densité
3745	Signal de Bochat	26'397	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
3746	Chemin des Marionnettes 74	1'466	924'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
3785	Chemin du Creux de Corsy (pavillon scolaire)	1'046	-	Zone moyenne densité
3794	La Conversion	1'593	-	Zone d'activités B
3795	La Conversion (Centre APAL) (parcelle de base du DDP 4979)	6'629	-	Zone d'activités B
3801	La Conversion	989	-	Zone faible densité
3818	Corsy Dessous	293	-	Zone faible densité
3823	La Duboule	97	-	Zone faible densité
3887	Chemin de Montellier 21 - Chemin de la Pepinière (CSC Corsy)	3'275	-	Zone moyenne densité
3888	Chemin de Montellier 10 - Route de Belmont (CSC Corsy)	2'363	-	Zone moyenne densité
3894	Corsy Dessous (couvert fontaine)	26	-	Zone moyenne densité
3903	En Crausaz	509	-	Zone faible densité
3919	La Chenau - Les Brûlées (couvert fontaine)	118	-	Zone moyenne densité
3957	Champ Bally - Chemin du Crêt Ministre (station transf. S.I.)	209	-	Zone faible densité

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
3961	En Vaux	26'869	7'400	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
3979	Les Poses Franches	5'943	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4007	Chemin de Champ Maffrey	314	-	Zone faible densité
4027	Les Brûlées	4'873	2'100	Zone intermédiaire
4029	Les Brûlées - Chemin du Mâcheret	1'378	1'000	Zone intermédiaire
4030	En Vaux	11'228	2'300	Forêts + Zone de verdure ou d'utilité publique
4031	En Vaux	5'136	1'100	Forêts + non zonée (en bordure route de la Croix)
4040	Les Brûlées - Chemin de l'Arabie	2'909	700	Forêts + Zone intermédiaire
4058	En Vaux	2'625	700	Forêts
4059	La Brèle	11'972	130'000	Forêts + Zone d'habitation II
4170	Bois Blanchet	59	-	Zone agricole
4191	Jordillon	2'172	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4202	Jordillon	55	-	Forêts
4204	Jordillon (étang)	1'973	-	Forêts + Zone agricole
4214	La Croix - Chemin du Miroir	43	-	Zone du hameau de la Croix
4230	Chemin de la Canélaz	4'764	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4280	Les Escherins	4'100	1'000	Forêts
4287	La Croix - Route de Savigny	3'476	900	Zone agricole + Forêts
4300	Route des Monts de Lavaux 295	1'235	455'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4302	En Vaux	3'752	900	Zone de verdure ou d'utilité publique + Forêts
4303	La Planche au Noyer	12'698	78'000	Forêts + Zone d'habitation II
4306	La Planche au Noyer (tennis) (parcelle de base du DDP 785)	15'855	-	Zone d'habitation II + Forêts
4308	Route de la Croix	132	-	Zone d'habitation II

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4309	Route de la Croix	840	120'000	Zone du hameau de la Croix
4310	Chemin du Miroir 31-35 - Route de Savigny (Belle Ferme + collège)	36'362	812'000	PPA "Le Miroir"
4311	La Croix – Route de Savigny	996	150'000	Zone du hameau de la Croix
4341	La Canelaz - Route des Monts de Lavaux	1'882	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4351	Les Escherins - Route de la Claie aux Moines (collège)	579	-	Zone agricole
4358	Sentier du Collège (réservoir)	3'214	-	Zone agricole
4380	Route de la croix	1'841	100'000	Zone d'habitation III
4450	Chemin de la Canélaz	212	-	Zone de verdure ou d'utilité publique
4452	Route des Monts de Lavaux	862	120'000	Zone de verdure ou d'utilité publique
4454	Route de Belmont (station transf. S.I.)	21	-	PQ "Derrière Corsy"
COP 4510	Chemin de Ponfilet (parcelle de base 3704) (station transf. S.I.)	Quote-part 4/1000	-	Zone moyenne densité
PPE 4830	Route de la Conversion 250-252 (parcelle de base 473)	Quote-part 1/1000	-	Zone moyenne densité
4865	Chemin de Fénix	34	-	Non zonée (en bordure chemin de Fénix)
5104	Le Châtelard (couvert fontaine)	77	-	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard"
5109	Les Fossaudes	592	17'000	Zone viticole
5115	Rue du Châtelard 7 (domaine viticole)	3'206	403'000	Zone ville et villages - PPA "Le Châtelard" + Zone viticole
5124	Les Plantes	4'023	40'000	Zone viticole
5129	Les Plantes	201	2'000	Zone viticole
PPE 5706-38	Crochet - Route de l'Ancienne Ciblerie (parcelle de base 5706)(garderie)	Quote-part 406/1000	-	Zone d'habitation I
5732	Plantaz	51	-	PEP "En Curtinaux"
5787	La Conversion – Route de la Conversion	121	-	Domaine public communal
5788	La Conversion – Route de la Conversion	147	-	Domaine public communal

**Parcelle en copropriété avec l'Etat de Vaud (chacun pour 1/2)**

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale	Zone d'affectation (selon PGA)
4344	Chemin de la Canélaz	6'256	-	Zone de verdure ou d'utilité publique

**LISTE DES PARCELLES PROPRIETES DE LA COMMUNE DE LUTRY SISES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAVIGNY (forêts)**

N° Parcelle	Situation	Surface m <sup>2</sup>	Estimation fiscale
385	Gollies	7'509	1'600
461	Nialin (y compris chemin)	26'194	5'200
462	Nialin (chemin)	739	-
487	Burquinet	50'131	9'600
497	Crêt des Côtes	103'229	21'000
524	Nialin	6'595	1'300
809	Grand Jorat	48'400	9'700
813	Grand Jorat (refuge)	1'113'979	223'000

Légende :

PGA : plan général d'affectation

PPA : plan partiel d'affectation (anciennement PEP : plan d'extension partiel)

PQ : plan de quartier

COP : part de copropriété

DDP : droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE : part de copropriété constituée en propriété par étages

## **URBANISME**

### **Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)**

### **Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)**

### **Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)**

L'importance des enjeux liés au PALM et au SDEL, essentiellement en termes de mobilité et d'urbanisme, avec comme corollaire l'accroissement des besoins en ressources humaines, a conduit le Copil Est (Comité de pilotage du SDEL) à augmenter, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011, de 50 à 70 % le taux d'occupation du chef de projet engagé le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Durant l'année 2011, hormis les nombreuses tâches de coordination avec les organes du PALM et les autres acteurs territoriaux, les priorités du chef de projet ont porté sur l'édition du rapport technique « mobilité et urbanisme » du SDEL, finalisé dans le courant du mois de décembre par la signature de l'ensemble des partenaires, sur le lancement du chantier SDEL n° 1 « transports publics », piloté techniquement par les Transports publics de la région lausannoise (tl), ainsi que sur la mise en œuvre du chantier SDEL n° 6 « Corsy / La Conversion » (élaboration du document-cadre et du cahier des charges du volet stratégique).

Le chef de projet a également chapeauté l'organisation des 2 premières manifestations labellisées SDEL : une soirée de présentation aux Conseillers communaux de l'Est lausannois le 7 avril 2011 à la Grande Salle de Belmont-sur-Lausanne et la tenue d'un stand d'information lors de la Fête à Paudex le 18 juin 2011.

S'agissant du projet des axes forts de transports publics urbains (AFTPU), traité à l'échelle de l'agglomération et destiné à desservir ses parties les plus denses, une demande de crédit d'études pour les projets d'ouvrages liés aux réaménagements nécessaires à la mise œuvre d'une ligne de bus à haut niveau de service (projet partiel PP7) a fait l'objet du PM n° 1170/2011.

L'appel d'offres y relatif (procédure ouverte), lancé par les tl en mai 2011, n'a pas permis de sélectionner un groupement pluridisciplinaire de mandataires : la procédure a dû être interrompue pour cause de dépassement du budget. En conséquence, le mandat général a été redécoupé en 2 phases distinctes et complémentaires : « 1- reprise et optimisation de l'avant-projet » (voir description au § 3.4 du PM n° 1170/2011 précité) et « 2- projet d'ouvrage ». Conformément aux dispositions de la loi vaudoise sur les marchés publics, la phase 1 sera adjugée par la Commune de Lutry selon une procédure de gré à gré. A cet effet, un nouveau cahier des charges a été transmis aux mandataires pressentis le 20 décembre 2011, avec une adjudication prévue au début 2012.

A l'échelon communal, la Municipalité a décidé début 2011 de constituer un groupe de concertation, composé initialement d'une délégation de la Municipalité, de membres du Conseil communal et de techniciens (chefs de projets du SDEL et du PP7, chefs de service), afin d'optimiser la prise des vœux et l'échange d'informations lors du développement des projets d'envergure liés au PALM et au SDEL. Ce groupe, chargé par ailleurs d'assurer le relais avec les organes politiques et d'autres groupes d'intérêt encore à préciser, a tenu deux séances les 25 janvier et 7 mars 2011. Diverses recommandations ont été émises au travers d'un rapport ad hoc transmis à la Municipalité le 18 août 2011.

Sur l'ensemble de ces dossiers, notre service a participé en 2011 à 4 séances du Copil Est, ainsi qu'à une vingtaine de séances à caractère technique.



## **Plan directeur régional du district de Lavaux-Oron**

Le nouveau Plan directeur cantonal (PDCn), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2008, prévoit au travers de sa mesure 3.3.1 que « *la procédure d'adaptation des planifications au nouveau PDCn débutera au plus tard cinq ans après son entrée en vigueur pour les planifications régionales* ».

Le plan directeur régional est l'outil traditionnel de la planification régionale prévu par la loi vaudoise sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC).

Sous la présidence du Préfet du district de Lavaux-Oron, notre service a été appelé à intégrer la structure du projet composée d'un Comité de pilotage (COPIL) et d'un Groupe technique (GT).

Le dossier d'appel d'offres, destiné à choisir les mandataires, a été validé par le COPIL le 7 décembre 2011.

## **Etude et réalisation des cartes de dangers naturels**

Conformément à la mesure E13 du PDCn précité, les communes doivent élaborer en concertation avec le Canton des cartes de dangers naturels et des plans de mesures qui devront ensuite être intégrés dans leurs planifications, notamment dans les plans d'affectation.

Notre service a été appelé à intégrer la structure du projet composée d'un Comité de pilotage (COPIL) et d'un groupe de travail technique. Un chef de projet, nommé par le Canton, assure la conduite opérationnelle du projet.

Le lot n° 5, constitué de 26 communes des districts du Gros-de-Vaud, de Lausanne, de Lavaux-Oron et de l'Ouest lausannois, a été adjugé fin juillet 2011 au groupement VD Nat (BG Ingénieurs SA à Lausanne, Norbert SA à Lausanne, De Cerenville SA à Ecublens, Xylon SA à Epalinges).

## **Etude d'urbanisme pour le développement de constructions au chemin de Crêt-Ministre**

La décision d'octroi des permis de construire relatifs au projet immobilier a été prise par la Municipalité le 5 février 2009. Cette décision a fait l'objet, le 9 mars 2009, d'un recours (déposé au nom de 25 recourants) auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal.

Certains recourants, partiellement déboutés par le Tribunal cantonal dans son arrêt rendu le 30 décembre 2010, ont recouru auprès du Tribunal fédéral. L'arrêt rendu par cette dernière instance le 17 octobre 2011 a finalement renvoyé pour partie la cause au Tribunal cantonal pour nouvelle décision.

La procédure est donc toujours en cours.

### **Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) au lieu-dit « Les Brûlées »**

Par courrier du 23 février 2011, le Service cantonal du développement territorial (SDT) nous a transmis son rapport d'« examen complémentaire n° 2 », dans lequel les services consultés préavisent favorablement aux compléments apportés au dossier du PPA, relatifs à la prise en compte des dangers naturels gravitaires.

Afin d'assurer la coordination requise entre aménagement du territoire, loi sur les routes et aspects fonciers en vue de la mise à l'enquête publique du projet, l'avant-projet des équipements et des aménagements, le projet foncier, ainsi que le projet d'aménagement d'un nouveau carrefour sur la route du Landar (RC 770) ont été finalisés durant l'année 2011.

La mise à l'enquête publique du projet de PPA est dès lors prévue durant le 1<sup>er</sup> semestre 2012.

### **Etude de planification dans le secteur du plan partiel d'affectation (PPA) « Le Miroir » et dans la zone agricole attenante**

Par courrier du 25 novembre 2011, le Service cantonal du développement territorial (SDT) nous a fait parvenir le rapport d'examen préalable, dans lequel les services consultés ont préavisé favorablement au projet, sous réserve de compléments et modifications divers portant notamment sur les problématiques suivantes : choix des sites, logements, compensation des surfaces d'assolement.

Les études complémentaires requises seront définies conjointement entre les partenaires début 2012.

### **Etude d'un plan partiel d'affectation (PPA) dans le secteur « Burquenet »**

Les études menées dans le cadre du PALM, du projet AFTPU et du SDEL ont clairement mis en évidence que le périmètre délimité par le carrefour du Voisinand, la route de Lavaux, les chemins de la Combe et de Burquenet, ainsi que par la route de la Conversion, réunit particulièrement les conditions préalables au développement d'un projet urbanistique.

Par décision du 28 mars 2011, la Municipalité a mandaté un bureau d'urbaniste en définissant le processus suivant :

- Inventaire des données de base ;
- Coordination avec les avant-projets et projets d'ouvrage du PP7, notamment en fonction de l'option « carrefour régulé » ou « giratoire » qui sera retenue pour le carrefour du Voisinand ;
- Proposition sous forme de variantes ;
- Mise au point du dossier ;
- Consultation des services cantonaux ;
- Enquête publique et mise en vigueur.

A noter que sur la parcelle communale n° 229 (ancien cimetière), la Municipalité souhaite favoriser, par le biais de cette procédure, le développement d'appartements protégés tout en préservant des espaces de verdure.

### **Etude de modification du plan partiel d'affectation (PPA) « Port du Vieux-Stand »**

Par courriers des 10 décembre 2010 et 26 février 2011, la Coopérative « Port du Vieux-Stand » a fait part à la Municipalité de son vœu de rallonger les estacades situées au Port du Vieux-Stand, afin de permettre à terme l'accueil d'environ 23 nouveaux coopérateurs.

Le projet consiste à prolonger d'environ 12 mètres les 3 estacades existantes, empiétant de la sorte sur la surface du « Plan d'eau protégé » définie par le PPA en vigueur. En compensation, il est proposé d'étendre la surface protégée vers l'Est.

Afin de requérir l'accord préliminaire du Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA), cette demande lui a été transmise par courrier municipal du 25 mars 2011.

En parallèle, la Coopérative a mandaté, avec l'aval de la Municipalité, un urbaniste pour mener à bien les études requises.

Au vu des modifications mineures qui seront apportées au PPA et à son règlement, la forme de l'addenda a été retenue.

Le projet finalisé a été transmis au Service cantonal du développement territorial (SDT) le 22 décembre 2011 pour examen préalable.

### **Etude d'intégration des capteurs solaires dans la zone ville et villages**

Après intégration des remarques formulées par la Section monuments et sites du Service cantonal Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPAL-MS), cette étude a été finalisée et validée par la Municipalité le 18 avril 2011.

L'ensemble de la démarche a été résumé au travers de la communication municipale n° 547/2011.

### **Commission consultative de la zone ville et villages**

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu 7 séances en 2011 au cours desquelles elle a examiné 13 projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

### **Commission consultative d'urbanisme**

La Commission consultative d'urbanisme a tenu 5 séances en 2011 au cours desquelles elle a examiné 5 projets de construction, conformément aux dispositions de l'art. 57 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire.

### **Commission de salubrité**

La Commission de salubrité n'a pas eu à intervenir au cours de l'année 2011.

## CONSTRUCTIONS PRIVEES

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

- 130 projets** ont été examinés et analysés entre le 1<sup>er</sup> décembre 2010 et le 30 novembre 2011.
- 74 projets** ont été soumis à l'enquête publique ; 19 d'entre eux ont suscité 48 remarques ou oppositions (1 munie de 27 signatures) dont 6 ont été retirées.
- 3 recours** ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal ; 2 ont été retirés à la suite d'accords intervenus entre les parties, alors qu'1 est toujours pendant.
- 51 projets** ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72d RLATC.
- 5 projets** ont été admis sur la base des dispositions de la loi sur les procédés de réclame.
- 1 projet** a été refusé.
- 15 projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

En outre, le service a examiné plusieurs avant-projets qui n'ont pas abouti à la présentation d'une demande de permis de construire en 2011 ou qui ont été abandonnés.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures et de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

De plus, notre service a assumé jusqu'au 31 juillet 2011, soit 1 mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune de Bourg-en-Lavaux, l'examen des principaux dossiers de police des constructions de la Commune de Grandvaux, en raison du départ à la retraite de son architecte-conseil.

### **Constructions hors zone à bâtir**

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département de l'économie.

Le service ATB s'est chargé d'organiser des séances avec les propriétaires ou architectes concernés et les responsables du Service cantonal du développement territorial.

Cette façon de procéder permet en outre de faciliter les démarches des intéressés, de les orienter sur la procédure à suivre et de connaître d'emblée les surfaces habitables supplémentaires, fixées par les lois fédérale et cantonale, auxquelles ils ont droit.

**Tableau des permis de construire délivrés en 2011**

<b>Objets</b>	<b>Nombre de logements nouveaux ou modifiés</b>
4 permis pour 6 villas individuelles	6
5 permis pour 6 bâtiments résidentiels	15
57 permis pour transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux	84
13 permis pour vérandas vitrées, jardins d'hiver, cabanes et abris de jardin, capite de vigne	
12 autorisations pour travaux de réfection divers	
14 permis pour installations de pompes à chaleur, de citernes à mazout ou à gaz et de capteurs solaires	
5 permis pour garages particuliers, couverts à voitures, places de stationnement et chemins d'accès ou de desserte	
8 permis pour piscines privées, jacuzzis et spas de nage	
6 permis pour installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente	
4 permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement et ouvrages antibruit	
1 permis pour antennes de téléphonie mobile, extension UMTS, modification de fréquences	
1 permis pour installation de silos à sel	
2 permis pour transformation de bâtiments en maison d'hôtes	13
<b>132 permis au total</b>	<b>118 logements</b>

### Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2011

Objets	Logements concernés
12 permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation	26 logements
15 permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien	17 logements
19 permis d'utiliser concernant des constructions et installations diverses	
1 permis d'habiter pour une maison d'hôtes	9 logements
<b>47 permis au total</b>	<b>52 logements</b>

### Tableau comparatif des six dernières années

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Permis de construire délivrés	137	128	130	140	117	132
Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés)	98	158	73	78	57	118
Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés	41	40	35	72	51	47
Nombre de logements concernés	27	83	97	66	116	52

#### Abris de protection civile

En 2011, le service ATB a examiné 2 nouveaux dossiers de construction d'abris de protection civile.

### Tableau comparatif des six dernières années

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Dossiers examinés et approuvés	7	6	4	3	0	2
Nombre de places protégées	191	232	91	84	0	53

## **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

**11** demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par notre service, le Chef régional à Cully et l'Office cantonal de la protection civile.

**11** propriétaires ont été tenus de verser à la Commune une contribution compensatoire dont les montants, fixés par l'Office cantonal, se sont élevés à **Fr. 84'400.--** au total et ont alimenté le compte n° 9282.022 intitulé « contributions compensatoires pour aménagement d'abris de protection civile ».

## **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TFV, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

**10** piscines ont été contrôlées dans le courant de l'année.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **235** unités.

## **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément aux instructions et à la directive cantonale relative à l'application de la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), la Municipalité a invité **22** propriétaires à faire procéder au contrôle périodique des installations soumises à autorisation par une entreprise spécialisée.

Elle a également rappelé leurs obligations à **11** autres propriétaires intéressés qui n'avaient pas effectué ces travaux dans le délai imparti l'année précédente.

## **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

Le responsable de Lutry a en outre assumé cette tâche sur le territoire de la Commune de Villette jusqu'au 31 juillet 2011, soit 1 mois après l'entrée en vigueur de la nouvelle Commune de Bourg-en-Lavaux.



## Photographies de réalisations privées

Pour clore ce chapitre consacré aux projets privés, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant des constructions réalisées ou achevées en 2011 :



Ch. du Crêt des Pierres : villa familiale



Sentier d'En Vaux : villa familiale



Sentier d'En Vaux : villa locative de 2 appartements



Route du Bras de Fer : villa familiale



Ch. de Crêt-de-Plan : villa familiale



Ch. de Mourat : imm. locatif de 5 appartements



Rte de Crochet : immeuble de 4 appartements



Rte de Crochet : immeuble de 2 appartements

## **BATIMENTS COMMUNAUX**

### **PREAMBULE**

L'année 2011 a été marquée par la création d'une UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) dans le pavillon des Marionnettes, permettant d'accueillir 36 enfants des cycles initial et primaires. L'inauguration des locaux s'est déroulée le 23 février 2011.

Parmi les travaux d'importance ayant concerné les autres bâtiments communaux, il convient de mentionner :

- l'amélioration esthétique de la cour intérieure de l'Hôtel restaurant Le Rivage ;
- la mise en place d'une couverture partielle de la terrasse de l'Hôtel restaurant Le Rivage ;
- la réfection des locaux sanitaires du collège du Grand-Pont et du pavillon « enfantine » ;
- le remplacement du système de fermeture mécanique de toutes les portes du collège du Grand-Pont par un système de clés électroniques ;
- la mise en place d'un éclairage de secours et d'une signalisation des issues de secours dans le collège du Grand-Pont et le pavillon « enfantine » ;
- le remplacement du système de marquage électronique du stand de tir de Chanoz-Brocard.

Au niveau des projets, la mise en place d'un système d'extinction automatique dans le local des archives communales situé au Château des Rôdeurs, la mise en conformité de l'éclairage de sécurité et la signalisation des issues de secours de l'Hôtel restaurant Le Rivage, la création d'une kitchenette au collège d'Escherins pour le MATAS (Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité), ainsi que l'aménagement d'une UAPE (Unité d'Accueil pour Ecoliers) à la Grand-Rue 22 (bâtiment propriété de la BCV) à la place d'un ancien cabinet médical, ont notamment été étudiés en 2011.

Enfin, dans le cadre de la rénovation prochaine du groupe scolaire des Pâles, un rapport sur la définition d'un concept énergétique a été établi par le bureau Sorane SA à Ecublens et une étude de protection incendie a été effectuée par le bureau CR Conseils Sàrl à Oron-la-Ville. Les documents produits serviront de base à l'établissement d'un préavis municipal dans le courant de l'année 2012.

### **TRAVAUX EFFECTUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Comme chaque année, le service a établi un planning général des travaux prévus au budget et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail nécessaire pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2011, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants ont été effectués dans les bâtiments communaux :

### **Temple de Lutry**

- Entretien courant des installations techniques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, sonnerie des cloches, horloge, accordage de l'orgue et sonorisation.
- Réparation d'un vitrail dans la nef côté Sud.
- Modernisation de la connexion de transmission d'alarme.

### **Eglise catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex**

- Remplacement de l'éclairage du tabernacle.
- Mise en place d'une main courante au bas de l'escalier à l'extérieur.
- Remplacement du bénitier en grès situé en haut de l'escalier d'accès à l'église.
- Remplacement de l'humidificateur de l'orgue.
- Remplacement d'une armoire dans la sacristie.

*Remarque : L'Eglise catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.*

### **Château de Lutry**

- Entretien courant des toitures.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Installation de détecteurs de présence dans les corridors.
- Installation d'un ventilateur dans les locaux sanitaires du greffe.
- Fin de la campagne d'amélioration thermique des fenêtres et portes, comprenant la mise en place de verres isolants et de joints, y compris la réfection du vernis.
- Réfection des murs de la cafétéria de la direction des travaux, ainsi que du local de la photocopieuse.
- Remplacement du climatiseur du central téléphonique situé dans les combles.
- Mise à niveau des installations de la salle du Conseil communal, comprenant trois sets de micro à main, un préamplificateur, l'installation d'un beamer LCD et d'un écran de projection.
- Révision de l'installation de climatisation de la salle de Municipalité.

- Remplacement et mise en conformité de la barrière du balcon du 2<sup>ème</sup> étage donnant sur la cour intérieure Nord-Est du château.

### **Château des Rôdeurs**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Réfection de la peinture des plafonds et des murs de la bourse communale.
- Réfection du vernis des fenêtres en chêne.
- Suppression du regard sur l'ancienne citerne à mazout enterrée dans le jardin au Nord-Est du château.

### **Bâtiment rue du Château 1 – Bibliothèque communale**

- Entretien courant.

### **Bâtiment rue du Château 2 & jardin d'enfants**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement des boîtes aux lettres.
- Réfection complète de la salle de bains du 3<sup>ème</sup> étage suite à une fuite d'eau, comprenant le remplacement partiel des écoulements, des alimentations eau chaude et froide, des appareils sanitaires et du carrelage, ainsi que la réfection de la peinture (une partie des travaux sera remboursée par l'assurance dégâts d'eau).
- Réfection de la peinture de l'appartement du 2<sup>ème</sup> étage suite au dégât d'eau.
- Remplacement du sèche-linge.
- Mise en place de répartiteurs électroniques de chauffage sur les radiateurs tubulaires du bâtiment.

### **Bâtiments de la place des Halles 1 et 3**

- Entretien courant des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, interphones, lave-linge, gâches électriques et de l'ascenseur.

### **Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26**

- Entretien courant de l'horloge de la Tour de l'Horloge, ainsi que des installations électriques, de chauffage et de ventilation, sanitaires, gâches électriques et de l'ascenseur.

### **Bâtiment de « La Poudrière »**

- Entretien courant.

### **Bâtiment rue Verdaine 6 « YRTUL »**

- Entretien courant.

### **Villa Mégroz - Café-théâtre « L'Esprit Frappeur »**

- Entretien courant du chauffage et des installations électriques.
- Mise en place, vers l'entrée, d'une vitrine d'affichage des spectacles du café-théâtre.

### **Bâtiment rue du Voisinand 2 – Bureaux des S.I.**

- Entretien courant.
- Réfection de la peinture extérieure des fenêtres et retouches de peinture sur l'avant-toit, y compris fabrication et pose de recouvrement des doubles planches du virevent en cuivre.
- Retouches de peinture intérieure dans la cage d'escalier.

### **Bâtiment des Champs 2 et atelier «Les Ouistitis » (*depuis le 25 août 2006, anciennement « La Marelle »*)**

- Entretien périodique du bâtiment, comprenant notamment les installations suivantes :
  - deux ascenseurs
  - portes des garages du service du feu et des services industriels
  - porte automatique du parking
  - éclairage de secours
  - ventilation des locaux du service du feu et des services industriels
  - vidange du séparateur à hydrocarbures et curage des collecteurs
  - chaudière et brûleurs à gaz, y compris remplacement de vannes diverses
  - éclairage de secours
  - entretien de l'adoucisseur d'eau
  - détection incendie et gaz.

- Modernisation de la connexion de transmission d'alarme.
- Nettoyage des vitrages des deux cages d'ascenseurs à l'intérieur de la trémie.
- Mise hors service de la citerne à gaz propane de 100 m<sup>3</sup>, comprenant son évacuation du site par et aux frais de l'entreprise Vitogaz Suisse SA.

### **Bâtiment « Le Rond-Point » route de Lavaux 62**

- Entretien courant des installations sanitaires, du chauffage et réparation d'écoulements divers.
- Contrôle et entretien périodique (tous les dix ans) de la citerne à mazout d'une contenance de 16'800 litres, conformément aux prescriptions en vigueur.
- Réfection de la peinture de quatre fenêtres dans l'appartement du rez-de-chaussée.

### **Bâtiment de la voirie**

- Entretien courant du bâtiment.

### **Bâtiment de La Balance à Savuit**

- Entretien courant du chauffage.
- Entretien de la toiture et de la ferblanterie, remplacement de tuiles.

### **Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.
- Remplacement du réfrigérateur de la cuisine du vigneron communal.
- Réparation des encadrements de fenêtres en molasse, comprenant les rhabillages nécessaires, le remplacement d'éléments en molasse taillée au réparoir et en calcaire dur, les jointoiements au mortier, ainsi que divers percements pour gonds et crochets de volets.

### **Hôtel restaurant Le Rivage**

- Entretien périodique des installations suivantes :
  - détection incendie
  - exutoire de fumée

- alarme incendie (TUS/Alarmnet)
  - porte automatique du sas d'entrée
  - installations électriques et sanitaires
  - ascenseurs (à la charge de la Société d'exploitation)
  - étanchéité de la toiture plate sur la cuisine
  - installation de climatisation (à la charge de la Société d'exploitation)
  - éclairage de secours.
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.
  - Fourniture et mise en place d'une couverture partielle de la terrasse, étanche et résistante au vent jusqu'à 75 km/h, y compris pose d'un nouveau revêtement de sol en dalles de granit, ainsi que d'un nouvel éclairage.
  - Mise en conformité de la hauteur de la barrière de la terrasse.
  - Amélioration esthétique de la cour intérieure, comprenant la réalisation d'une fresque représentant une partie du port de Lutry sur le mur de façade du bâtiment voisin, la mise en place d'un revêtement de sol (dalles de jardin en béton) sur le fond de la cour, la création d'une paroi phonique devant les monoblocs de ventilation du restaurant voisin pour atténuer la propagation du bruit, ainsi que quelques retouches de peinture.

#### **Hôtel restaurant Le Rivage – local commercial Forum Distribution**

- Entretien courant.

#### **Hôtel restaurant Le Rivage - centrale de chauffe à distance**

- Entretien courant de la centrale de chauffage à distance.

*Remarque :* Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

#### **Restaurant « La Lagune » et restaurant japonais « Ko-AN »**

- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Réfection de la peinture des murs et plafonds du café, y compris remplacement des spots encastrés.
- Mise en place de carrelage complémentaire sur les murs de la cuisine par mesure d'hygiène.
- Pose de carrelage au sol dans l'économat de la cuisine, ainsi que dans deux locaux de stockage dans l'annexe Ouest.



- Réfection du carrelage sur les marches d'escalier de l'appartement.
- Révision de la citerne à mazout de 10'000 litres, conformément aux prescriptions en vigueur, y compris remplacement du couvercle en fonte sur la chambre de visite.
- Dépose et repose après réparation d'un élément coulissant en verre de l'annexe Ouest, déformé par les racines du peuplier voisin abattu en 2010, y compris remise en état du sol en pavés béton de la terrasse et suppression des racines.
- Remplacement des moustiquaires devant les fenêtres de la véranda du restaurant Ko-AN et installation de moustiquaires devant les autres fenêtres du restaurant.

### **Ferme Ouest d'Escherins**

- Entretien courant.

### **Bâtiment « Belle Ferme » à La Croix-sur-Lutry**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage, y compris remplacement d'une pompe de circulation principale du chauffage.
- Entretien courant des appartements.
- Mise en place de pare-neige sur la lucarne Sud.

### **Villa chemin des Marionnettes 74**

- Réfection importante de la villa au niveau du rez-de-chaussée et du sous-sol suite au départ du locataire, comprenant notamment :
  - remplacement complet de l'agencement de cuisine, y compris les appareils ménagers
  - remplacement des appareils sanitaires de la salle de bains
  - remplacement du carrelage au sol et aux murs de la salle de bains
  - réfection de la peinture des murs et plafonds au rez-de-chaussée
  - mise en place d'une porte palière
  - mise en place d'un tableau électrique séparé pour l'étage
  - remplacement de la toile du store de protection solaire.

*Remarque : Sur décision de la Municipalité du 29 août 2011, l'entretien des aménagements extérieurs de la plus grande partie de la parcelle – partie en pente - sera effectué par le service de voirie, y compris l'élagage des arbres.*

### **Bâtiment du carrefour de La Croix**

- Entretien de la toiture, remplacement de tuiles, entretien de la ferblanterie.

**Bâtiment de service et garderie d'enfants « Clair de lune » à la route des Monts-de-Lavaux  
295 à La Croix-sur-Lutry**

- Entretien annuel des portes à sections des locaux de la voirie.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

**Grande salle de La Croix « Espérance d'Escherins »**

- Entretien courant, y compris des installations sanitaires et électriques.
- Mise en place de nouveaux cylindres électroniques sur toutes les portes du bâtiment.
- Réparation du fourneau et du four de la cuisine.

**Ferme de Chanoz Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)**

- Entretien courant.
- Aménagement de locaux pour les bûcherons, comprenant la création de vestiaires, douche, WC, cuisine et réfectoire.

**Stand de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)**

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des cibles, de la ciblerie et de la butte de tir.
- Remplacement complet du système de marquage électronique des cibles du tir à 300 m.

**Dépôt du Grand-Pont (bâtiment « Verly »)**

- Entretien courant.

**Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, point i, vestiaires, club de plongée)**

- Entretien courant de la toiture et de la ferblanterie.
- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Entretien courant des éléments de serrurerie, portes, fenêtres et serrures.

- Démolition d'une partie du dallage (entre les rails) du garage à bateau « Wilson » et mise en place de gravier en remplacement du sol en ciment afin d'augmenter l'humidité du local (bénéfique au bateau).

### **Bâtiment rue des Terreaux – anciens abattoirs**

- Entretien courant.

### **Bâtiment route de Lavaux 216 – poste de police APOL et appartements**

- Entretien périodique des installations suivantes :
  - exutoire de fumée
  - alarme incendie (TUS/Alarmnet)
  - chaudière à gaz
  - porte automatique du sas d'entrée
  - installations électriques et sanitaires
  - étanchéité des toitures plates
  - ramonage
  - ventilation.
- Modification de l'éclairage du local de garde à vue.

### **Buvette et vestiaires de la plage**

- Entretien courant des installations sanitaires et électriques.
- Curage des canalisations.
- Remplacement des deux portes de garage assurant la fermeture de la buvette par deux stores métalliques à rouleau dont l'ouverture est commandée par moteurs électriques.

### **Groupe scolaire du Grand-Pont**

#### **Collège, y compris classes enfantines et buvette du FC Lutry**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage, y compris le remplacement d'une pompe circulation primaire et secondaire.
- Entretien courant des stores.
- Réparations diverses de serrureries sur les portes d'entrée, les impostes des fenêtres et les fenêtres coulissantes.
- Entretien annuel des bornes de fermeture de l'accès véhicules à la cour du collège.

- Entretien annuel de la toiture plate de la buvette du FC Lutry et des toitures en tuiles, ainsi que de la ferblanterie.
- Entretien annuel des caméras de surveillance.
- Réfection complète des locaux sanitaires à tous les niveaux du collège, WC filles, garçons et enseignants, comprenant la mise en place de nouveaux appareils sanitaires, pose d'un nouveau carrelage au sol et sur les murs, nouvelles séparations et création d'un local de rangement pour le concierge à chaque étage.
- Réfection complète des locaux sanitaires du pavillon « enfantine », idem collège.
- Remplacement du revêtement de sol de la salle de rythmique par un parquet massif ayant les caractéristiques sportives pour l'enseignement de la rythmique.
- Mise en place d'un beamer avec haut-parleurs et écran de projection commandé par télécommande dans la salle de rythmique du pavillon « enfantine ».
- Remplacement du bac à nourrice dans la chaufferie.
- Installation d'un éclairage de sécurité dans le collège et dans le pavillon enfantine, y compris balisage des chemins de fuite et mise en place à chaque niveau d'un plan d'évacuation du groupe scolaire.
- Mise en place de serrures antipanique sur les portes d'entrée du groupe scolaire.
- Remplacement de tous les cylindres mécaniques des portes du groupe scolaire par des cylindres électroniques permettant un contrôle d'accès des lieux.
- Remplacement de tous les joints sur les portes d'accès aux classes.
- Remise en état des installations sanitaires du pavillon provisoire.
- Câblage informatique du collège et du pavillon provisoire.

### **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation, de détection incendie et d'éclairage de secours.
- Contrôle et entretien de la toiture et de la ferblanterie.
- Exécution d'un sol en résine synthétique dans le local d'engins.
- Amélioration de l'éclairage scénique, comprenant le remplacement des projecteurs de découpe et du projecteur de poursuite.

- Remplacement du mélangeur principal des douches.
- Remise en état du meuble réfrigéré pour les boissons, installé dans la cuisine en 1983.
- Remplacement du moteur du lave-vaisselle de la cuisine.
- Traitement des venues d'eau à travers la dalle du local d'engins par l'injection de résine.
- Mise en place de deux séchoirs à mains électriques dans les vestiaires du FC Lutry.

### **Buvette du FC Lutry**

- Mise en place de films de protection solaire sur les vitrages de la buvette.
- Création d'un abri pour l'entreposage de matériel divers situé dans l'espace entre le pavillon provisoire et le pavillon « enfantine ».

### **Groupe scolaire des Pâles**

#### **Collège**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage, y compris les caméras de surveillance.
- Mise en place d'un éclairage de secours et d'une signalisation des chemins de fuite au sous-sol et rez-de-chaussée.
- Remplacement de la conduite de chauffage à distance, enterrée au Nord du groupe scolaire (impossible à localiser précisément), suite à une fuite d'eau, celle-ci ayant déjà subi plusieurs défaillances par le passé. La nouvelle conduite assurant le chauffage des bâtiments Est et Centre, ainsi que de la salle de gymnastique, passe à travers les locaux de la Protection Civile et se trouve, de fait, mieux préservée des problèmes de corrosion et est accessible visuellement en tout temps.
- Mise en place de deux compteurs de chaleur à la chaufferie en relation avec le programme énergho ; ils seront relevés par les élèves dans le cadre d'un programme scolaire lié aux économies d'énergies (voir au chapitre des « études » ci-après).
- Remplacement des deux anciens brûleurs à mazout de la chaufferie, en très mauvais état, par les deux brûleurs de la chaufferie du Château, qui avaient été conservés et remplacés suite à l'introduction du gaz naturel.
- Câblage informatique en fibre optique entre les différents bâtiments du groupe scolaire et divers locaux, y compris installation de prises RJ45 dans les locaux des PPLS.

### • **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires, de ventilation et d'éclairage de secours.
- Entretien annuel de l'étanchéité de la toiture plate.
- Mise en place d'un éclairage de secours et d'une signalisation des chemins de fuite au niveau de la salle et des vestiaires ainsi que dans la cage d'escalier.

### **PC-PSS**

- Contrôle périodique des installations d'éclairage de secours.
- Contrôle courant des installations électriques et entretien courant de l'ouvrage.

### **Collège de Savuit**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Réfection complète de l'escalier d'accès extérieur revêtu de dalles en granit.
- Remplacement des fenêtres de l'appartement et de la classe du 1<sup>er</sup> étage avec verre isolant, afin d'améliorer l'isolation thermique du bâtiment.
- Remplacement de deux lavabos de classe par la mise en place de vidoir pour école.

### **Collège d'Escherins**

- Entretien périodique des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et contrôle de la toiture et de la ferblanterie.

### **Pavillon des Marionnettes**

- Fin des travaux d'aménagement d'une UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) pour 36 enfants, comprenant notamment : un local éducatif de 43 m<sup>2</sup>, un local bricolage de 19.5 m<sup>2</sup>, un local repos-bibliothèque de 16.5 m<sup>2</sup>, un local pour les devoirs de 16.5 m<sup>2</sup>, un bureau de 15.5 m<sup>2</sup>, un local de pause pour le personnel de 8.5 m<sup>2</sup>, une cuisine de 19 m<sup>2</sup>, un réfectoire de 42 m<sup>2</sup>, un hall d'entrée avec vestiaires de 29.5 m<sup>2</sup>, des locaux sanitaires pour garçons et filles, un WC pour personnes à mobilité réduite d'une surface de 14.5 m<sup>2</sup>, ainsi qu'un local technique de 3 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée et d'environ 10 m<sup>2</sup> au sous-sol.  
Il est à noter que l'eau chaude sanitaire est produite par un système de panneaux solaires.  
Les locaux ont été inaugurés le 23 février 2011.

## **Centre scolaire et Culturel de Corsy**

### **Collège**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, ascenseur, stores et de chauffage.
- Entretien courant de l'éclairage de secours et remplacement de batteries.
- Entretien courant des serrureries.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Remplacement du linoléum dans les locaux sanitaires.
- Rafraîchissement de la peinture des murs vers le monte-charge.

### **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, monte-charge et passe-plats, éclairage de secours, chauffage, ventilation, détection incendie, alarmes diverses, vidange des séparateurs d'essence et de graisses, chaudière à bois, curage des canalisations.
- Révision du système hydraulique des capots du silo à bois.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Rafraîchissement de la peinture du corridor d'accès aux vestiaires.
- Mise en place d'un compteur de chaleur dans la chaufferie dans le cadre du Plan Action Energie, en association avec la société energho.
- Remplacement de la vis d'Archimède assurant l'alimentation de la chaudière en plaquettes de bois.
- Remise en état du panneau d'affichage sportif.
- Modernisation et mise en conformité du système de détection incendie, y compris de la connexion de transmission d'alarmes.

### **Chapelle**

- Entretien courant.
- Remplacement d'un moteur d'un exutoire de fumée et d'un détecteur de pluie.

### **Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry**

#### **Collège et locaux scolaires annexes dans La Belle-Ferme**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien courant de l'étanchéité de la toiture plate.
- Entretien périodique des installations techniques : ascenseur, éclairage de secours, chauffage, chaudière à bois, sonorisation, exutoire de fumée.
- Création d'une liaison informatique entre le collège et la salle d'appui située dans La Belle Ferme.
- Curage de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Curage du réseau de canalisations des eaux claires et des drainages.
- Installation de beamers avec écrans de projection commandés par télécommandes et haut-parleurs dans les classes N<sup>os</sup> 2, 3, 6 et 7, y compris mise en place de stores d'obscurcissement, pose de haut-parleurs dans les salles de sciences et informatique, afin de compléter l'installation existante.
- Remise en état des dalles de sol sur le bord de la terrasse au-dessus de l'aula.

### **Salle de gymnastique**

- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien courant des installations électriques, sanitaires, de ventilation et de chauffage.
- Remise en état du terrain de basket extérieur.

### **Place de sport extérieure**

- Entretien courant des aménagements extérieurs.
- Renforcement de la barrière en bordure du terrain de sport.
- Nettoyage et curage du caniveau de récupération d'eau en bordure du terrain de sport.



### **Classes de Corsy, route de Belmont (dans complexe Züblin)**

- Entretien courant des installations électriques, sanitaires et de chauffage.

*Remarque :* Les locaux situés dans le complexe Züblin ne sont plus utilisés en tant que classes scolaires, mais sont occupés par les samaritains (deux salles) et par le club des aînés (une salle).

### **Garderie Les Moulins**

- Entretien courant des locaux.

### **Edicules publics**

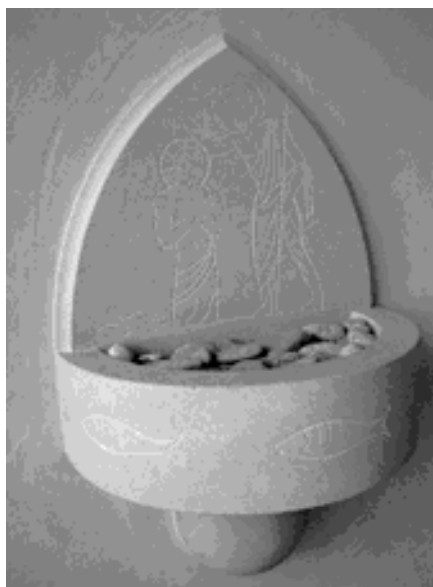
- Entretien courant des installations électriques et sanitaires, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.

\* \* \*

Pour clore ce chapitre consacré aux travaux effectués dans les bâtiments communaux, nous donnons ci-après quelques photographies illustrant les bâtiments concernés.



Eglise catholique St-Martin Lutry/Paudex  
Ancien bénitier



Nouveau bénitier



Eglise catholique St-Martin Lutry/Paudex  
Main courante au bas de l'escalier



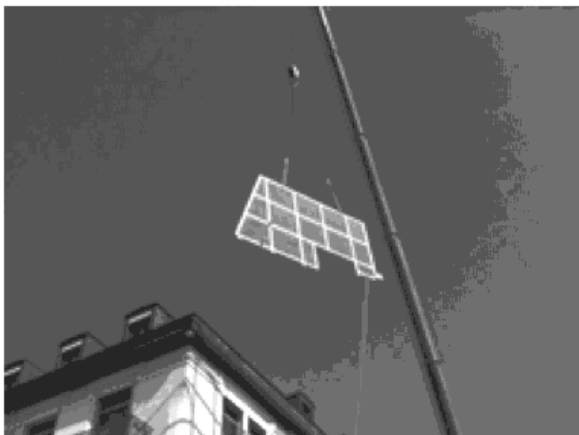
Château – Nouvelle barrière du balcon au  
2<sup>ème</sup> étage



Hôtel Le Rivage – Nouveau sol sur la terrasse



Hôtel Le Rivage – Couverture partielle  
de la terrasse



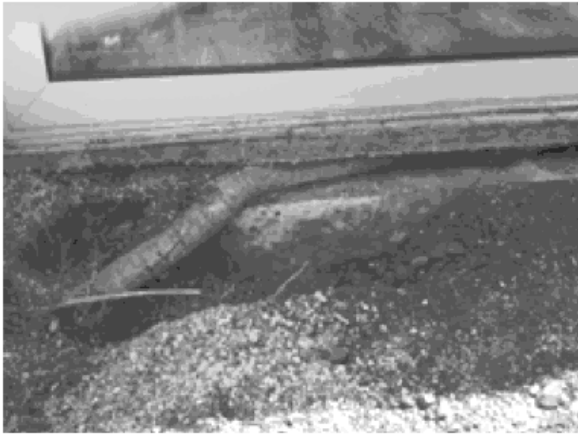
Hôtel Le Rivage – Cour intérieure  
Livraison de la structure pour paroi phonique  
devant les monoblocs de ventilation



Hôtel Le Rivage – Cour intérieure  
Paroi phonique terminée



Hôtel Le Rivage – Cour intérieure  
Fresque sur la façade du bâtiment voisin



Restaurant La Lagune – Racine ayant provoqué la déformation du vitrage coulissant de l'annexe Ouest



Restaurant La Lagune – Remise en état de la  
terrasse après suppression de la racine



Collège de Savuit – Escalier d'accès avant la réfection



Collège de Savuit – Escalier d'accès après la réfection



UAPE des Marionnettes – Cuisine



UAPE des Marionnettes – Réfectoire



UAPE des Marionnettes – Sanitaires



Collège de La Croix – Nettoyage du caniveau

## **ETUDES RELATIVES AUX BATIMENTS COMMUNAUX**

En 2011, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2012 et des budgets futurs :

### **Château des Rôdeurs**

Etude pour la mise en place d'un système d'extinction automatique dans le local des archives communales.

### **Hôtel restaurant Le Rivage**

Etude pour la mise en conformité de l'éclairage de secours dans les couloirs d'accès aux chambres d'hôtes et dans les différents locaux, y compris le balisage des chemins de fuite et la protection incendie de la cage d'escaliers Nord.

### **Collège d'Escherins**

Etude pour la création d'une kitchenette et modification des WC pour la classe du MATAS (Module d'Activités Temporaires et Alternatives à la Scolarité).

### **UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) à la Grand-Rue 22**

Etude pour l'aménagement d'une UAPE au 1<sup>er</sup> étage d'un immeuble situé à la Grand-Rue 22, propriété de la Banque Cantonale Vaudoise, dans des locaux de 168 m<sup>2</sup> anciennement occupés par un cabinet médical et permettant d'accueillir 24 enfants.

## **Optimisation énergétique des bâtiments communaux**

A la suite de l'adhésion par la Municipalité, le 25 février 2008, au « Plan d'Action Energie » (PAE) proposé par l'association energho, la saisie des relevés de consommation (chauffage, électricité, eau) dans la banque de données energhosat a été poursuivie en 2011.

25 bâtiments communaux font actuellement partie de ce PAE.

Le 11 août 2011, l'association energho nous a fait parvenir le premier rapport d'évaluation des collèges du Grand-Pont, des Pâles, de Corsy, de la Croix et de Savuit, grands consommateurs énergétiques, permettant de cibler et de prioriser les actions à entreprendre.

A noter que les collèges du Grand-Pont et de Corsy ont fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre du suivi des « Abonnements pour une utilisation rationnelle de l'énergie », souscrits par la Municipalité le 15 juillet 2010.

S'agissant du collège des Pâles, tenant compte des travaux de rénovation projetés, la Municipalité a souscrit, le 6 avril 2011, un abonnement « réduit » pour son suivi énergétique, permettant toutefois de sensibiliser et d'impliquer concrètement les élèves : constat de la

situation actuelle, suivi du projet de transformation, vérification des résultats d'économie obtenus, notamment pas le biais de mesures comparatives (projet Enerschool proposé par la Fondation Juvene : fondation pour l'action des jeunes en faveur de l'environnement au travers des nouvelles technologies de l'information).

D'autre part, divers travaux d'optimisation énergétique ont été entrepris dans les bâtiments communaux (voir précédemment au chapitre des « Travaux effectués dans les bâtiments communaux »), notamment le changement des fenêtres du collège de Savuit.

Des compteurs énergétiques ont également été mis en place dans les collèges des Pâles (cf. projet Enerschool ci-dessus) et dans la salle de gymnastique du collège de Corsy.

### **Archivage des plans d'architecte**

De nombreux anciens plans et calques montrent des signes de dégradation plus ou moins marqués et seront bientôt, de fait, inutilisables.

A la suite de l'acquisition d'un scanner grand format, nous avons entrepris, dès le mois de juin 2011, de scanner ces documents afin de les sauvegarder sous forme numérique.

2% du travail de sauvegarde est actuellement effectué. Le solde sera réparti sur les années 2012 et 2013.

## BATIMENTS COMMUNAUX

### Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leurs volume, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

N° ECA		Volume m <sup>3</sup>	Valeur ECA
251	Eglise de Lutry	12678	11'242'884.-
262	Château de Lutry	15256	11'786'330.-
	* Château des Rôdeurs		groupé avec le Château
254	Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)	675	677'628.-
265	* Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)	889	649'889.-
136-137	* Bâtiment place des Halles 1 et 3 (« Tour de l'Evêque » et « Anciennes Halles »)	7279	6'803'580.-
138	* Bâtiment Grand-Rue 24 (« Tour de l'Horloge »)	5230	4'751'360.-
	* Bâtiment Grand-Rue 26		groupé avec Grand-Rue 24
155	Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)	3474	2'111'077.-
187	Bâtiment rue Verdaine 6 (ancienne bibliothèque)	299	291'526.-
239	* Bâtiment de « La Poudrière » à la place du Temple/rue du Bourg	600	387'561.-
41	Villa « Mégroz » au Grand-Pont	2142	1'702'400.-
331	* Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)	1620	1'296'000.-
2992	* Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, atelier « Les Ouistitis », dépôts et atelier des SI et caserne des pompiers)	25847	7'828'521.-
3350	Garderie-nursery Les Moulins	1288	666'797.-
17	* Bâtiment « Le Rond-Point », rte de Lavaux 62	2251	1'225'962.-
1357	Bâtiment de la voirie	2558	1'274'741.-
555	* Bâtiment de « La Balance » à Savuit	1375	717'115.-
470	* Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)	2622	2'133'200.-
146	* Hôtel du Rivage	10171	12'259'250.-
27	* Restaurant « La Lagune »	3296	3'314'569.-
974	Ferme d'Escherins	1720	351'048.-
1026	* Belle Ferme à La Croix s/Lutry	4504	3'328'331.-
904	* Bâtiment du carrefour de La Croix s/Lutry	598	178'577.-
911	Grande Salle, La Croix s/Lutry	869	572'109.-
2774	* Bâtiment de service et garderie « Clair de Lune », route des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry	2102	1'428'570.-
977	Ancienne laiterie d'Escherins	116	62'833.-
991	Ferme de Chanoz Brocard	2303	548'871.-
2906	Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard	1440	335'045.-
1699	Stand de Chanoz Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)	1927	1'206'832.-
1738	Ciblerie de Chanoz Brocard	202	135'904.-
3191	Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux	75	56'875.-
44	Dépôt du Grand-Pont « Verly »	611	99'289.-
1633-2783	Bâtiment du sauvetage	1010	1'021'091.-
1270	* Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie)		

	accordé à M. Vincent Dozin)	1430	1'070'757.-
272	Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)	808	274'303.-
1010	* Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)	2792	2'858'630.-
479	Hangar du feu du Châtelard	94	61'100.-
1585	* Buvette de la plage	171	138'938.-
2080-2081	Vestiaires de la plage	256	222'625.-
1978	Station d'épuration (STEP)	17191	12'030'017.-
1979	Station de relèvement du quai Vaudaire	1023	1'573'719.-
1720	Station transformatrice du Landar	149	72'637.-
1721	Station transformatrice de Taillepied	149	72'637.-
1521	Station transformatrice chemin d'Orzens	125	60'937.-
2268	Station transformatrice de Pontfilet	60	32'500.-
2082	Réservoir et station transformatrice d'Escherins	5172	2'947'621.-
1239	Réservoir de Champ Maffrey	162	119'340.-
2712	Abri public de Mémise (sous-sol école de Mémise)	2278	1'382'592.-
1315	Refuge forestier du Bois de la Ville	164	68'413.-
516	Refuge forestier du Grand-Jorat (sur le territoire de Savigny)	153	82'875.-
1580	* Villa chemin des Marionnettes 74 (ex. Delacrausaz)	918	740'185.-
297	Sous-station électrique, y compris appareillage	42	186'993.-
1184	Capite de vigne En Mourat	10	3'250.-
3430	Couvert chemin de la Farganne	30	21'743.-

### Collèges

1511	Collège du Grand-Pont	11150	9'003'644.-
1512	Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry	2151	1'712'742.-
3152	Pavillon scolaire du Grand-Pont	700	303'335.-
1218	Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont	5960	5'778'949.-
2802	Couvert à vélos collège du Grand-Pont	70	11'168.-
1980-1981	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est	12171	9'087'922.-
2079	Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre	6759	5'148'869.-
1982	Salle de gymnastique des Pâles	5283	3'227'880.-
595	Collège de Savuit	1068	1'299'131.-
978	Collège d'Escherins	1583	845'195.-
1914	Pavillon scolaire des Marionnettes	1283	1'432'900.-
2757	Centre scolaire et Culturel de Corsy	13001	7'962'723.-
2834	Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy	27000	13'734'052.-
3265	Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry (école, salle de gymnastique, parking et abribus)	16497	10'797'802.-
2467-2469	Classes de Corsy, route de Belmont (dans le complexe « Züblin »)		groupées avec complexe Züblin

### Parkings publics

2604	* La Possession, Lutry	23730	8'923'291.-
2586	* Savuit	9732	3'194'579.-

\* *Bâtiments avec revenu locatif*



### Fontaines couvertes

206	Rue du Port	123	46'637.-
1702	Place du Voisinand	95	51'459.-
461	Le Châtelard	51	44'199.-
594	Collège de Savuit	75	43'875.-
569	Place de Savuit	108	121'551.-
554	Chemin de Praz à Savuit	75	44'688.-
721	Corsy-Dessous	72	43'680.-
775	Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus (ancien four banal)	147	72'313.-

Pour compléter cette liste, nous donnons ci-après le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

### Édicules publics (WC publics)

Parc de Taillepied – La Toffeyre  
Grande salle du Grand-Pont  
Débarcadère  
Grand-Rue  
Château (cour intérieure)  
Station de relèvement du quai Vaudaire  
Plage de Curtinaux  
Savuit  
Bossières  
Cimetière de Flon-de-Vaux  
La Croix (grande salle)  
Sentier du bord du lac (au Sud de la STEP)  
Abri TL (terminus de Plantaz)



## SERVICE DES TRAVAUX DOMAINES FORESTIER ET VITICOLE

### DOMAINES

#### Domaine viticole

#### Organisation

Le domaine viticole communal compte 13 parcelles d'une surface totale de 36'792 m<sup>2</sup>. En zone d'appellation Lavaux, elles sont situées en différents endroits du territoire en lieux de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante :

Situation	Appellation	Cépage	Surface m2	Surface par appellation m <sup>2</sup>	Droit de production l.
Chamaley	Villette	Chasselas	11'002		
Les Fossaudes	Villette	Chasselas	255		
Le Châtelard	Villette	Chasselas	2'359		
Les Plantes	Villette	Chasselas	3'823	17'439	16'741
		Gamay	200	200	168
Les Pâles - Esserts	Lutry	Chasselas	3'910		
Plantaz	Lutry	Chasselas	2'897		
Le Voisinand	Lutry	Chasselas	1'144		
Flon de Vaux	Lutry	Chasselas	1'069	9'020	8'659
La Grillyre	Lutry	Pinot noir	2657		
		Garanoir	750		
Mourat	Lutry	Pinot noir	2'754		
Les Blanchettes	Lutry	Pinot noir	1'754		
Entre-Châtel	Lutry	Pinot noir	1'336		
Les Pâles	Lutry	Pinot noir	882	10'133	8'512
<b>Total</b>			<b>36'792</b>	<b>36'792</b>	<b>34'080</b>

M. Daniel Buhlmann, vigneron-tâcheron, s'occupe également des vignes de la Commune de Paudex, d'une surface de 5'854 m<sup>2</sup>, jusqu'au stade de la récolte.

La récolte de pinot noir est livrée à la Viticole de Lutry et, après pressurage à notre cave, le moût de chasselas est livré à l'Union vinicole de Cully.

### **Entretien – reconstitution**

Pour les besoins des travaux de mise en séparatif (EU, EC) du quartier d'Orzens, 134 m<sup>2</sup> de vigne appartenant à un propriétaire privé ont été arrachés en 2009.

Au printemps 2011, le vigneron-tâcheron a procédé à la reconstitution de cette parcelle. Ce sont 100 pieds de chasselas qui ont été replantés.

### **Récolte 2011**

L'hiver 2010 – 2011 qui, au vu de ses premières offensives, s'annonçait comme un hiver rigoureux ne l'a pas été. Les précipitations ont été peu importantes et les réserves d'eau ont souffert.

Le printemps s'est révélé être le plus sec depuis le début des relevés des mesures en 1894. Il a été également l'un des plus chauds.

L'été 2011 s'est montré plutôt contrasté, frais et pluvieux en juillet et plus agréable en juin et août. Les pluies auront certainement réapprovisionné les sources, mais pas en suffisance pour combler un déficit déjà important.

Le mois de septembre a été caniculaire et les conséquences ont été d'avoir des vendanges précoces d'une part et, d'autre part, d'accentuer le déficit hydrique.

Cependant, ces conditions climatiques exceptionnelles ont contribué à une magnifique vendange 2011 d'un état sanitaire irréprochable.

Les vendanges ont débuté le 19 septembre par la récolte du pinot noir de la Commune de Paudex et se sont poursuivies jusqu'au 28 septembre.

Les extrémités des grappes de chasselas ont été retirées de la vendange, ainsi chaque parcelle a pu être récoltée au mieux de son potentiel en terme de concentration des sucres.

La récolte a donné les quantités suivantes :

✚ Chasselas : 25'400 litres de moût sondant en moyenne 72° Oeschlé.

✚ Pinot noir : 6'660 litres de moût sondant en moyenne 94° Oeschlé.

La récolte 2010 a été vinifiée par M. Buhlmann et le vin a été commercialisé comme suit :

✚ 6'200 litres de pinot noir vendus en bouteilles

✚ 8'850 litres de chasselas vendus en bouteilles

✚ 13'850 litres de chasselas vendus vrac

La récolte de pinot noir est réglée de façon à ne produire plus que 6'200 litres environ, ce qui correspond à la mise annuelle de 8'600 bouteilles.

**Commission viticole**

Durant l'année 2011, la Commission viticole s'est réunie une seule fois, soit le 13 janvier 2011 au chemin du Daley.

Une portion d'un mur qui soutient une parcelle viticole propriété de M. Jean-Christophe Piccard s'était effondrée.

Une fois sur place, la Commission a pu reconnaître la nécessité des travaux de remise en état de ce mur. Elle a accordé un subside correspondant au 100 % du coût des fournitures utilisées.

## Forêts communales

### Exploitation des bois

Durant l'exercice forestier 2010-2011, 2'722 m<sup>3</sup> ont été martelés selon la répartition suivante :

Situation	Genre de coupe	Résineux		Feuillus		Total	
		Tiges	Sylves	Tiges	Sylves	Tiges	Sylves
Ch. de Craivavers cheval (formation)	Eclaircie		31				31
Grand-Jorat	Réalisation	156	380	8	7	164	387
Grand-Jorat	Eclaircie				23		23
Nialin	Mise en lumière	205	429	17	29	222	458
Les Condamnés	Réalisation	141	327	8	20	149	347
Chanoz-Brocard (formation)	Mise en lumière	1	1	88	101	89	102
Chanoz-Brocard	Mise en lumière			68	70	68	70
Chanoz-Brocard	Mise en lumière			217	351	217	351
Gameyre	Soins cultureux				24		24
Gameyre	Eclaircie méc.		45				45
Les Dailles	Réalisation	56	135	15	24	71	159
Triage (soumissions)	Eclaircie méc.		460		137		597
Signal de Bochat	Mise en lumière			50	23	50	23
Ch. de la Léchire	Mise en lumière	20	29	54	18	74	47
Commune de Lutry	Châblis	38	57.6			38	57.6
<b>Total martelage</b>		<b>617</b>	<b>1895</b>	<b>525</b>	<b>827</b>	<b>1142</b>	<b>2722</b>

Les coupes ont produit les volumes suivants :

✚ Bois résineux	1'807.09 m <sup>3</sup>	73 %
✚ Bois feuillus	<u>680.52 m<sup>3</sup></u>	<u>27 %</u>
<b>Totaux</b>	<b>2'487.61 m<sup>3</sup></b>	<b>100 %</b>

Elles ont permis de mettre sur le marché les produits suivants :

✚ Bois de service résineux	1'640.63 m <sup>3</sup>
✚ Industrie résineux	69.27 m <sup>3</sup>
✚ Bois de service feuillu	19.79 m <sup>3</sup>
✚ Bois de feu long	9.00 m <sup>3</sup>
✚ Bois de feu en mètres (19 st)	19.67 m <sup>3</sup>
✚ Déchiquetage	<u>729.25 m<sup>3</sup></u>

**Total exploitation 2009/2010**      **2'487.61 m<sup>3</sup>**

Le bostryche a attaqué environ 50 m<sup>3</sup> de bois qui ont été exploités immédiatement.

En 2011, l'équipe forestière a effectué l'ensemble des coupes et a également réalisé les travaux suivants :

## Soins cultureux

### Fauchage dans les plantations

Cette année, l'équipe communale a procédé au fauchage d'environ 3 ha de plantations réparties comme suit :

✚ Bois de la Ville	5'296 m <sup>2</sup>
✚ La Gameyre	6'874 m <sup>2</sup>
✚ Bois de la Chaux	11'216 m <sup>2</sup>
✚ La Bressonne	7'949 m <sup>2</sup>
<b>Total</b>	<b>31'335 m<sup>2</sup></b>

Les surfaces de fauchage ont considérablement diminué depuis les années précédentes. Les plants sont de moins en moins concurrencés par la végétation, raison pour laquelle, en 2011, il n'a pas été nécessaire de renforcer notre équipe par l'équipe forestière de Pully.

### Dépressage et éclaircies en forêt de production

Plusieurs chantiers de soins cultureux représentant environ 6.8 ha (éclaircies de perchis ou dépressage de fourrés) ont été réalisés par l'équipe communale et se répartissent de la manière suivante :

Dépressage fourrés		Eclaircies perchis	
Bois de la Ville	44'645 m <sup>2</sup>	La Gameyre	975 m <sup>2</sup>
Grand-Jorat	20'222 m <sup>2</sup>	Lutrive	1'837 m <sup>2</sup>
<b>Totaux</b>	<b>64'867 m<sup>2</sup></b>		<b>2'812 m<sup>2</sup></b>

La lisière longeant la route de la Claie-aux-Moines a également été traitée, le but étant d'y favoriser les essences plus rares (chênes, merisiers, sorbiers) aux dépens de noisetiers et autres cornouillers qui ont tendance à étouffer toutes autres essences.

### Eclaircies en forêt de protection

Le régime torrentiel de la Lutrive préoccupant les autorités depuis des années, des travaux de stabilisation du lit et des berges ont été entrepris courant 2000.

Parallèlement, la forêt à fonction protectrice que constitue le cordon boisé de la Lutrive a fait l'objet de mesures sylvicoles. Les bois trop lourds et penchés dans le vide, déstabilisant les berges, ont été éliminés, favorisant ainsi la régénération naturelle d'essences en station, ce qui a eu pour conséquence de renforcer la stabilité du vallon.

Cependant, comme le confirment les cartes de danger du service cantonal de la forêt, de la faune et de la nature, la zone concernée reste potentiellement dangereuse, tant au niveau des chutes de pierres que des glissements superficiels. En 2008, notre service des forêts a d'ailleurs traité un éboulement survenu en rive gauche à la hauteur des parcelles occupées par le club de tennis, raison pour laquelle nous avons prévu des interventions forestières visant à renforcer le jeune peuplement afin qu'il puisse gagner en vigueur et ainsi tenir son rôle de protection.

Ce sont 28'140 m<sup>2</sup> de forêts protectrices qui ont été traités durant cette intervention. Les bois coupés sont restés sur place favorisant ainsi la création de zone propice au développement des espèces liées à la présence du bois mort (biodiversité).

Les forestiers ont également participé aux travaux suivants :

- ✚ Fauchage des bords des chemins et fossés.
- ✚ Travaux d'écoulement des eaux
- ✚ Fabrication et pose de bancs dans les forêts communales pour les promeneurs.
- ✚ Entretien des places de pique-nique à la fontaine de Praz-Balin et aux refuges du Bois de la Ville et du Grand-Jorat.
- ✚ Fauchage des 11,5 km de pistes forestières à usage piétonnier.
- ✚ Fauchage, dégagement des bords et remplacement de quelques infrastructures de la Piste Vita.

### **Travaux divers**

- ✚ Gestion du stock de plaquettes et broyage de 730 m<sup>3</sup> de bois.
- ✚ Sciage et stockage des bois pour le menuisier du Service de voirie.
- ✚ Sécurisation de l'avenue de la Gare et du Voisinand suite aux orages des 13 et 14 juillet.
- ✚ Entretien des dépôts de Chanoz-Brocard
- ✚ Dégagement de la couverture boisée pour la pose d'une conduite d'eau potable pour les Services Industriels dans le vallon de la Lutrive entre la route de Bossières et le quartier de Clair-Joli.

### **Travaux pour des tiers**

Notre équipe a exploité des chablis et réalisé divers travaux de soins cultureux et d'entretien des chemins pour la Commune de Belmont.

### **Subventions**

La Commune a bénéficié des subventions suivantes :

- ✚ Chantier de la Lutrive, et de la Gameyre – soins aux forêts protectrices fr. 8'509.50
- ✚ Soins aux jeunes peuplements dans les forêts de production (selon convention 2008 – 2011) fr. 23'657.30



## **Plantations**

Cette année, suite à une coupe de réalisation, l'équipe forestière a procédé au reboisement d'une surface de 16'680 m<sup>2</sup> aux bois des Condamnés et de la Sauffaz.

Ce sont 925 plants de cerisiers et un nombre équivalent de plants d'ormes qui ont été choisis pour réinstaller la forêt sur ces parcelles.

Le but de ce chantier a été de réintroduire l'orme qui a pratiquement disparu de nos forêts suite à une épidémie de graphiose qui a sévi durant les années 1980.

Pour garantir la réussite de cette opération, nous comptons sur la disparition de la maladie et la présence des plants de cerisiers et des autres essences qui assureront le développement de la forêt.

En outre, 700 pieds de sapins Nordmann sont venus compléter les surfaces dédiées aux sapins de Noël au bois de la Chaux.



## **Remplacement du véhicule des bûcherons**

Le véhicule des bûcherons n'était plus conforme à l'Ordonnance fédérale concernant les exigences techniques requises pour les véhicules avec sièges longitudinaux et nécessitait, de surcroît, des frais importants en vue de l'expertise. Il a dès lors été liquidé et notre choix s'est porté sur un nouveau véhicule utilitaire de type Pick Up 4 x 4 avec double cabine à même d'accueillir 4 personnes en toute sécurité.

## **ROUTES CIRCULATION**

### **Routes cantonales**

#### **Assainissement du bruit routier – routes de Lavaux (RC 780), des Monts (RC 773) et de Savigny (RC 769)**

En application de la loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE) et l'Ordonnance sur la protection du bruit (OPB), les routes dont le trafic émet un bruit trop important doivent être assainies par leurs propriétaires d'ici 2018. Au-delà de cette date, l'obligation d'assainir pour le propriétaire de la route demeurera, mais la Confédération ne versera plus aucune subvention.

Les valeurs limites d'exposition au bruit varient selon l'affectation du territoire (zones d'habitation, artisanale ou industrielle..). Elles ont été fixées en fonction des degrés de sensibilité attribués par la Commune aux différentes zones.

Les degrés de sensibilité au bruit (DS) de Lutry sont fixés par le plan d'attribution DS approuvé par le Conseil d'Etat le 21 février 1996.

La LPE, entrée en vigueur en 1985, précise également quels sont les locaux qui seront obligatoirement protégés. Cette obligation dépend du moment de l'équipement du terrain et de la date de l'obtention du permis de construire d'un bâtiment.

<b>Equipement de la zone à bâtir</b>	<b>Obtention du permis de construire (bâtiment)</b>	<b>Obligation d'assainir</b>
Equipée avant le 1.1.1985	Permis de construire antérieur au 1.1.1985	Oui
	Permis de construire postérieur au 1.1.1985	Oui
	Non construit	Oui
Equipée après le 1.1.1985	Permis de construire antérieur au 1.1.1985	Oui
	Permis de construire postérieur au 1.1.1985	Non
	Non construit	Non
En dehors de la zone à bâtir	Permis de construire antérieur au 1.1.1985	Oui
	Permis de construire postérieur au 1.1.1985	Non
	Non construit	Non

Le Service des routes (SR) est chargé, en collaboration avec le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN), d'étudier les mesures à prendre le long des routes cantonales. Les communes, propriétaires d'une grande partie de ce réseau routier, ont également la possibilité de participer à ces études et peuvent mettre en œuvre les mesures décidées conjointement avec le SEVEN et le SR, raison pour laquelle la Municipalité a entrepris une étude d'assainissement du bruit routier sur les tronçons routiers ci-dessus mentionnés.

Afin de déterminer la situation acoustique actuelle le long de ces axes, ce sont 246 bâtiments qui ont été évalués. Les mesures de bruit ont révélé que 440 personnes sont touchées par ces nuisances sonores.

Pour assainir cette situation, des travaux sur la voirie seront entrepris. Il s'agira essentiellement de remplacer les revêtements de chaussée par des tapis phono absorbants. De tels travaux permettront une atténuation phonique de l'ordre de 4 à 7 décibels.

Des aménagements ralentisseurs de vitesse sont également envisagés. Le giratoire au carrefour du Landar permettra une diminution du bruit de l'ordre de 2 décibels.

Actuellement, les résultats de l'étude font l'objet d'une évaluation auprès du Département des Infrastructures en vue d'une validation par le Conseil d'Etat. Une fois ce dossier validé, la Commune pourra prétendre à une participation de la Confédération pour le financement de ces opérations d'assainissement.

## **Routes communales**

### **Revêtements bitumineux**

Durant les mois de mai, juin et juillet, plusieurs tronçons routiers ont fait l'objet de travaux de réfection suivants :

- ✚ Pose d'un tapis à la rue des Terreaux Ouest et du Quai Doret.
- ✚ Remplacement du tapis du trottoir Nord de la route de Taillepied.
- ✚ Réparations urgentes sur la route de la Petite-Corniche à la hauteur du terminus des TL.
- ✚ Réfection complète de la couche de support et du tapis de la zone déformée par le passage des poids lourds à l'arrêt de bus du Voisinand.

### **Correction du carrefour à l'intersection des routes de Savuit, de la Culturaz et du chemin de Plantaz**

En vue de sécuriser la traversée piétonnière au droit du carrefour, une zone d'attente longeant la route de Savuit depuis le chemin de Plantaz a été réalisée.

Cet aménagement permet à un piéton de traverser la route de Savuit en toute sécurité d'une part et, tend à modérer les vitesses des véhicules, d'autre part.

De plus, l'éclairage public a été renforcé au droit des traversées piétonnières.



### Colmatage des fissures

Malgré un hiver relativement clément, les routes communales ont souffert et de nombreuses fissures ont été relevées. Il a été nécessaire de les traiter afin de prolonger la durabilité de la chaussée.

Les fissures ont été remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200°C)

Les surfaces suivantes ont été traitées :

- ✚ Route de Converney
- ✚ Chemin des Brûlées
- ✚ Chemin du Miroir
- ✚ Route de Bossières, partie inférieure
- ✚ Route de Crochet, partie supérieure
- ✚ Quai Doret
- ✚ Quai Vaudaire
- ✚ Chemins des Moines et du Daley
- ✚ Route de la Claie-aux-Moines
- ✚ Route de Praz Ballin
- ✚ Chemin de la Grangette

### Gravillonnage

Cette année, nous avons entrepris des travaux de gravillonnage du tronçon inférieur de la route de la Claie-aux-Moines, soit une surface de 3'500 m<sup>2</sup>.

Préalablement à ces travaux, les collaborateurs de la voirie ont effectué les travaux préparatoires tels que nettoyage, coupe franche des banquettes, reflachage et tous travaux de protection.

### Nettoyage des graffitis

Nous estimons qu'il est important de lutter contre les incivilités raison pour laquelle, depuis plusieurs années, nous organisons des campagnes de nettoyage de graffitis qui souillent nos édifices publics et autres ouvrages.

Les endroits retenus sont notamment ceux visibles du domaine public ou fréquentés par les usagers (trottoirs, passages inférieurs à piétons, murs, etc...)

Après deux actions de nettoyages menées début et fin 2011, nous avons pu constater qu'à ce jour aucune des surfaces traitées n'a été à nouveau souillée.



### Réparation du trottoir à l'avenue de la Gare

Suite à une réunion avec nos services, les collaborateurs des CFF ont pu constater le mauvais état du trottoir et ont admis l'urgence des travaux d'assainissement.

Bien que cet ouvrage soit leur propriété, la direction des travaux a été assumée par le service TFV.

En outre, la Commune a participé au financement de ces travaux de réparation. En effet, ce trottoir est totalement intégré au réseau communal.



## **LAC – RUISSEAUX**

### **Port de Lutry**

#### Prolifération des plantes aquatiques

Afin que les propriétaires de bateau puissent utiliser leur embarcation dans les meilleures conditions, notre Service de voirie enlève régulièrement la végétation dans le port durant l'été.

A l'heure actuelle, nous n'envisageons pas de fauchage à l'entrée et dans le port, car les plantes retombent dès que la température du lac baisse et que l'intensité lumineuse diminue.

Sauf cas exceptionnels, comme en été 2003 où une forte chaleur a duré plusieurs mois, cette situation n'évolue guère d'une année à l'autre.

### **Assainissement des berges de la Lutrive entre la ligne CFF du Simplon et la rue du Voisinand**

A la sortie du voûtage des Moulins, les berges et les ouvrages qui bordent la Lutrive ont subi d'importantes dégradations. Des phénomènes d'érosion ont été observés au droit des seuils de la rivière et des murs de soutènement des propriétés voisines.

Au vu de ce constat, des travaux d'assainissement ont été entrepris. Le fond du lit a été stabilisé et surélevé au moyen de blocs de pierre, les murs de soutènement riverains ont été protégés grâce à la mise en œuvre de cordons d'enrochement et deux seuils ont été consolidés.

Pour ces travaux, la Municipalité a pu prétendre à une participation financière du Canton. Le taux a été fixé à 56 % du coût total des dépenses.

### **Curage du tronçon inférieur de la Lutrive.**

Le tronçon inférieur de la Lutrive était encombré. Les riverains qui cultivent un jardin ou entretiennent leur pelouse ont utilisé trop souvent le lit de la rivière comme moyen de compostage des déchets végétaux.

Afin de redonner au cours d'eau sa section hydraulique d'origine, des travaux de curage ont été entrepris.

La section de ce ruisseau n'a pas un statut de tronçon corrigé dont l'entretien serait à charge du canton. Dès lors, il appartient à la Commune de Lutry d'en assumer la viabilité en collaboration avec le service des eaux, sols et assainissement (SESA). A ce titre, les travaux ont été subventionnés à hauteur de 56 % du coût total des dépenses.

Suite à cette intervention, les riverains ont été avisés par courrier de la nature de ces travaux et ont été invités à ne plus utiliser ce ruisseau pour éliminer les déchets végétaux.



## **SPORTS ET LOISIRS**

### **Patinoire foraine à la Place des fêtes**

Après une première saison d'exploitation de la patinoire, qui a débuté le 3 décembre 2010 et qui s'est terminée le 3 mars 2011, nous avons pu mesurer l'attractivité d'une telle installation auprès de la population.

Ce sont 979 adultes et 3060 enfants qui ont loué des patins. A ces chiffres, viennent s'ajouter environ 170 heures d'utilisation par les écoles, soit 65 séances pour 1'300 élèves environ.



Au vu de ces résultats positifs et encourageants, la Municipalité a décidé de poursuivre cette expérience pour 4 années supplémentaires.

L'exploitation de la patinoire a été remise à la Société de Développement de Lutry (SDL).

### **Réfection de la surface de sports synthétique au collège du Grand-Pont**

Cette surface a été réalisée en 1982. Durant ces dix dernières années, elle a déjà fait l'objet de plusieurs interventions ponctuelles afin d'assainir les secteurs décollés ou soulevés par les racines des arbres.

Malgré un entretien régulier, nous avons dû procéder à une réfection complète de cette place de sports.

Deux peupliers, dont les racines généraient des dégâts ont été enlevés et la surface synthétique usée a été remplacée. Ils seront compensés par des érables.

### **Remplacement du toboggan et de la tour en bois de la place de jeux de Taillepied**

La place de jeux de Taillepied dispose de plusieurs aménagements pour les enfants de tout âge. Les plus petits ont la possibilité d'utiliser le petit toboggan ainsi que les balançoires et peuvent également se rendre à la place de jeux du parc voisin de Casimir Reymond.

Les plus grands peuvent utiliser la surface prévue pour les jeux de ballons. La tour en bois et son toboggan, bien que prévus pour de jeunes utilisateurs, permettaient également aux adolescents de s'y réunir.



Vu l'état de délabrement de cet ensemble en bois et afin de répondre aux attentes des jeunes ayant atteint l'âge de l'adolescence, un aménagement de type mobilier urbain a été réalisé.

Dans le cadre de cet assainissement partiel de la place de jeux, l'escalier qui conduit un nouvel ensemble, installé sur une plate forme supérieure, a été refait.

## **ETUDES SPECIALES**

Ce chapitre traite des prestations fournies par le Service technique de la Direction des travaux en plus des tâches administratives et d'entretien prévues au budget annuel.

### **Avant-projets**














Le service a réalisé les avant-projets et les devis en prévision des travaux suivants :

- ✚ Exutoire EC à la rue des Tanneurs.
- ✚ Exutoire EC à la rue du Rivage
- ✚ Remplacement d'un collecteur EU à la route du Bras-de-Fer.
- ✚ Remplacement d'un collecteur EU dans le secteur de Jordillon (zone S)
- ✚ Renforcement du lit de la Lutrive et protection des rives.
- ✚ Curage du tronçon inférieur de la Lutrive.
- ✚ Réfection de la surface de sport synthétique au collège du Grand-Pont.
- ✚ Assainissement de la route de la Petite-Corniche à la hauteur du terminus des TL.
- ✚ Réaménagement du carrefour au bas de la route de Crochet.
- ✚ Réaménagement du carrefour à l'intersection de la route de Savuit et des chemins de la Culturaz et de Plantaz.
- ✚ Réfection du trottoir à l'avenue de la Gare.
- ✚ Réfection du trottoir Nord de la route de Tailleped.
- ✚ Réparation de l'arrêt de bus TL à la Croix-sur-Lutry.
- ✚ Aménagement d'un trottoir au chemin du Miroir.
- ✚ Réaménagement des routes de Savuit, Crochet et Sermotier.
- ✚ Aménagement d'un trottoir à la route de la Conversion.
- ✚ Réaménagement du carrefour du Landar.



### **Projets définitifs**

Le bureau technique a également établi les plans d'exécution, les soumissions et assuré la surveillance pour les chantiers suivants :

-  Mise en séparatif du quartier d'Orzens.
-  Réfection du collecteur E.C. à la route de Bossières.
-  Remplacement d'un collecteur EU à la route du Bras-de-Fer.
-  Remplacement d'un collecteur EU dans le secteur de Jordillon (zone S).
-  Renforcement du lit de la Lutrive et protection des rives.
-  Curage du tronçon inférieur de la Lutrive.
-  Réfection de la surface de sport synthétique au collège du Grand-Pont.
-  Assainissement de la route de la Petite-Corniche à la hauteur du terminus des TL.
-  Réaménagement du carrefour à l'intersection de la route de Savuit et des chemins de la Cultu-raz et de Plantaz.
-  Réfection du trottoir à l'avenue de la Gare.
-  Réfection du trottoir Nord de la route de Tailleped.
-  Réparation de l'arrêt de bus TL à la Croix/Lutry.
-  Remplacement du tableau électrique principal, mise en conformité des installations électriques et mise en œuvre d'une supervision à la Step.

## **ASSAINISSEMENT**

### **Mise en régime séparatif et renouvellement du réseau de canalisations**

L'équipement du réseau d'égouts en régime séparatif est en voie d'achèvement sur l'ensemble du territoire communal selon le programme fixé par le PGEE.

Des exutoires d'eaux claires doivent encore être réalisés dans le Bourg de Lutry.

Il s'agit également d'entreprendre les travaux nécessaires pour l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations existant.

### **Mise en séparatif du quartier Fénix/Orzens**

Les parcelles situées au Sud du chemin de Fénix ont été raccordées à l'équipement public d'eaux usées et d'eaux claires à la route de Tailleped.

Pour franchir le domaine des CFF en aval desdites parcelles, une galerie technique a été réalisée sous les voies au moyen d'un pousse-tube en acier de Ø 710 mm.

Deux canalisations ont été posées d'une longueur de 90 m', l'une pour les eaux usées en PE Ø 200 mm et l'autre en PE Ø 250 mm pour les eaux claires.



### **Remplacement de la canalisation d'eaux claires de la route de Bossières**

Dans le cadre des travaux relatifs à l'amélioration du réseau d'eau potable menés par les Services Industriels, le Service TFV a procédé à la réfection du collecteur d'eaux claires.

Cette canalisation a été remplacée par des tuyaux en PVC Ø 250 à 500 mm sur une longueur totale de 470 m'.

### **Réfection du collecteur des eaux usées à la route du Bras-de-Fer**

Le Service TFV a profité de remplacer cette conduite d'eaux usées qui était ovalisée avec des contrepenes dans le cadre d'un chantier relatif au renforcement du réseau électrique et de l'amélioration du réseau d'eau potable des Services Industriels.

La canalisation d'eaux usées a été remplacée par un tuyau en PVC Ø315 mm sur une longueur de 70 m'.

### **Remplacement du collecteur des eaux usées à Jordillon**

Le Service TFV a remplacé une conduite d'eaux usées en mauvais état située entre le chemin de Jordillon et la route du Bras-de-Fer. Cette canalisation a été remplacée par un tuyau en PE Ø 315 mm soudé, sur une longueur totale de 150 m'.

Ces travaux se sont tenus sur une parcelle en zone S (protection des eaux souterraines), raison pour laquelle l'étude de ce dossier a été réalisée en collaboration avec le Service des eaux, sols et assainissement (SESA).



### **Enveloppe budgétaire 2011**

Durant l'exercice 2011, l'enveloppe budgétaire de fr. 750'000.- accordée par le Conseil communal pour les travaux de mise en régime séparatif et de remplacement de canalisations a été utilisée de la façon suivante :

<b>Chantiers</b>	<b>Décompte final</b>
Remplacement de la canalisation EC à la route de Bossières	Fr. 370'000.00
Réfection du collecteur EU de la route du Bras-de-Fer	Fr. 49'365.70
Remplacement du collecteur EU à Jordillon	Fr. 157'808.00
<b>Total</b>	<b>Fr. 577'173.70</b>

## **Station d'épuration**

### **Contrôles analytiques**

Les analyses effectuées par le responsable de la Step ainsi que celles faites périodiquement par le Laboratoire cantonal montrent que les installations d'épuration fonctionnent bien. Les concentrations et les rendements satisfont à l'Ordonnance fédérale sur le déversement des eaux usées.

### **Remplacement du tableau électrique principal, mise en conformité des installations électriques et mise en œuvre d'une supervision.**

Les phases d'épuration ainsi que les locaux de la Step consomment en moyenne annuelle 310'000 kWh dont la moitié est produite par le groupe chaleur-force rénové en 2007.

Les Services Industriels de Lutry alimentent un tableau électrique principal qui gère la distribution en électricité aux différents postes (puissance 200 A). L'ancien tableau, qui était en fonction depuis l'ouverture de la Step (1974) ainsi que toutes ses composantes étaient obsolètes. Le matériel de remplacement pour cette génération de tableau n'étant plus disponible sur le marché actuel, il était de plus en plus difficile de trouver des pièces compatibles, raison pour laquelle toutes les cellules du tableau ainsi que son équipement ont été remplacés.

De même, l'installation électrique (câblage) ne répondait plus aux normes NIBT 2010 (norme des installations à basse tension), tant du point de vue du matériel que de la sécurité.

Nous avons remplacé les câbles oxydés ou ceux dont l'isolation était défectueuse. De plus, afin de protéger le personnel, des disjoncteurs FI à défaut de courant ont été installés dans le nouveau tableau électrique.

Enfin, dans le cadre de la réhabilitation du tableau principal et de ses installations électriques, nous avons créé un système de supervision dont le but est de mieux surveiller le fonctionnement de la Step au moyen d'un système informatique de contrôle des mesures et de l'état de tous les appareils.



Ancien tableau



Nouveau tableau

## **Equipement du laboratoire**

Pour un suivi des performances de notre station d'épuration, les eaux épurées ainsi que les boues sont régulièrement analysées.

Le four à moufle est un instrument indispensable pour ces tâches de laboratoires. Le matériel n'étant plus adapté, il a été remplacé par un four de taille réduite et installé sous une nouvelle hotte de ventilation.

En effet, les odeurs résultant de ces travaux de laboratoire sont désagréables. De plus, les acides utilisés sont des produits dangereux (soude caustique, acide sulfurique et chlorhydrique) et doivent être employés avec précaution, raison pour laquelle une hotte de ventilation qui confine l'utilisation de ces produits a également été intégrée au laboratoire.

## **Exploitation**

En plus des travaux d'entretien courant des machines, des bâtiments et des analyses, les employés de la Step ont réalisé les travaux suivants :

- ✚ Curage de la fosse « Aquabloc » pour l'eau industrielle, nettoyage des filtres et des conduites.
- ✚ Révision et nettoyage du dégrilleur d'entrée et du dégrilleur final.
- ✚ Remplacement de la pompe de dosage de chlorure ferrique par une pompe révisée.
- ✚ Nettoyage des toiles des aérateurs de la biologie, réparation de la sonde à oxygène et révision des surpresseurs.
- ✚ Entretien des bassins finaux 1 et 2, échange des roulements du pont racleur, échange des pompes de recirculation et traitement des bétons.
- ✚ Révision complète de la vis de déshydratation.
- ✚ Contrôle des soupapes de sécurité de la cloche à gaz.
- ✚ Travaux d'adaptation de tout le matériel électromécanique à la nouvelle supervision.

## **Avenir**

Un projet de modification de l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux est à l'étude. Les installations, d'une capacité minimum de 10'000 EH devront traiter les micropolluants d'ici 2020 – 2025.

En l'état de nos connaissances, nos installations devront être modifiées. Les volumes actuels des bassins ne permettront pas de satisfaire à ces nouvelles mesures.

En outre, lors de la dernière vidange des bassins courant 2010, nous avons procédé à une inspection visuelle des ouvrages de génie civil. Une analyse par un laboratoire a également été commandée et les conclusions du rapport mentionnent un début de réaction alcali-granulat (RAG).

La RAG est un phénomène gonflant et irréversible dû à une réaction des bétons au contact de l'eau. La conséquence principale est une diminution de la résistance du béton, ce qui va mener l'ouvrage à la ruine.

Au vu de ce qui précède, nous devons repenser à l'épuration de nos eaux usées. A cet effet, une étude visant à évaluer plusieurs variantes a déjà débuté. Actuellement, nous étudions la possibilité d'un raccord de notre réseau EU à la nouvelle Step de Vidy.

## Déchets ménagers

### Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères est effectué deux fois par semaine par une entreprise privée. Les ordures ont été transportées directement à l'usine d'incinération de TRIDEL à Lausanne par le concessionnaire.

En 2011, **2411 tonnes** de déchets ménagers ont été collectées représentant **257 kg** par habitant.

Le Service de voirie a également évacué **108 tonnes** de déchets provenant de la vidange des corbeilles.

### Déchets encombrants

L'enlèvement des déchets encombrants a lieu tous les mois. Les matériaux sont triés sur place, les objets métalliques sont chargés sur une camionnette en vue du recyclage (**46 tonnes**) et les résidus combustibles sont évacués à l'usine d'incinération de la TRIDEL (**205 tonnes**).

Les bennes entreposées à la déchetterie de Flon de Vaux ont permis de récupérer **68 tonnes** de ferraille et **77 tonnes** de déchets encombrants.

### Papier

Le papier est ramassé une fois par mois représentant **390 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage. Les bennes entreposées à Flon de Vaux ont également permis de récupérer **136 tonnes** de papier et **49 tonnes** de cartons.

### Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers entreposés sur 9 emplacements répartis sur le territoire communal. Elle a permis de collecter **363 tonnes** de verre repris par VétroRecycling.

La collecte de verre dans les quartiers de forte densité de Taillepied, de Burquenet, des Toises et de la Culturaz se fait une fois par mois avec le camion des ordures ménagères. Ce ramassage a permis de récupérer **101 tonnes** de verre, ce qui porte la quantité totale collectée à **474 tonnes**.

Un montant de **fr. 40'509.60** a été versé à la Commune par VetroSwiss au titre de remboursement de la taxe anticipée sur le verre. Ce montant couvre les frais de récupération de l'année précédente.

### Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers de 360 l réservés au recyclage des bouteilles de boisson en PET.

Ces containers sont pourvus d'un sac en plastique qui, lorsqu'il est plein, est transporté par le Service de voirie à Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m<sup>3</sup>. Périodiquement, sur appel de la voirie, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET sans frais pour la Commune. En 2011 ce ne sont pas moins de **28 tonnes** de PET qui ont été recyclées.

### **Récupération des boîtes métalliques et de l'aluminium**

Pour récupérer les boîtes métalliques et l'aluminium, des petits containers pourvus d'un sac en plastique ont été installés sur les places de collecte du verre. Ils sont vidés périodiquement par les employés de voirie et les sacs sont stockés à Flon-de-Vaux en attendant d'être repris gratuitement par l'entreprise Goutte lorsqu'elle récupère le PET. En 2011, **12 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

### **Récupération des huiles usées**

Les huiles de vidange et les huiles ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux au Quai Vaudaire, à la Station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC pour y être traitée. En 2011, **5030 litres** d'huiles usées ont été récupérées.

### **Récupération des textiles usagés**

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de vieux textiles, le groupement TEX AID a installé, en complément à la collecte des rues, des containers spéciaux aux emplacements du Quai Vaudaire, de la Combe, de Taillepied, de Flon-de-Vaux, d'Echerins, du chemin de Savoie et du Daley.

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récupérer **63 tonnes** de textiles usagés au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

### **Récupération des piles**

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées qui sont stockées et transportées par la voirie dans une entreprise spécialisée en vue du recyclage. C'est environ **2.4 tonnes** de piles qui sont récupérées annuellement.

### **Récupération de la matière organique**

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans le box en béton réservé à la Commune de Lutry. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon de Vaux où les déchets sont broyés sur place, sans frais supplémentaire, par l'exploitant de la Coulette qui se charge de leur transport.

Les déchets verts des jardins et espaces publics de la Commune qui proviennent du Nord de la ligne CFF de Berne sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, le sont à la décharge.

En 2011, ce ne sont pas moins de **994 tonnes** de matières organiques qui ont été compostées au total.



### Journée coup de balai

Notre traditionnelle journée coup de balai s'est déroulée le samedi **14 mai 2011** à la déchetterie de Flon de Vaux et a rencontré un immense succès.

Cette année, deux concours étaient proposés. Le premier récompensait les enfants qui récoltaient le plus de piles en utilisant le sachet remis dans l'Echomunal du mois d'avril. **140 kg** de piles nous ont été rapportées.

Le deuxième concernait notre logo qui n'attendait que le talent des enfants pour exister. Bricolages et dessins nous ont été retournés.



### Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population de la Commune de Lutry d'éliminer les anciens médicaments, les peintures et autres produits toxiques, la déchetterie de Flon de Vaux dispose de containers sous abris.

Les containers sont vidés une fois par mois par le Service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2011, **8,2 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérés, triés et transportés à CRIDEC.

### Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso.

**14 tonnes** de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, à un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

**Tableau comparatif de la collecte des déchets**

Récupération	2007		2008		2009		2010		2011	
	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.	Quantité t	Kg/hab.
Ordures ménagères	2'520	282	2'492	274	2479	266.6	2'508	269.6	2519	268.6
Gros déchets ménagers	293	32.8	279	30.7	279	30	276	29.7	282	30.1
Ferraille	135	15.1	171	18.8	193	20.8	134	14.4	123	13.1
Papier	574	64.2	557	61.3	561	60.3	550	59.1	575	61.3
Verre	430	48.1	439	48.3	454	48.8	445	47.8	474	50.5
PET	28	3.1	26	2.9	28	3.0	27	2.9	28	3.0
Boîtes métalliques	8	0.9	10	1.1	11	1.2	11	1.2	12	1.3
Déchets spéciaux ménages	6	0.7	5	0.6	5	0.5	7	0.7	8.2	0.9
Textiles	38	4.3	64	7	65	7	68	7.3	63	6.7
Piles	2	0.2	2	0.2	2	0.2	1	0.1	2.4	0.3
Matières organiques	1168	130.7	1000	110.0	963	103.5	1298	139.5	994	106
Capsules Nespresso	8	0.9	6	0.7	10	1.1	11	1.2	14	1.5
<b>Total</b>	<b>4'210</b>	<b>583</b>	<b>5'051</b>	<b>555.6</b>	<b>5'050</b>	<b>543</b>	<b>5'336</b>	<b>573.5</b>	<b>5095</b>	<b>543.3</b>
Récupération	2007		2008		2009		2010		2011	
	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.	Quantité litre	l/hab.
Huiles usées	4250	0.5	4830	0.5	5200	0.6	4960	0.5	5030	0.5
Nombre d'habitants	8'938		9'093		9'300		9'303		9379	

## **ENTRETIEN VOIRIE**

### **Acquisition d'une nouvelle camionnette à pont basculant**

L'ancienne camionnette à pont basculant était principalement utilisée par les jardiniers. Elle était également sollicitée lors du service de déneigement ainsi que pour le transport de matériaux tel que plaquettes en bois, béton, matériaux graveleux, etc.

Les frais d'entretien de ce véhicule, immatriculé en 1998, étant de plus en plus élevés, notre service a acquis un nouveau véhicule de même type, à savoir un Mercedes Sprinter 4 x 4 équipé d'un moteur turbo-diesel de 130 CV.



Cependant, l'ancien véhicule ayant bénéficié d'un traitement anti-rouille complet en 2009, nous avons pris la décision de le conserver. Il est employé au service de déneigement uniquement (savage et transport des barrières pare-neige).

Hormis les travaux d'entretien courant, les employés de la voirie ont réalisé les travaux suivants :

- ✚ Contrôle et élimination des foyers de feux bactériens selon les directives cantonales.
- ✚ Contrôle et destruction de nids de chenilles processionnaires.
- ✚ Travaux d'entretien de la parcelle de la villa du Signal de Bochat.
- ✚ Plantation d'une haie afin de sécuriser l'arrêt du bus scolaire au collège de la Croix.
- ✚ Enlèvement des grilles plastiques aux pieds des arbres du parking de la Combe et traitement des racines.
- ✚ Réfection de caniveaux au cimetière de Flon de Vaux.
- ✚ Travaux de reflachage et de réparation des routes communales.
- ✚ Aménagement d'une fosse de sécurité pour un jeu au parc du Signal de Bochat.
- ✚ Remise au profil de 200 m de fossés au chemin de la Cabuse.
- ✚ Terrassement et exécution des fondations pour du nouveau mobilier urbain à la place de jeux de Tailleped.
- ✚ Mise en place de nouvelles corbeilles pour le tri des déchets au cimetière de Flon de Vaux.
- ✚ Remplacement d'un portique balançoire à la place de jeux du Signal de Bochat.
- ✚ Travaux de peinture sur les locaux destinés au stockage des déchets spéciaux à la déchetterie.
- ✚ Fabrication de cibles pour la police.

- ✚ Réfection d'un tronçon de la passerelle en bois à la route des Monts-de-Lavaux.
- ✚ Transport de matériel pour la direction des écoles.
- ✚ Capture des pigeons dans le Bourg de Lutry.
- ✚ 680 heures pour la fête des vendanges
- ✚ 1263 heures pour le déneigement (sans la préparation : pare-neige, etc...) et 60 tonnes de sel répandues sur les routes.

#### Historique

Hiver	Tonnage de sel	Heures de travail
2003/2004	69	674
2004/2005	118.6	2307
2005/2006	116.5	924
2006/2007	14.6	245
2007/2008	13.3	192
2008/2009	110.6	1389
2009/2010	122	1766
2010/2011	60	1263

- ✚ 904 heures de balayuse de routes.
- ✚ 142 heures de balayuse de trottoirs et parkings.

De plus, la voirie assure un soutien logistique à de nombreuses fêtes et manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

## **POLICE**

L'Association Police Lavaux (APOL) est active depuis le 1er janvier 2011.

Les policiers ont poursuivi, durant cette année, leurs actions de prévention, de répression, de visibilité et d'analyse technique sur la territorialité de Lutry conformément aux bases légales et aux mandats confiés par les autorités lutriennes. Le détail de ce travail figurera dans le rapport de gestion de l'APOL.

L'APOL exécute les missions administratives décrites ci-après pour le compte de la commune de Lutry:

### **Police administrative**

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Autorisations pour manifestations :</b>		
➤ permis temporaires	41	40
➤ tombolas	8	11
➤ lotos	7	6

### **MANIFESTATIONS CONTROLEES**

Le personnel de la direction de police et la police administrative ont contrôlé, durant cet exercice, 409 manifestations dont les plus importantes ont été bien évidemment le Lausanne Marathon, la Fête des Vendanges, le transit de courses cyclistes, le départ du Tour du Pays de Vaud, la rencontre internationale d'hydravions « grandeur réelle », les concerts sur les quais, la course des Singes, l'ouverture dominicale des magasins, la cérémonie du 1<sup>er</sup> Août, la Brocante de Lutry.

### **ETABLISSEMENTS PUBLICS**

- « Association Viticole de Lutry » : jusqu'au 30.04.2011, licence N, « Débit de boissons alcooliques à l'emporter »  
« Société Coopérative » dès le 01.05.2011, 1 licence L, « Autorisation spéciale »
- « Au P'tit Gourmet », Grand-Rue 15, jusqu'au 23.09.2011  
Dès le 05.10.2011, Grand-Rue 9
- 31.07.2011                      Fermeture « Cave Verdaine »
- 01.01.2011 :                      Nouvelle licence de débit de boissons alcooliques à l'emporter,      Licence N, « Granchâteau »

- Dès le 01.04.2006 : « Katima & cie », licence N, « débit de boissons alcooliques à l'emporter »
- Dès le 01.04.2011 : Whisky Time, licence L, « autorisation spéciale »
- Dès le 01.12.2011 : Ouverture « Giù », licence N, « débit de boissons alcooliques à l'emporter »
- Dès le 01.04.2011 : Ouverture « Bourg 7, licence A1, « Hôtel sans restauration »
- Dès le 31.01.2011 : Fermeture « Tea Folly »
- Dès le 18.03.2011 : Ouverture « Trois Pommes », licence B, « café restaurant »
- Dès le 01.02.2011 : Changement de tenancier : « Le Café Noble Sàrl »

### **Permissions de café :**

Les débits de boissons de la commune ont bénéficié de 22 heures de prolongation d'ouverture (42 en 2010).

➤ 13 permissions à	CHF	5.- (1 h.)	CHF	65.-
➤ 3 permissions à	CHF	13.- (2 h.)	CHF	39.-
➤ 1 permission à	CHF	21.- (3 h.)	CHF	21.-
Total			CHF	125.-

### **DISTRIBUTEURS ET JEUX AUTOMATIQUES**

Les autorisations étant valables cinq ans, aucune facturation n'a été effectuée en 2011.

### **Registre des entreprises :**

	<b><u>2011</u></b>	<b><u>2010</u></b>
➤ nouvelles inscriptions	57	38
➤ radiations (déménagements, cessations d'activités, etc....)	37	40

### **Denrées alimentaires :**

➤ contrôles effectués par le Laboratoire cantonal	31	39
➤ avertissements	1	1
➤ dénonciations	0	0

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Champignons :</b>		
➤ total contrôlé récoltes particulières	kg 165	kg 150
➤ dont avariés	kg 73	kg 50
➤ dont vénéneux	kg 3	kg 20
<b>Taxes cantonales et communales de séjour :</b>		
➤ encaissement taxes cantonales et communales	38'649.40	47'448.50
○ hôtels de Lutry	21'670.--	24'310.--
○ résidences secondaires + locations chambres	10'677.30	8'646.40
○ camping du Portillon	6'302.10	14'492.10
<b>Divers :</b>		
➤ bulletins d'hôtels	8'805	9'405
➤ chiens recensés	420	403
➤ permis de pêche délivrés	76	82
<b>Notifications diverses :</b>		
➤ commandements de payer commune de Lutry	816	1'166
➤ objets trouvés	206	221
➤ objets restitués	71	47

## **PORT**

Nous avons attribué 8 places, soit 6 d'amarrage dont 2 suite à une succession et 2 places de stationnement à terre.

### **Situation des listes d'attente**

Amarrage dans le port :	domiciliés à Lutry	318
	domiciliés hors commune	87
Stationnement à terre :	domiciliés à Lutry	26
	domiciliés hors commune	19

## **PLAGE**

La Municipalité, dans sa séance du 7 mars 2011, a décidé de reconduire le mandat de surveillance de la plage par une société de surveillance entre 18 heures et 03 heures.

Cette action est pratiquée par un vigile qui a exercé durant 819 heures (630 en 2010) et le coût afférent à cette prestation s'est élevé à CHF 44'062.20 (CHF 33'895.- en 2010). Le vigile a procédé au refoulement de 1'051 personnes (902 en 2010) et a refusé l'entrée à 263 citoyens (431 en 2010) désireux de rejoindre l'aire de détente en dehors des heures autorisées.

L'autorité exécutive a décidé de ne pas reconduire le mandat confié à une étudiante les week-ends de grande affluence. En effet, les éléments en notre possession semblent attester que la situation de gêne ressentie par le comportement de certaines personnes fréquentant l'aire de détente de Curtinaux a été assainie. Durant la saison estivale, nous n'avons reçu aucune plainte en relation avec la problématique rencontrée les années précédentes.

Les agents ont conduit, pendant l'été 2011, 26 interventions de police sur cette aire de détente ou son proche périmètre. Le 50 % des interventions ont été conduites en période nocturne et la plupart en appui du vigile.

Conformément aux dispositions légales et à la requête du service cantonal, nous avons effectué 2 prélèvements pour analyse de la qualité hygiénique de l'eau des plages. Celle-ci n'a donné lieu à aucun commentaire.

## **PARKINGS**

Etat de situation des locations

Possession	:	285	places	-	421	abonnements
Savuit	:	75	places	-	42	abonnements
Corsy	:	102	places	-	22	abonnements
Combe	:	117	places	-	85	abonnements
Croix	:	37	places	-	27	abonnements
Vaudaire	:	83	places	-	44	abonnements
Macarons B	:	20				
Macarons C	:	26				

## **CIMETIÈRE**

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré 117 décès. 102 personnes ont été incinérées alors que 14 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

Tombes enfant	1	Jardin du souvenir	15
Tombes à la ligne	4	Niches en concession	3
Tombes cinéraires	3	Concession de corps	0
Columbarium	8		



	<u>2011</u>	<u>2010</u>
<b>Décès enregistrés :</b>	117	117
➤ inhumations	14	20
➤ incinérations	102	97
➤ dépôts d'urnes et de cendres	17	26
➤ concessions de corps accordées	0	1

## Réseau routier

### CIRCULATION

La municipalité, dans sa séance du 7 février 2011, a décidé, pour la 24<sup>e</sup> année consécutive, de reconduire les restrictions de circulation et de parcage dans les rues du Bourg. Celles-ci ont été actives en restrictions fixes du 10 juin au 25 septembre 2011 tandis que les restrictions « week-ends » ont été mises en place du 1er avril au 9 juin 2011 et du 26 septembre au 23 octobre 2011.

### SIGNALISATION

Stock Pole Cone 1 x - Route du Grand-Pont 1 poteau 1300 mm pour afficheur de vitesse - Chemin des Toises cadre pour plaque de rue - Chemin de la Jaque 1 x 2.33 de l'OSR «sens obligatoire à gauche » 1 support avec cadre - Rue du Bourg 1 x 2.59.1 de l'OSR «zone 30 km » vandalisme - Route d'Ouchy 2 x 4.18 OSR «parcage avec disque » 1 support 270 cm - Stock 3 x texte noir MARCHE - Rue du Village 1 x 2.37 de l'OSR «obliqueur à droite » 1 x cadre - Route du Crochet 1 x 1.26 OSR «circulation en sens inverse » 1 x cadre - Stock 1 toile de triopan 900 mm «manifestation – accident – autres dangers » dommages à la propriété - Chemin de la Culturaz 8 x 4.18 de l'OSR «parcage avec disque excepté macaron c » - Chemin de Curtinaux 2 x 4.18 de l'OSR «parcage avec disque excepté macaron c » 2 cadres - Chemin de Sermotier/route de Savuit 15 x 4.18 de l'OSR «parcage avec disque excepté macaron c » - Chemin des Toises 3 x 4.18 de l'OSR «parcage avec disque excepté macaron c » 3 x cadres - Route de Taillepied 22 x 4.18 de l'OSR «parcage avec disque excepté macaron b» - Route de Lavaux/giratoire route de Savuit «1 poteau 4000 accident » - Route de Lavaux/route de la Corniche 2 x 2.34 de l'OSR «obstacle à contourner par la droite» 1 x support avec cadre 1 x borne plastique 1 socle en béton - Route de la Croix 3 x miroir vandalisme - Route de la Conversion 2 x miroirs usure - Stock 2 x 1.30 de l'OSR «danger piétons » - Stock textes pour plaquettes «0700 – 1900 » - Route du Bras-de-Fer 1 x 1.02 de l'OSR «virage à gauche » usure - Route du Bras-de-Fer 1 x 2.08 de l'OSR «interdiction aux autocars » 1 x cadre - Route du Bras-de-Fer 1 x plaques avec texte 2 km 1 x cadres - Giratoire de La Croix 1 x 2.08 de l'OSR «interdiction aux autocars » 2 x cadres 1 x plaque complémentaire de distance - Route de la Croix/route du Bras de Fer 1 x 2.08 de l'OSR «interdiction aux autocars » 2x cadres 1x plaque complémentaire de distance - Rue du Village 1 x 2.08 de l'OSR «interdiction aux autocars » 2 x cadres et 1 x plaque complémentaire de distance - Stock 1 x panneau avec texte «accès centre fermé parking de la Possession autorisé » - Chemin de la Culturaz 1 x 3.02 de l'OSR «cédez le passage » 1 x cadre - Route du Crochet 2 x 4.29 de l'OSR «Savuit / Lutry » Vol - Sentier d'En-Vaux 1 x 4.09 de l'OSR «voie sans issue » 1 x cadre - Sentier d'En-Vaux nord et sud 2 x 2.14 B «interdiction générale de circuler scooter vélos autos » 2 support cadres 2 socle béton - Chemin de la Jaque 1 x 1.26 de l'OSR «danger circulation sens inverse » 1 x cadre - Chemin de la Jaque 1 x 2.02 de l'OSR «accès interdit » 1 x cadre - Stock support pour triopans dommages à la propriété - Stock 1 x 2.43 de l'OSR «interdiction de tourner à gauche » - Stock 1 x triopan 900 mm «autres dangers manifestation accident chaussée glissante » - Route de Taillepied 2 x 2.34 de l'OSR «obstacle à contourner par la droite » 1 support cadre 1 x borne en plastique 1 x socle en béton fuite après accident - Chemin de la Jaque 1 x totem « zone 30 » accident - Stock 1 x miroir - Grande Rue 1 x miroir fuite après accident - Rue du Village 1 x balise noir blanche 2500/700 mm accident.

### **Changement signalisation en cours aux normes 2011 secteur nord**

14 x 2.30 de l'OSR «vitesse maximale 60 km » - 6 x 2.01 de l'OSR «interdiction générale de circuler » - 4 x 2.02 de l'OSR «accès interdits » - 6 x 2.01 400 mm de l'OSR «interdiction générale de circuler » - 5 x 2.02 400 mm de l'OSR «accès interdit » - 10 x 3.02 900 mm de l'OSR «cédez le passage » - 8 x 2.16.3 de l'OSR 400 mm «limite générale 3,5 t » - 1 x 2.16.3 de l'OSR 600 mm «limite générale 3,5t » - 9 x 2.30.1 de l'OSR «vitesse maximale 50 km » - 2 x 1.06 de l'OSR «cassis » 2 cadres - 1 x 4.08 de l'OSR «sens unique » - 4 x 4.11 l de l'OSR «passages pour piétons gauche » 1 cadre - 4 x 4.11 r de l'OSR «passages pour piétons droite » 1 cadre - 4 x 3.02 600 mm de l'OSR «cédez le passage » - 4 x 2.42 600 mm de l'OSR «interdiction d'obliquer à droite » - 4 x 2.43 600 mm de l'OSR «interdiction d'obliquer à gauche » - 2 x 1.08 de l'OSR «chaussée rétrécie à droite » - 1 x 1.09 de l'OSR «chaussée rétrécie à gauche » - 1 x 2.16 400 mm de l'OSR «poids maximal 5,5 t » - 2 x 4.77 de l'OSR «disposition des voies de circulation » - 2 x panneau fond blanc avec 2.30 de l'OSR «30 km » - 2 x panneau fond blanc avec 2.53 de l'OSR «fin 30 km » - 1 x 1.01 de l'OSR «virage à droite » - 2 x 1.01 600 mm de l'OSR «virage à droite » - 2 x 1.30 de l'OSR «dangers piétons » 2 cadres - 6 x 4.09 de l'OSR «impasse » 2 cadres - 1 x 2.19 600 mm de l'OSR «hauteur maximale 2.20 m » - 1 x 1.10 de l'OSR «descente dangereuse 16 % » - 1 x 1.10 de l'OSR «descente dangereuse 14 % » - 2 x 1.27 de l'OSR «danger feux » - 1 x 1.27 de l'OSR «danger feux 70 m » - 1 x 4.29 de l'OSR «début localité Bossières » - 1 x 4.29 de l'OSR «début localité Savuit » - 1 x 2.30.1 de l'OSR «limite générale 50 km » - 1 x 2.53.1f de l'OSR «fin de limite générale 50 km » - 1 x 4.29 de l'OSR «début de localité route secondaire Savuit » - 1 x 4.29 de l'OSR «début de localité route secondaire Lutry » - 1 x 4.29 de l'OSR «début de localité Bossières » - 1 x 4.29 de l'OSR «fin de localité route secondaire Forel » - 1 x 4.27 de l'OSR «début de localité route principale Corsy » - 1 x 4.28 de l'OSR «fin de localité route principale La Croix /Grandvaux/Belmont » - 1 x 4.27 de l'OSR «début de localité route principale La Conversion /Lutry » - 1 x 4.27 de l'OSR «début de localité route principale Corsy / Lutry » - 1 x 4.27 de l'OSR «début de localité route principale Lutry » - 1 x 4.27 de l'OSR «début de localité route principale La Conversion » - 1 x 4.29 de l'OSR «début de localité route principale La Croix s/Lutry » - 1 x 4.30 de l'OSR «début de localité route secondaire Grandvaux /Forel » - 15 x 4.33 de l'OSR «indicateurs pour route secondaire «2 x Bossières – 1 x toutes directions – 1 x Grandvaux – 4 x Le Daley - 2x Lutry/Savuit - 1 x Forel Grandvaux - 1x Lausanne Belmont La Croix - 3 x Echerins » - 1 x 4.31 de l'OSR «indicateur pour autoroute » - 2 x plaques de rues « Chemin de Crêts des Pierres » - 3 x plaques de rues «av William » - 2 x panneaux pour totems «30 km et fin de 30 km » - 1 x panneau pour totems «30 km ».

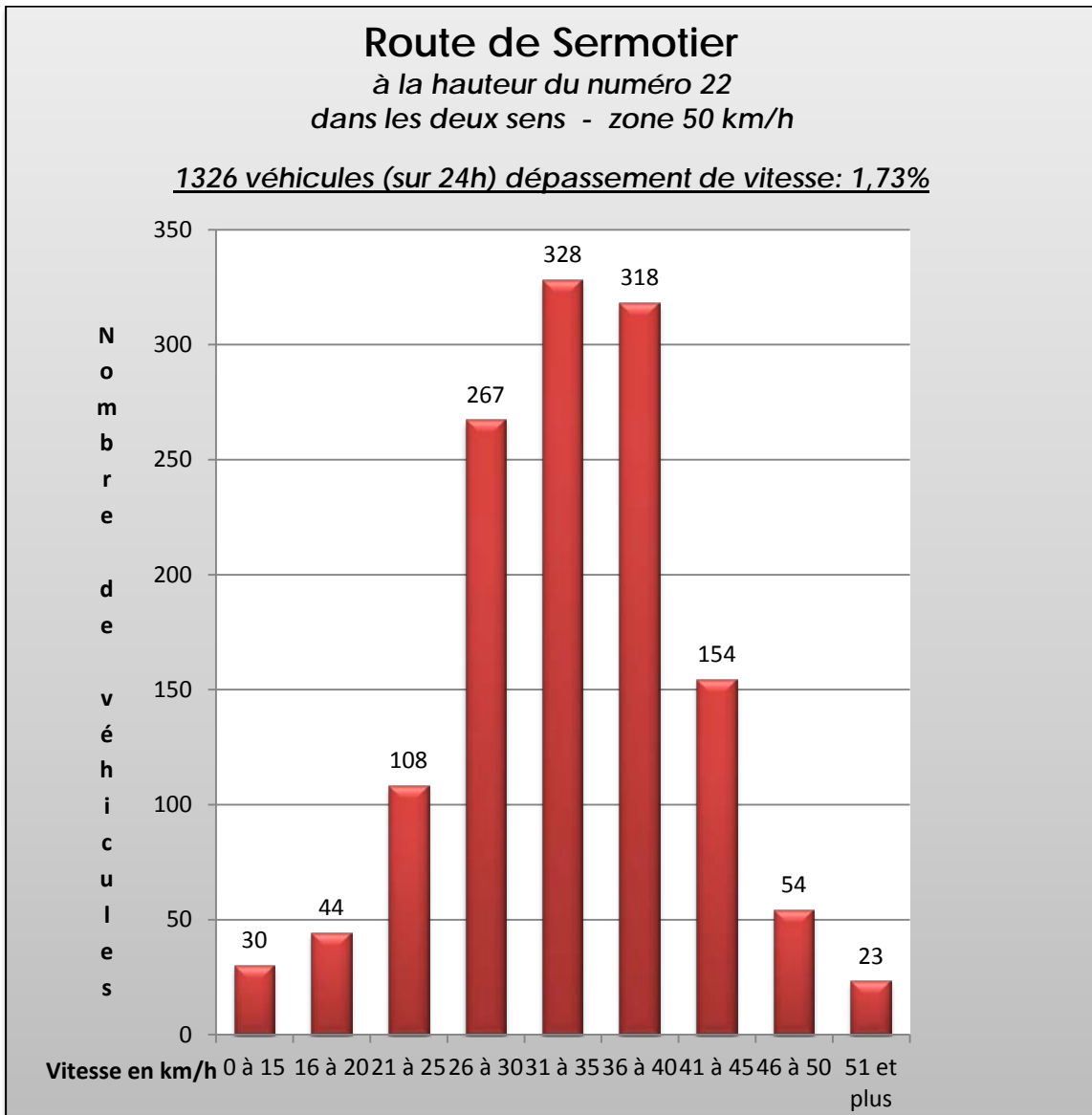
### **MARQUAGE**

Chemin d'Orzens «passages pour piétons» 48 kg - Chemin d'Orzens «lignes d'intersections » 56 kg - Chemin de Crêts de Plan «zone de stationnement » 70 kg - Chemin de Crêts de Plan «lignes d'intersections» 28 kg - Chemin de Crêts de Plan «30 km » 3 kg - Rue des Terreaux «30 km » 3 kg - Route de Savuit «passage pour piétons » 48 kg - Chemin de la Culturaz «passage pour piétons » 48 kg - Chemin de Curtinaux «zone de stationnement » 28 kg - Route de la Croix « zones de stationnements » 56 kg - Route de la Croix «lignes de guidages » 14 kg - Route de la Croix / Ch. du Levant «passage pour piétons » 48 kg - Chemin du Raccourci Sud «STOP » 14 kg - Chemin des Moines «lignes d'intersections » 56 kg - Route de Bossières «ligne d'arrêt interdit » 14 kg - Route de Bossières «zone de stationnement » 28 kg - Chemin de la Jaque «zone de stationnement » 14 kg - Chemin de la Pépinière «zones de stationnements » 21 kg - Chemin des Marionnettes «zones de stationnements » 42 kg - Chemin de la Cornèle «zone de stationnement 14 kg.

### **CHANTIERS**

La Direction de police a procédé à la légalisation de 45 plans de signalisation de différents chantiers dont les essentiels ont été sur les artères ci-après :

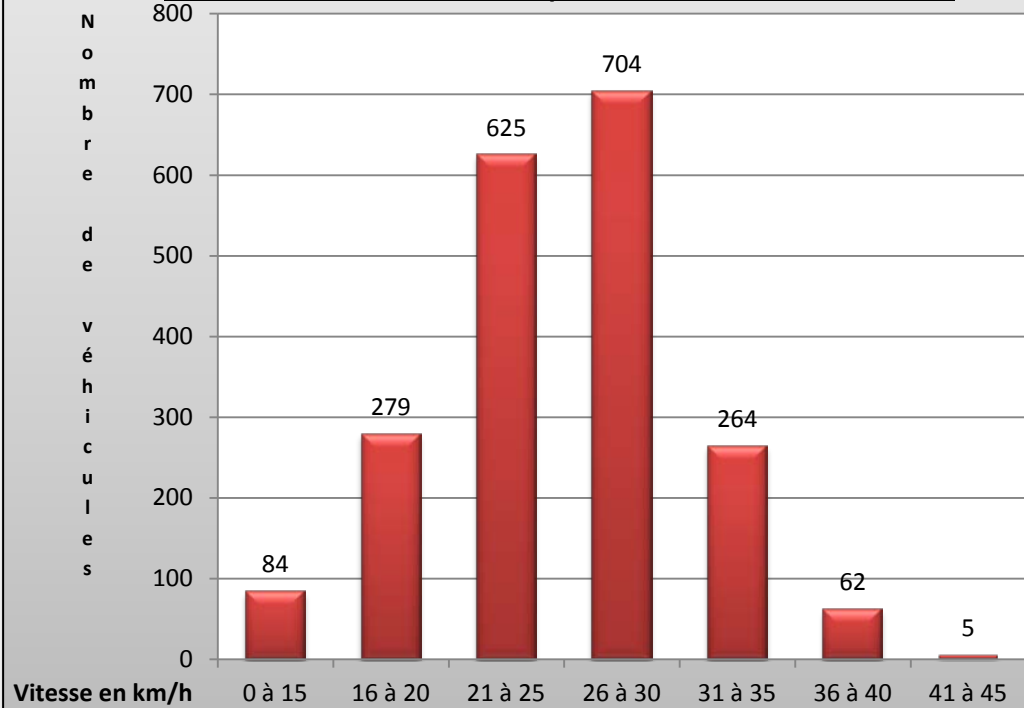
**Relevés de vitesse et contrôles du trafic routier**



### Route des Terreaux Est (à la hauteur du numéro 27)

dans les deux sens - zone 30 km/h

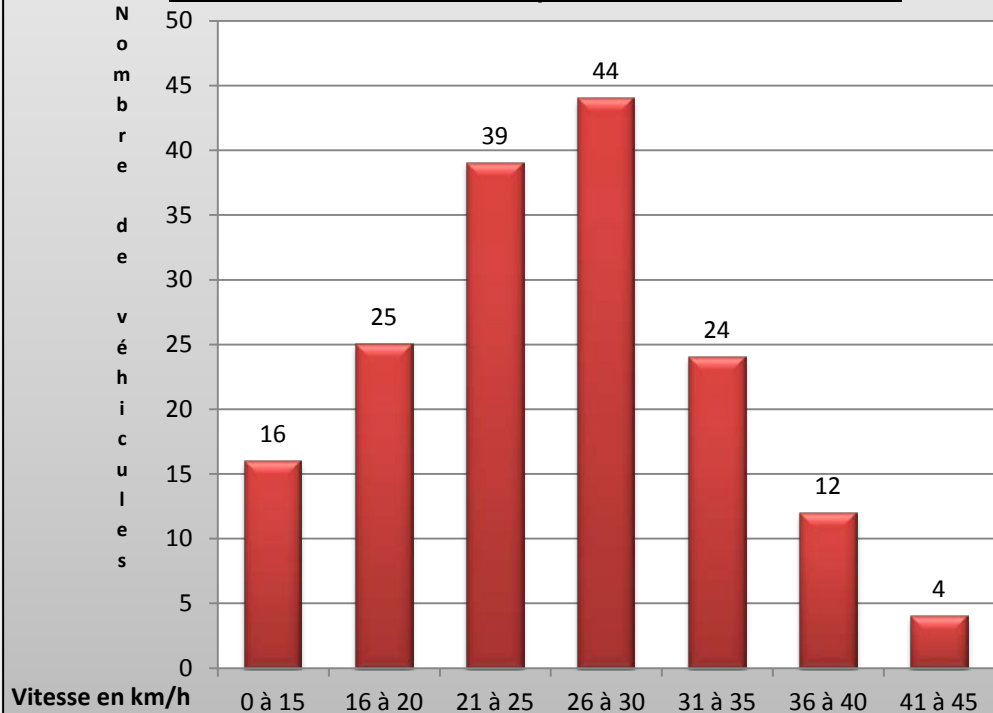
2024 véhicules (sur 24h) dépassement de vitesse: 16,4%



### Chemin de Plantaz (à la hauteur du numéro 7)

Dans les deux sens- zone 50 km/h

167 véhicules (sur 24h) dépassement de vitesse: 0%



## SERVICE DU FEU

**Effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2011**

### **Etat-Major :**

Commandant	Cap Olivier GAY
Adjudant, remplaçant du cdt	Plt Gilles LASSUEUR
Chef de l'instruction	Sgt Frédéric GENTON
Représentant DPS-DAP	Lt Patrick MARGUERAT
Chef matériel	Lt Robert VON BISMARCK
Quartier-Maître	Plt Philippe SANDOZ
Secrétaires	Sap Céline RESTREPO ZEA François WULLIEMIER

Etat-Major	6
Officiers	5
Sous-officiers	10
Appointés et sapeurs	38
Recrues	10
<b>Total effectifs</b>	<b>69</b>

### **Commission du feu**

Sa composition pour 2011 a été la suivante :

- M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI, Président, conseiller municipal de Lutry
- M. Claude QUARTIER, conseiller municipal de Paudex jusqu'au 30 juin
- M. Gérald FONTANNAZ, conseiller municipal de Paudex depuis le 1<sup>er</sup> juillet
- Cdt Cap Olivier GAY
- Plt Gilles LASSUEUR
- Melle Séverine BRUNNER jusqu'au 30 juin
- M. Stéphane BRUNNER depuis le 1<sup>er</sup> juillet
- M. Jean-François FARINELLI
- M. Jacques FONTANA
- M. Lucien GRIVEL
- M. Jean-Jacques DEBONNEVILLE

La commission du feu s'est réunie à 4 reprises pour notamment:

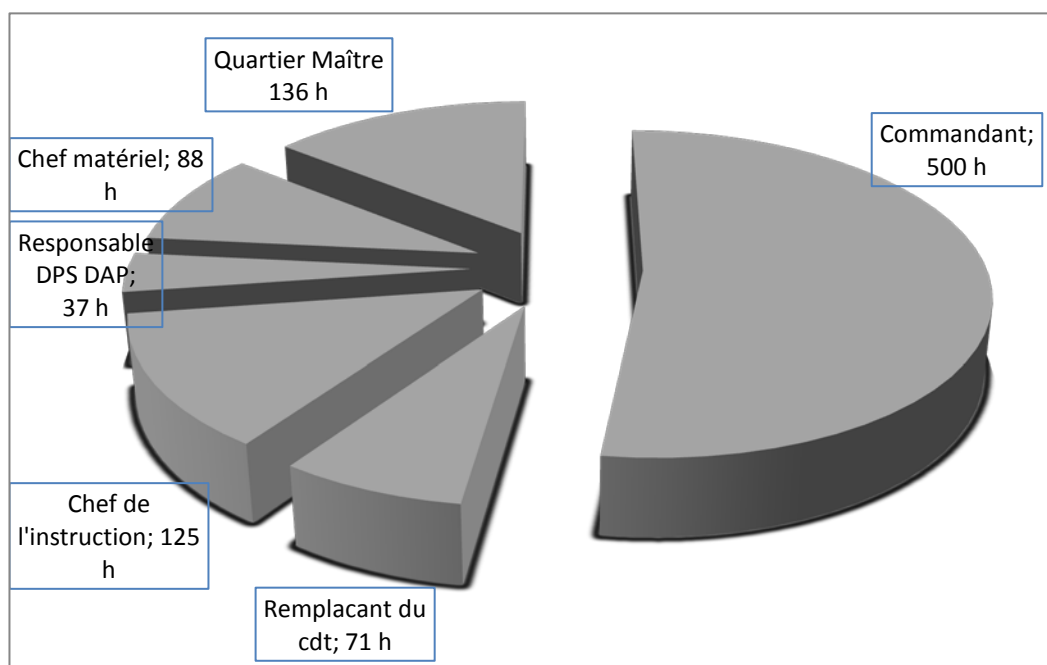
- Contrôler les comptes de l'année 2010.
- Examiner le budget 2012
- Valider les propositions soumises par l'Etat-Major
- Valider l'achat d'un véhicule de transport

## Etat-Major

Il s'est réuni en moyenne une fois par mois afin de :

- Assurer la direction et la gestion du corps.
- Etudier le renouvellement du matériel et véhicules.
- Etablir le programme des exercices 2012.
- Représenter le SDIS Porte de Lavaux dans diverses manifestations, à savoir : rapport des officiers de Lausanne, rapport du SDIS de la Paudèze, monument aux morts des sapeurs pompiers, rapport de la police intercommunal de Lutry, accueil des nouveaux habitants de Lutry, assemblée de la FVSP (Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers), etc.
- Assister aux diverses séances organisées par l'ECA
- Assister aux diverses séances et exercices du DPS Est-Lausannois

## Récapitulatif des heures:



**Total état-major: 957 h.**

**Il est à rappeler que les heures précitées ne font pas partie des heures d'exercices ni des heures d'interventions, mais qu'elles correspondent à du travail administratif, de gestion, organisation et représentation.**

## Exercices 2011

Récapitulatif des exercices et des heures

- 5 exercices de bataillon
- 15 exercices mensuels DPS
- 4 cours de cadres et 1 journée technique
- Ecole de conduite
- Préparation des candidats aux divers cours cantonaux.
- Cours techniques :  
ECA – AVISP Association vaudoise des instructeurs sapeurs pompiers

En plus des exercices :

- Service de piquet - 3 sapeurs par week-end du vendredi soir au lundi matin : 912 h.
- Entretien des véhicules – matériel – locaux et roulage : 500 h.

### **Instruction**

Basée sur les programmes cantonaux de l'ECA, l'instruction s'est déroulée au niveau des sections.

Le programme des exercices pour le bataillon, le DPS et les porteurs **ARI** (*Appareils Respiratoires Isolants*) a été préparé par le Sgt instructeur Frédéric Genton.

Durant l'année, quatre cours de cadres ont été organisés pour les officiers et les sous-officiers du bataillon afin de préparer les divers exercices. Les thèmes abordés étaient :

- Extinction sprinkler (cours intercommunal)
- Engins de sauvetage (cours intercommunal)
- Préparation d'une leçon
- Règlement tactique
- Connaissance des lieux et des bâtiments

Le cours tactique, réservé aux officiers et sergents des SDIS des communes de Belmont, Pully, Lutry Paudex, n'a pas pu avoir lieu.

En 2011, une formation pour le TP 2000 a été organisée afin que tous les chauffeurs C1 118 puissent être opérationnels en intervention.

### **Rapport des officiers**

Lors du rapport de janvier 2011, la commission du feu a pris connaissance du rapport d'activité 2010 présenté par le capitaine Olivier Gay.

Etaient également présents : M. Claude Quartier conseiller municipal de Paudex, M Pierre-Alexandre Schlaeppli conseiller municipal de Lutry, Mlle Séverine Brunner, MM. Gianfranco Farinelli, Jacques Fontana, Lucien Grivel, Jean-Jacques Debonneville membres de la Commission du feu, Cap Eugène Chollet cdt du corps de police intercommunal de Lutry, M. Yvan Leiser, boursier communal, Maj. Christian Ménétreay, inspecteur du district de Lausanne-Echallens, Plt Albin Goumaz, officier administratif au DSI, Plt André Mercanton remplaçant du commandant au DSI, Cap Bernard Emery, chef de l'ORPC du district de Lavaux, Cap. Yann Tornare, commandant du SDIS de Belmont, Mlle Céline Restrepo et M. François Wulliemier, secrétaires de l'EM, Mlle Carole Loeffen, secrétaire de la Commission du Feu, les officiers de l'Etat-Major et chefs de section du SDIS de Lutry.

En novembre, le rapport « B » a servi à :

- Faire le bilan de l'année 2011
- Préparer le rapport de janvier 2012
- Proposer les dates et les thèmes d'exercices 2012
- Établir le projet du programme des exercices

## Recrutement

Le 3 novembre 2011, sur proposition de l'Etat-Major et en accord avec les Municipalités de Lutry et Paudex, l'Etat-Major du SDIS Porte de Lavaux de Lutry a procédé au recrutement pour 2012 à la Caserne des Champs.

Les jeunes, nés en 1992, ont été convoqués et les citoyens, nés entre 1977 et 1991 ont été informés du recrutement. Trente personnes étaient présentes pour cette soirée de recrutement et 14 d'entre-elles, désirant participer à la défense incendie de nos communes, ont été incorporées suite à la visite médicale.

✓	Bezençon Charlotte	✓	Le Pellet-Borg Pierre
✓	Bonzon Mathieu	✓	Pasche Mathias
✓	Borges Manuel	✓	Patthey Yann
✓	Buche Olivier	✓	Reichard Maxime
✓	Correa Nadia	✓	Rueger Philippe
✓	Correa Naomi	✓	Uebelmann Yves
✓	Correa Jade	✓	Wuethrich Michael

## Cours de formation cantonal

En 2011, Les officiers, sous-officiers et sapeurs, *soit 27 personnes*, ont suivi 89.5 jours.

Code du cours	Dénomination des cours
FB01	Formation de base recrue
CDTRSU	Rapport admin commandants
CDTTSU	Journée tech. Commandants
DS01VD	Journée technique des DPS
DV01	Formation théorique permis C1
EX01	Hydraulique (base)
EX03VA	Tonne-pompe + pompe HP
EX05	Motopompe I + II
EX 07	Mousse mouillant
PR11	Protection respiratoire (base)
PR 12	Protection respiratoire (perfectionnement)
PR 13	Protection respiratoire (surveillant)
PR15	Protection respiratoire (préposé à l'entretien)
SO01	Chef de groupes
SP03	Module "Fumée"
SP04	Module "Mousse"
TA11	Aide a l'intervention (base)
TA12	Aide à l'intervention (perfectionnement)
TA 13	Aide a l'intervention (engagement)
SP 01	Entretien du matériel et équipement
SP 13	Feu de cheminée
	Formation CEF – danger de l'électricité
	Selection cours fédérale d'instructeur



## **Journée technique des commandants du district de Lausanne**

La journée technique a été organisée par l'ECA dans les locaux du SDIS de Sorge. Lors de cette journée, les thèmes suivants ont été traités : mise en place d'un PC de commandement lors d'intervention multiple et démonstration du nouveau matériel contre les éléments naturels achetés par l'ECA.

## **Rapport des commandants du district**

Les commandants du district de Lausanne se sont réunis dans les locaux du SDIS. de Sorge. Lors de ce rapport, l'inspecteur régional, maj. Pascal Delessert, et l'inspecteur SDIS. maj. Christian Ménétrety nous ont informés sur les nouvelles directives de l'ECA, le projet de la nouvelle loi, information sur la taxation fiscale des soldes de l'Etat-Major et la nouvelle formation ouverte à distance.

## **Acquisition de matériel et équipement**

Le S.D.I.S a acquis en 2011:

- Matériel de bûcheronnage
- Equipements personnels
- 2 projecteurs GIFAS néon
- 1 génératrice
- 6 couvre-face

## **Acquisition d'un nouveau véhicule**

Une commission a été nommée afin de décider le remplacement du véhicule « transport de personnes » Geser acheté en 1981. Ladite commission a proposé à l'Etat-Major et à la Commission du Feu d'acquérir un nouveau véhicule qui servira à transporter les pompiers lors d'exercices et d'interventions. Le choix s'est porté sur un camion de la marque Rosenbauer.



## Plate forme intercommunale Belmont, Pully Paudex Lutry

Nous avons continué la formation de nos sections DPS en effectuant des exercices en commun. Lors d'interventions, nous appliquons les directives de la CTA.  
Les recrues des 2 SDIS ont suivi 5 exercices en commun.

## Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

L'assemblée vaudoise des délégués sapeurs-pompiers a été organisée par le SDIS de SISCUM le 7 mai.

## Démissions et départs

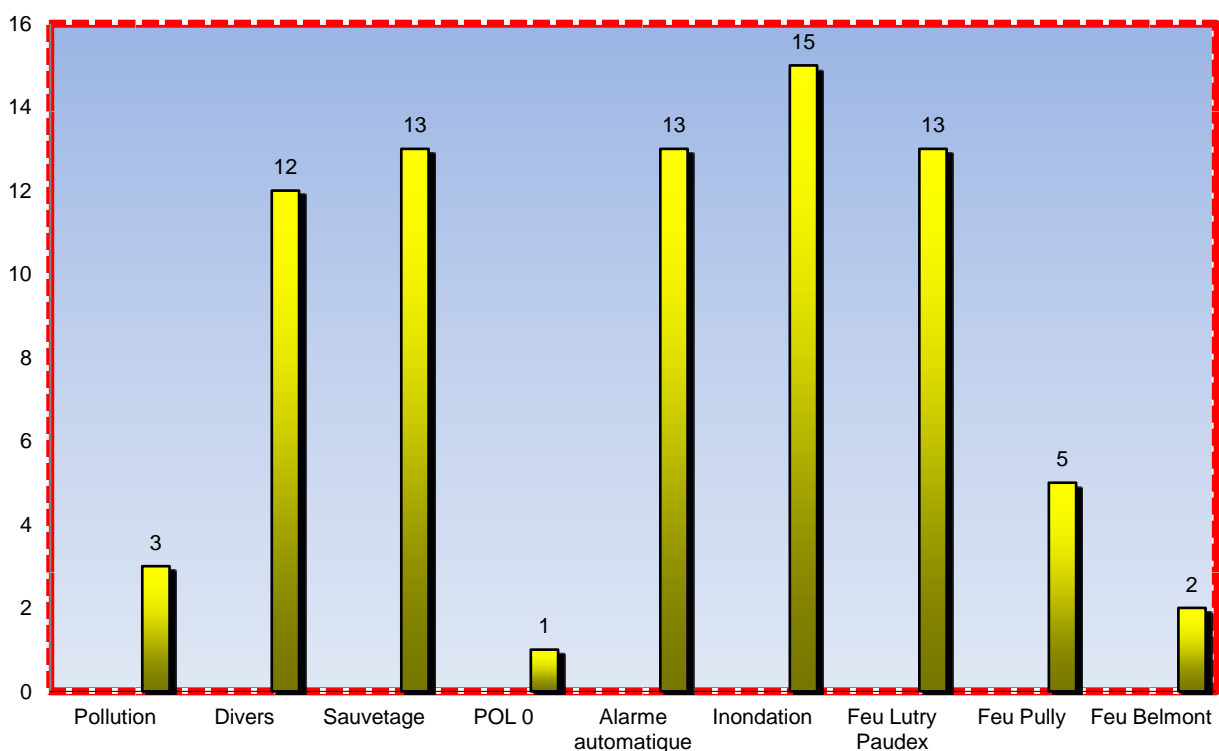
Plusieurs sous-officiers et sapeurs ont fait valoir leur droit à la retraite ou ont démissionné pour diverses raisons. Les membres ayant eu une activité de SP durant 5 ans et plus seront invités lors de notre prochaine revue où un souvenir leur sera remis. Les membres ayant servi durant une période de 20 ans et plus recevront un diplôme de FVSP.

## Interventions

En 2011 le SDIS Porte de Lavaux est intervenu à **77** reprises. Ces interventions sont réparties de la manière suivante :

Pollution : 3, divers : 12, Sauvetage : 13, POL 0 : 1, Alarme automatique : 13, Inondation :15, Feu commune Lutry Paudex : 13, Feu commune de Pully : 5, Feu commune Belmont : 2

Répartition des interventions selon leur type :



Répartition des interventions dans le temps

Cela représente : 31 jours semaine, 18 nuits semaine, 15 jours week-end et 13 nuits week-end

### **Activités sportives**

Le SDIS Porte de Lavaux a participé à plusieurs manifestations sportives organisées par les sociétés locales de Lutry telles que, par exemple, le concours de rames. Comme à notre habitude, les participants ont fait honneur au SDIS. D'autre part, il a organisé un test de Cooper (12 min. de course à pied).

### **Autres activités**

#### **ECA**

Organisation du rapport des commandants du district de Lavaux-Oron, les journées de formation de base pour les recrues du district de Lavaux-Oron et de la journée technique pour les commandants du district de Lavaux-Oron.

#### **Service de piquet**

Comme chaque année, un service de piquet a été assuré le soir du 1<sup>er</sup> août pour les communes de Lutry et Paudex.

La section DPS a assuré un service de piquet tout au long de l'année. Ce service de piquet est imposé par l'ECA, soit 4 sapeurs du vendredi soir au lundi matin.

#### **Fête des Vendanges**

Le SDIS de Lutry Paudex a fonctionné, comme chaque année, aux entrées du cortège et a organisé un caveau.

#### **Marathon de Lausanne**

Lors du Marathon de Lausanne, afin de seconder la police municipale et cantonale, des membres du SDIS Lutry Paudex ont été engagés à Lutry pour assurer la sécurité des participants du marathon.

#### **Parcage**

A plusieurs reprises le SDIS a été engagé afin d'effectuer un service de parcage.



## ETABLISSEMENT SCOLAIRE

### 1. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

#### 1.1. PRINCIPES GENERAUX

La Loi scolaire du 12 juin 1984 au chapitre XIII « Dispositions financières » fixe le principe et définit les frais de fonctionnement de l'école. L'article 114 précise que « l'Etat » prend en charge les frais de fonctionnement de l'école en supportant notamment :

- a) l'entier des salaires et charges sociales du corps enseignant et du personnel administratif
- b) l'entier des fournitures scolaires reconnues.

Sont à la charge des communes :

- les bâtiments, locaux et mobilier scolaire
- les transports scolaires
- les devoirs surveillés
- les cantines scolaires
- les camps
- l'accueil des élèves en dehors des heures d'école.

Le présent rapport décrit essentiellement ces tâches.

#### 1.2. DEROGATION A LA ZONE DE DOMICILE

Des dérogations peuvent être accordées par le département, notamment en cas de changement de domicile au cours de l'année scolaire, de manière à permettre à l'élève de terminer l'année scolaire dans la classe où il l'a commencée, ou en raison d'autres circonstances particulières appréciées par le département.

Sous réserve d'un accord différent entre les parties intéressées, l'entité scolaire recevante peut demander à la commune dont l'élève devrait suivre normalement les classes le versement d'un écolage. Les communes de la région Lavaux et de la région lausannoise facturent systématiquement Fr. 600.- par élève primaire et Fr. 1'000.- par élève secondaire. Cet écolage est mis à la charge des parents lorsque le motif de ces derniers est d'ordre du confort personnel et non consécutif à l'organisation scolaire.

Pour l'année scolaire 2011-2012, 15 élèves sont au bénéfice d'une dérogation ; ils se répartissent comme suit :

Elèves domiciliés à Lutry, scolarisés à :

Pully/Paudex/Belmont : 3      Chexbres : 1      Ecublens : 1      Cully : 1

Elèves scolarisés à Lutry, venant de :

Pully : 2    Paudex : 1      Belmont : 1      Grandvaux : 2    Rivaz : 1      Savigny : 2

## 2. TRANSPORTS SCOLAIRES

### 2.1 LES ELEVES ET LES COLLEGES

La commune de Lutry compte 1100 enfants en âge de scolarité répartis comme suit :

689	enfants inscrits à l'établissement primaire et secondaire de Lutry (dont 9 enfants provenant d'autres communes)
159	enfants inscrits à l'établissement secondaire de Pully/Paudex/Belmont
15	enfants inscrits à l'établissement secondaire de Cully
6	enfants inscrits à Puidoux-Chexbres
15	enfants inscrits dans divers autres établissements dont certaines institutions d'enseignement spécialisé
207	enfants inscrits dans des écoles privées.

Les élèves fréquentant d'autres communes disposent d'un service de transports totalement indépendant du réseau de transports scolaires internes à Lutry : réseau CFF et TL pour les élèves secondaires se rendant à Pully et bus spécial pour les élèves se rendant à Cully.

Au 31 décembre 2011, la répartition des 689 élèves de Lutry se présente comme suit :

- Grand-Pont	245	élèves (32.8%)	dont 113 élèves sont transportés	(46 %)
- Les Pâles (sec.)	97	élèves (13.9%)	dont 41 élèves sont transportés	(42 %)
- Corsy	143	élèves (21.6%)	dont 102 élèves sont transportés	(71 %)
- La Croix	162	élèves (25.6%)	dont 157 élèves sont transportés	(97 %)
- Savuit	42	élèves (06.1%)	dont 34 élèves sont transportés	(80 %)
<hr/>				
soit au total	<b>689</b>	élèves (100%)	dont 447 élèves sont transportés	<b>(65 %)</b>

### 2.2 COUT DES TRANSPORTS

Le coût des transports des élèves primaires et secondaires se répartit comme suit :

- Elèves secondaires se rendant à Pully/Cully et Puidoux VSB-VSO (TL + CFF)	Fr.	71'955.00	10.25 %
- Bus scolaire Lutry : classes secondaires		288'046.35	41.04 %
- Bus scolaire Lutry : classes primaires		288'046.35	41,04 %
- Bus scolaire Lutry – Transport Cantine		51'685.20	7.37 %
- Elèves de VSO à Pully - options (Galaxy)		1'460.00	0,21 %
- Elèves primaires – animation (TL et CFF)		605.00	0,09 %
Total	Fr.	<u>701'797.90</u>	

Le coût moyen des transports par élève se monte à Fr. 793.90 (Fr. 800.60 en 2010 et Fr. 714.10 en 2009) par an.

### **3. ACTIVITES DIVERSES**

#### **3.1 DEVOIRS SURVEILLES**

Deux groupes de 11 et 13 élèves bénéficient de ce service, sous la surveillance de Mmes Anne-Claude Hanhart, Edith Lappert et Isabelle Horner au collège du Grand-Pont, les lundis, mardis et jeudis, de 15h30 à 16h30.

Un groupe de 12 élèves sous la surveillance de Mme Anne-Catherine Petter et M. Steve Birbaum au collège de Corsy, les lundis et jeudis, de 15h30 à 16h30.

Depuis la rentrée d'août, deux groupes de 21 et 20 élèves ont été créés les lundis, mardis et jeudis à La Croix de 12h45 à 13h45 sous la surveillance de Mmes Edith Lappert et Christelle Bruehlhart et MM Fabrice Schillaci et Bruno Boyer.

#### **3.2 CAMPS DE SKI**

Du 10 janvier au 25 février 2011, 21 classes ont participé à un camp de ski au chalet de la Colonie de vacances aux Mosses.

Les élèves de la 3<sup>ème</sup> année primaire à la 8<sup>ème</sup> année secondaire y séjournent une semaine. Pour les 7 semaines, on y a dénombré 383 élèves - 24 maîtres - 48 moniteurs ainsi qu'un cuisinier et une aide de cuisine.

Le prix de revient est de Fr. 326.-- par élève pour 5 jours. Les parents participent à raison de Fr. 181.-- par enfant (y compris l'abonnement). Une réduction étant accordée pour les familles nombreuses, la participation moyenne par enfant se monte à Fr. 161.03, celle de l'Etat à Fr. 63.80 et celle de la Commune à Fr. 102.31.

Petit historique :

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de classes	21	23	22	21	21	20	21
Nombre d'élèves	411	434	433	410	399	386	383
Coût total par élève	230	239	249	310	324	324	326
Participation moyenne des parents	105	115	115	176	167	161	161
Participation communale	94	96	71	78	97	105	105
Participation de l'Etat	31	31	64	69	59	57	63
Coût de la nourriture par enfant et par jour	7.45	6.70	8.50	8.50	8.43	7.49	8.75

#### **3.2 ECOLE A LA MONTAGNE (Printemps)**

##### **1. PARTICIPANTS**

8 classes de primaires ont participé à des séjours d'école à la montagne aux Mosses du 23 mai au 24 juin 2011

Durée des séjours : 3 camps de 5 jours et 1 camp de 4 jours

Cela a représenté 176 élèves, 9 maîtres, 14 personnes accompagnantes, 4 aides de cuisine et 1 cuisinier

## 2. INFORMATIONS DIVERSES

2.1. Le prix demandé se montait à **Fr.110.-** avec une réduction de Fr.10.- par enfant pour famille nombreuse.

**Participation moyenne des parents : Fr. 100.48**

2.2. **Coût réel par élève** (location comprise) : **Fr. 258.77**

2.3. **Participation communale : Fr. 158.29**

2.4. **Participation de l'Etat : Fr. 0.-**

<u>RECAPITULATIF</u>	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	CYP	CYP	CYP	CYP 8VSO	CYP	CYP	CYP
<b>Participation des parents</b>	94.19	104.36	104.29	104.69	102.30	107.37	100.48
<b>Coût réel par élève</b>	239.52	255.94	229.99	312.65	251.20	240.85	258.77
<b>Participation communale</b>	145.35	151.58	125.71	207.95	148.90	133.50	158.29
<b>Nombre d'enfants</b>	167	149	177	52	161	38	176
<b>Nombre de participants total</b>	209	178	207	63	190	47	204

### 3.5 EDUCATION ROUTIERE

La police de Lutry délègue un collaborateur dans les classes CIN et CYP 1 pour deux passages annuels. L'objectif des ces animations est de sensibiliser les élèves et de leur montrer l'attitude à adopter aux abords de la route.

### 3.6 SERVICE DENTAIRE

En mai 2011, deux médecins dentistes, Mme Karin Kathau et M. Léonard Dondeynaz ont examiné 664 élèves sur 679 inscrits. Les résultats sont les suivants :

- sans caries, ni obturations 481 élèves (72.4 %)
- sans caries, avec obturations 85 élèves (12.8 %)
- avec caries 98 élèves (14.8 %)
- traitements d'orthodontie proposés 151 élèves (22.7 %)
- négligés 8 élèves (1.2 %)
- absents 15 élèves

Quelques chiffres comparatifs :

<b>En % d'élèves</b>	2007	2008	2009	2010	2011
Sans caries, ni obturations	64	70	70	69	72
Sans caries, avec obturations	19	15	14	16	13
Avec caries	17	15	16	15	15
Traitements d'orthodontie proposés	28	22	22	23	23



### 3.7 SPECTACLES (Commission culturelle)

En 2011, les élèves des classes suivantes ont bénéficié de spectacles financés par la commune, soit :

1er juin CYP1-CYP2 (287 élèves) Spectacle « **Bricomic** » d'Alexandre Cellier et Jean Duperrex, 2 représentations, soit Fr. 2'500.-.

22 novembre CYT6 à 9ème (253 élèves): Spectacle de Philippe Cohen **La vie de Vivaldi** Fr. 2'500.-.

6 décembre CIN (140 élèves) Spectacle de Mme Vachoud : **Brunli et les lutins**, 2 représentations, soit Fr.1'355.-.

La participation par spectacle, demandée aux élèves se monte à 2.- par participant.

## 4. SANTE – PREVENTION

### 4.1 ANIMATION SANTE

L'animatrice de santé a pour mission (en collaboration avec le groupe santé) la promotion d'un climat favorable aux apprentissages scolaires et aux relations sociales.

Elle est une personne-ressource en matière de promotion de la santé et participe aux séances cantonales et régionales de formation continue.

L'animatrice de santé fait partie du groupe GRAFIC mis en place pour répondre aux incidents critiques.

L'analyse des besoins exprimés par l'établissement scolaire conduit le groupe santé à construire des démarches de promotion de la santé.

### 4.2. SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Composition : Mme Dresse Hélène Prince-dit-Clottu, médecin scolaire puis depuis août 2011 Mme Dresse Karin Bille

Mme Catherine Peter, infirmière scolaire

Mme Anne-France Nicoulaz Maurice, animatrice de santé

Mme Corinne Marx-Jara, médiatrice scolaire

#### **Infirmière scolaire (programme « Ecole et Santé »)**

Poste à 50% pour la commune de Lutry

#### **Mission**

- Offre son conseil, son expertise et des soins dans les domaines liés à la santé physique, mentale et sociale des enfants et adolescents.
- Répond en partenariat avec les adultes, les pairs et les services concernés aux besoins liés à l'intégration, à l'accompagnement et à la protection des enfants et adolescents.
- Développe des activités de promotion et de prévention en santé communautaire, en partenariat avec différents acteurs internes et externes à l'établissement.

### Activités en 2010-2011

CIN 1	Prise en compte des besoins particuliers des enfants
CIN 2	60 tests de vue et d'ouïe, tests de Lang et Ishihara 49 entretiens parents/enfants
CYP 1	<u>Vaccinations</u> : 12 DiTéPa-IPV (diphtérie, tétanos, coqueluche et poliomyélite) 4 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
CYT 5	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant. Rencontre du groupe santé avec les élèves pour rappeler le rôle de chacun et les ressources à disposition de Lutry.
7 <sup>ème</sup>	<u>Vaccinations</u> : 16 DiTé (diphtérie, tétanos) 30 Hépatite B (2 injections par élève) 27 HPV (cancer du col de l'utérus – 3 injections par élève)
8 <sup>ème</sup>	<u>Vaccinations</u> : 2 ROR (rougeole, oreillons, rubéole)
9 <sup>ème</sup>	Distribution d'un courrier recommandant une visite médicale chez le médecin traitant + éventuel vaccin contre la varicelle.

#### Nouveaux arrivants

- prise de contact avec la famille (renseignements de santé)
- prise de contact avec les élèves arrivant de l'extérieur
- dépistage vue/ouïe, etc.

### 4.3. DEMARCHES MENEES PAR LE GROUPE SANTE

#### GRAFIC

Plusieurs rencontres des membres de la cellule de crise.

#### Elèves

- **CIN** (2 classes) : Ateliers de dégustation-découverte d'aliments pouvant composer des « récrés » variées et équilibrées.
- **CYT 5** : (4 classes) Présentation des ressources d'aide (PPLS, groupe santé etc.) offertes aux élèves de Lutry. Médiatrice, infirmière et animatrice santé visitent chaque classe pendant une période et dialoguent avec les élèves autour de leur bien-être.
- **CYT 5 et 6** (8 classes) : Suite à un questionnaire adressé aux élèves par la Direction sur la violence à l'école, animatrice santé, infirmière et médiatrice échangent avec chaque classe sur les comportements et le respect qu'ils attendent les uns des autres. Ces moments de réflexion aboutissent à la création de panneaux puis à une exposition.

- **7 VSG** (2 classes) : « **VRAI-FAUX** autour du SIDA-MST » : animation par l'animatrice de santé et l'infirmière. Les élèves testent leurs connaissances grâce à un quiz.
- **8 et 9es** : Prévention SIDA par les collaborateurs de *POINT FIXE*.
- **7, 8 et 9es** : 1<sup>er</sup> décembre, journée mondiale du sida. Les élèves vendent dans le cadre scolaire des pâtisseries confectionnées en cours de cuisine. Ils récoltent 663 francs pour l'association Arc-en-ciel.

### **Prévention bus scolaires**

Les principaux collèges disposent d'une personne « référente bus ».

Les élèves ou leurs enseignants peuvent s'adresser à ces dernières s'ils rencontrent des difficultés lors des transports ou pendant l'attente aux arrêts.

### **MEDIATION**

La médiatrice d'établissement scolaire, Mme Corinne Marx Jara, a une pratique d'accompagnement, de facilitateur dans les relations individuelles et collectives et particulièrement dans la résolution de conflits. Elle travaille avec les élèves de toutes les classes (CIN à 9<sup>ème</sup>).

Ce travail nécessite une collaboration étroite avec le groupe santé et le directeur des écoles. Il arrive que la médiatrice joue le rôle de relais et adresse, via le directeur, certaines situations difficiles au SPJ et à l'AEMO (action éducative en milieu ouvert) en plus des nombreux échanges avec des professionnels (éducateurs, psychologues...).

### **MEDECIN SCOLAIRE**

Le médecin scolaire participe à l'élaboration des actions de prévention avec le groupe santé. Il effectue les vaccinations pour les élèves du CYP1, des 7<sup>ème</sup> et des 8<sup>ème</sup> années. Le médecin scolaire joue le rôle de médecin-conseil pour l'établissement.

## **5. CANTINE SCOLAIRE "CORSY-CROQUE"**

### **5.1 PREAMBULE**

Les cantines scolaires atteignent leurs capacités d'accueil en 2011.

### **5.2 ENCADREMENT**

Le personnel communal a pour tâches de mettre en place les tables, de préparer la distribution des repas et d'encadrer les enfants. Il s'occupe en outre du rangement et de l'entretien des locaux. Les collaborateurs assurent une présence comme suit :

Cantine de Corsy

- Mme Michèle Pernet            lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Sofia Gay                lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Corinne Lassueur        lundi, jeudi
- Mme Daniela Antille          mardi, vendredi

Cantine de la Croix

- Mme Gorett Woodtli          lundi, mardi, jeudi, vendredi (mardi, jeudi par tournus avec Mme Duruz)
- Mme Lucia Eggenberger        lundi, mardi, jeudi, vendredi
- Mme Christiane Duruz        mardi, jeudi (par tournus avec Mme Woodtli)

Par ailleurs, des parents d'élèves viennent bénévolement appuyer le personnel communal.

**5.3 FOURNITURE DES REPAS**

La formule d'un repas complet livré chaud a été maintenue. L'entreprise de restauration « Concordance S.A. » à Puidoux assure cette prestation.

**5.4 INSCRIPTION DES ELEVES / PARTICIPATION FINANCIERE DES PARENTS**

L'accueil pour le repas de midi est proposé à tous les élèves scolarisés à Lutry, des classes enfantines au 9<sup>e</sup> degré. Toutes les demandes ont été acceptées cette année.

Les enfants peuvent s'inscrire : régulièrement (jours fixes), irrégulièrement ou exceptionnellement (une inscription est acceptée le jour même avant 9h00).

Participation financière des parents

Le prix des repas est facturé en application d'un barème fixé selon le revenu mensuel brut des parents. Une réduction de 10% est prévue pour le 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> enfant : 1<sup>er</sup> enfant : plein tarif; 2<sup>e</sup> enfant : -10%; 3<sup>e</sup> enfant : -20%, etc.

Le barème fixé pour 2011 est le suivant :

Jusqu'à	3'000.-	=	7.00	de	7001.-	à	9'000.-	=	12.50		
de	3'001.-	à	5'000.-	=	9.00	de	9'001.-	à	11'000.-	=	15.00
de	5'001.-	à	7'000.-	=	10.50	de	11'001.-	à	15'000.-	=	18.50
					de	15'001.-	à	illimité	=	19.50	

Participation moyenne des parents pour 2011

Pour 2011, la participation moyenne des parents est de Fr. 15.21 par repas. Elle est de 0.96 % supérieure à celle de 2010.

Inscriptions (minimum - maximum)

	Cantine de Cosy	Cantine La Croix
- lundis	50 - 55	30 - 35
- mardis	55 - 60	30 - 35
- jeudis	60 - 65	35 - 40
- vendredis	30 - 35	20 - 25

### Repas servis

Mois	Nombre de repas		Facturés en 2011	Participation moyenne	
	2010	2011		2010	2011
Janvier	1052	1012	15147.90	13.55	14.95
Février	673	784	11726.90	13.70	14.95
Mars	1147	1097	16590.40	13.85	15.10
Avril	882	829	12460.00	13.80	15.00
Mai	942	965	14337.45	13.50	14.85
Juin/Juillet	1293	740	11082.05	13.45	15.00
Septembre	1374	1556	24109.30	15.25	15.50
Octobre	819	826	12787.60	14.95	15.50
Novembre	1127	1073	16614.75	14.95	15.50
Décembre	1071	870	13497.15	15.15	15.50

Dans le nombre de repas et dans la facturation en 2011 sont compris :  
430 repas à Fr. 10.- pour MATAS à Escherins.  
238 repas à Fr. 9.10 pour les enseignants.

## **5.5 TRANSPORT**

Les élèves inscrits à la cantine scolaire sont pris en charge à la fin des cours du matin (11h10 et 11h55) dans la cour de leur collège. Ils y sont ramenés pour le début des cours de l'après-midi. En raison du lieu de scolarisation des élèves, la course de l'après-midi a été doublée.

## **CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

L'année 2011 a été une année de transition pour le Conseil d'établissement puisque le changement de législature a généré le départ des 4 représentants des autorités communales dès le mois de juillet.

Deux séances plénières ont été tenues dans la première moitié de l'année, permettant aux différents membres « installés » du Conseil de faire le bilan de la législature.

En automne, première séance du Conseil remanié, prise de contact, échanges d'idées sur le rôle à venir du Conseil, des projets à étudier, des orientations à donner (transports scolaires, santé, visibilité du Conseil auprès de la population, etc.)

Les membres des représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement scolaire ont été désignés par la Municipalité dans le courant de l'automne.

En novembre, séance de désignation des représentants du « groupe des parents » par leurs pairs.

Les représentants du groupe des professionnels de l'école ont été élus lors d'une conférence des maîtres en décembre

En 2012 le Conseil d'établissement sera donc composé de 5 anciens membres et 11 nouveaux élus.



## ***SERVICES INDUSTRIELS***

### **PREAMBULE**

Tous les travaux d'administration et d'exploitation ont été traités normalement en 2011 par le personnel en place. Celui-ci est composé, pour l'exploitation, d'ouvriers et d'ouvriers qualifiés ou ayant une formation équivalente avec une bonne expérience des réseaux. Les collaboratrices administratives sont des employées de commerce qui ont toutes bénéficié de formations internes ou externes spécifiques.

Les différentes tâches du secrétariat et la collaboration avec le personnel d'exploitation rendent le travail administratif varié et attractif. Il est nécessaire que la polyvalence des employées soit garantie, ceci pour assurer un service permanent à notre clientèle en cas de vacances ou absences de quelque nature que ce soit. Ce point est particulièrement délicat compte tenu de la multiplicité des tâches, dont celles touchant à la technique.

Les travaux de l'exploitation comprennent l'entretien des différents réseaux, les petites extensions et les grands chantiers. Avec la mise à disposition de Lausanne de deux de nos monteuses et de notre camion nacelle sur quelques mois, nous devons prévoir une planification hebdomadaire détaillée des travaux. Notre partenariat avec les différents services de la ville de Lausanne a été productif en 2011 et a facilité le travail des Services industriels de Lutry. Les diverses coopérations nous assurent un niveau élevé de nos connaissances métiers. Ainsi, nos S.I. garantissent sur le territoire lutrien l'ensemble des prestations à fournir pour la distribution des énergies eau, électricité, éclairage public et gaz. En 2011, nous avons terminé une phase importante du renouvellement des conduites et avons assuré la sécurité de la distribution en reliant les réservoirs de Champ-Maffrey situé à l'ouest de la Lutryve et celui de la Croix. Deux conduites de liaisons transversales de 200 mm de diamètre ont été posées au travers du vallon de la Lutryve.

L'audit de surveillance annuel s'est bien déroulé; la société SGS n'a pas relevé de dysfonctionnement et seules quelques remarques mineures devront être traitées par le service. L'auditeur a émis différentes recommandations, compte tenu de l'année particulière qui va débiter et au cours de laquelle plusieurs employés qualifiés vont s'en aller. Ces propositions visent à rendre la direction vigilante, notamment sur le thème des connaissances et du savoir qui devront être préservés. La performance des Services industriels sera tributaire du bon passage des relais. Cette démarche permet à notre service de maintenir en place des méthodes de travail visant à garantir la performance du service et la satisfaction à la clientèle.

Sur le plan administratif, nous travaillons pour la partie informatique avec la société Neotechnologies. Celle-ci héberge les différents serveurs sur lesquels tournent les applications SAP de facturation, la bureautique et la messagerie. Nous pouvons compter sur un service de qualité, dont les développements SAP qui appartiennent aux évolutions lancées par Lausanne, voire Romande Energie Commerce.

Nous avons maintenu avec notre partenaire lausannois l'organisation de deux manifestations importantes. A l'occasion de la semaine de la mobilité, nous avons tenu un stand sur la Place de la Navigation à Lausanne. Nous avons également participé avec notre partenaire au marché de Noël du 11 décembre à Lutry et favorisons ainsi un contact de proximité avec nos clients.

## ADMINISTRATION

### Secrétariat

Le personnel administratif est composé de cinq secrétaires qui couvrent les activités de réception, facturation, contentieux et de secrétariat. La responsable administrative, Mme A. Imesch, gère l'ensemble du secrétariat. Elle coopère au calcul des tarifs de l'électricité avec notre consultant d'Electrosuisse. Cette responsable doit garder des contacts étroits avec d'autres distributeurs de notre taille pour échanger des informations nécessaires à l'établissement des adaptations qui doivent être apportées aux prix de l'énergie et du transport. Elle assure également le poste de Responsable Qualité.

La secrétaire de réception travaille à plein temps ; elle s'occupe d'orienter les appels téléphoniques et assure la réception au guichet. À côté de ce travail, elle a pour tâches l'enregistrement et le suivi de tous les documents liés aux installations intérieures ; Mme D. Auberson établit également les factures de prestations réalisées par le personnel de l'exploitation ; de plus, elle s'occupe de la gestion administrative du stock.

Les factures pour la livraison des différentes énergies (eau, électricité, gaz) sont entièrement établies par notre secrétariat. Pour s'assurer de sortir les factures mensuelles, bimestrielles et de décomptes annuels, deux secrétaires sont formées à cette tâche. Grâce à cette organisation, nous couvrons les absences occasionnées par les vacances, la maladie, voire le changement de personnel. Ainsi, Mmes E. Del Rizzo et Ch. Franco doivent bénéficier de la même formation et présenter des aptitudes similaires.

Madame D. Losey est chargée quant à elle de suivre les enregistrements des avis d'installation et des contrôles périodiques ; elle a lancé en 2011 une campagne de contrôles. Cette démarche correspond à 140 demandes auprès des propriétaires. Ceux-ci sont chargés de mandater à leur charge un installateur concessionnaire. Mme Losey s'occupe aussi du suivi du contentieux.

Mlle Aurélie Berger a terminé son apprentissage d'employée de commerce en section maturité commerciale. Cette apprentie a brillamment achevé sa formation en trois ans et elle a obtenu un prix pour ses excellentes notes. Conformément à la volonté de la Municipalité de former professionnellement des jeunes, les Services industriels ont engagé Mlle Anick Vogel comme nouvelle apprentie ; elle suivra également une formation d'employée de commerce en section maturité

Les tâches réalisées par le personnel administratif en 2011 sont décrites ci-après :

### Facturation

- Facturation de l'énergie, des chantiers et des prestations diverses fournies à notre clientèle
- paiement des factures fournisseurs
- gestion des encaissements
- gestion du contentieux

### Dossiers techniques

- Gestion des compteurs à prépaiement



- gestion des appareils de comptage et des télécommandes électriques
- gestion des compteurs d'eau
- gestion du stock de matériel pour les réseaux électriques, d'eau et d'éclairage public
- gestion des contrôles périodiques des installations intérieures
- traitement des documents de nos installations pour l'Inspection Fédérale
- enregistrement des demandes de concessions d'électriciens et d'appareilleurs
- participation à l'établissement des documents techniques pour l'exploitation

### Divers

- Tenue à jour des procédures ISO et du Manuel Qualité
- formation de l'apprentie
- traitement des rapports hebdomadaires des ouvriers
- suivi des feuilles d'absences
- travaux de dactylographie de documents internes et correspondance
- dactylographie des notes municipales
- réception des clients au guichet
- permanence téléphonique et radio
- tenue à jour des procès-verbaux et plans de travail

### **Facturation**

#### Factures de consommations – Contentieux

Pour l'année 2011, nous avons établi, pour le décompte annuel, 5'900 factures finales. Le montant annuel estimé des ventes représente Fr. 8.8 mios pour l'électricité et 2 mios pour l'eau. Le chiffre d'affaires pour le gaz est en progression et se situe à Fr. 570'000.-. Pour 2011, notre secrétariat a émis 3'785 rappels, effectué 3 coupures et 13 réquisitions de poursuites. Le suivi attentif du contentieux, qui consiste à être en étroit contact avec les débiteurs, nous permet de limiter au mieux nos pertes. Ce travail demande un investissement important de nos collaboratrices.

#### Factures diverses

Nos facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies et des prestations vendues à Lausanne sur l'Eclairage public et pour Eauservice. En 2011, c'est un montant global de Fr. 700'000.- qui a été facturé.

#### Dossiers de demandes de subsides à l'Etablissement Cantonal d'Assurance incendie

Le secrétariat a présenté des demandes de subventions pour un montant de Fr. 95'460.-. Les chantiers subventionnés en 2011 ont été les suivants :

- |   |              |
|---|--------------|
| ➤ Route de la Petite-Corniche             | Fr. 33'720.- |
| ➤ Chemin de la Léchire – Chemin de l'Azur | Fr. 20'220.- |
| ➤ Route du Crochet                        | Fr. 8'588.-  |
| ➤ Route du Bras-de-Fer                    | Fr. 4'398.-  |
| ➤ Route des Monts-de-Lavaux               | Fr. 28'534.- |

### **Contrôle des installations OIBT**

Depuis 2003 et conformément à l'Ordonnance, nous tenons à jour, grâce à un module spécifique de SAP, le fichier du contrôle des installations électriques. Nous devons garantir que les périodicités soient respectées et que les vérifications des installations électriques de chaque bâtiment soient effectuées. Notre service a la responsabilité de lancer les campagnes de contrôles qui consistent à demander à chaque propriétaire de mandater un concessionnaire pour faire le travail. Compte tenu de notre petite structure, nous procédons une fois par année à l'envoi des demandes. Actuellement, nous avons un léger retard pour l'envoi de la campagne 2011. De plus, une cinquantaine de dossiers ouverts devront être traités en 2012 ; il s'agit de rapports de sécurité qui ne nous ont pas été retournés. La démarche consistera à transmettre les dossiers à l'Inspection Fédérale pour régler les problèmes.

### **BUREAU TECHNIQUE**

#### **Bureau de projets**

Notre service a élaboré en interne les projets qui ont été réalisés en 2011. Les ressources du service ont suffi pour mener à bien les différents chantiers cités ci-après. Comme pour les années précédentes, nous avons bénéficié du soutien de Lausanne ; cette coopération au travers du partenariat porte ses fruits. Nous garantissons ainsi l'évolution de nos compétences métiers et trouvons également un avantage financier par rapport à des mandats externes. En 2011, nous avons réalisé la transformation de la chambre de prise d'eau de la Combe. Pour notre réseau électrique, le remplacement du système de télécommande centralisée a été également traité en interne. Le projet de remplacement des relais de protection sur la distribution MT a juste débuté et devrait se concrétiser en 2012.

#### **Bureau d'infographie**

Le logiciel HB4 utilisé pour la gestion du cadastre souterrain des réseaux d'eau de l'électricité et de l'éclairage public a été remplacé par un nouvel outil de gestion de SIT. C'est à la suite de tests concluants que la Municipalité a décidé de doter ses Services industriels du logiciel Arcgis et d'adjuger la commande à la société ESRI.

Après la migration du système, nous avons pu vérifier que les données n'étaient pas dénaturées et que leur représentation en coordonnées géographiques se faisait sans autre.

Avant d'installer le logiciel et de lancer la migration, nos deux collaborateurs M. D. Bühlmann et F. Erhel ont suivi des cours spécifiques d'utilisateur et de développeur. Les Services industriels leur ont fixé des objectifs précis de saisies pour le premier trimestre 2012. Il est indispensable d'atteindre ces résultats pour permettre à l'exploitation de travailler rationnellement et avec efficacité et de garantir les dépannages.

La direction des Services industriels doit rester vigilante par rapport aux résultats directement liés aux compétences de ses deux collaborateurs. Ce nouvel outil performant doit être maîtrisé, faute de quoi les répercussions négatives sur l'exploitation nécessiteraient des correctifs urgents.

### **Personnel d'exploitation**

Nous avons deux équipes distinctes qui réalisent les différents travaux sur les réseaux. L'équipe d'électriciens est composée de quatre ouvriers qualifiés. Ce personnel travaille aussi bien sur le réseau basse tension que sur celui de la moyenne tension. L'éclairage public fait également partie de leur occupation.

Depuis la mise en place de la coopération sur le réseau EP de Lausanne, ce ne sont pas moins de 1'200 heures annuelles qui ont été facturées à notre partenaire.

L'équipe qui travaille sur le réseau d'eau et de gaz est composée de trois ouvriers et d'un fontainier qui devra dans le futur prendre la place de chef d'équipe. Nous mettons également à disposition de Lausanne un ouvrier qui effectue 6 mois par année les échanges de compteurs. Nous facturons les prestations de cet employé une fois par année.

### **Service de piquet**

Chaque collaborateur de l'exploitation participe à tour de rôle au service de piquet. Cependant, pour les interventions sur le réseau électrique, seuls les électriciens sont habilités à exécuter des manœuvres. Le nombre d'interventions annuelles en dehors des horaires reste limité et nos employés actuels peuvent assurer toutes les interventions sur le réseau électrique. Pour le réseau d'eau, les manœuvres sont moins dangereuses et l'ensemble des ouvriers qualifiés peut intervenir.

Interventions en 2011 :

Eau :	8
Electricité :	17
EP :	4
<u>Divers :</u>	<u>9</u>
Total :	38

### **Pannes réseau électrique moyenne tension**

Nous avons constaté 2 pannes électriques sur la moyenne tension qui ont provoqué des coupures de durée limitée, mais pour un nombre important de clients.

La première de ces pannes est la conséquence d'un défaut sur un ancien câble TT. Dans les deux prochaines années, nous allons remplacer les derniers câbles de ce type. La deuxième coupure s'est produite par le déclenchement intempestif d'un relais de protection au départ de la station d'injection. L'interruption de la distribution a duré quelques minutes, mais a touché plus d'un tiers de notre clientèle.

### Pannes réseau électrique basse tension

Les pannes sur le réseau basse tension sont beaucoup plus nombreuses que sur la partie distribution moyenne tension. Les incidences de ces pannes sont par contre moins importantes car elles ne touchent dans la plupart des cas que quelques clients.

Il arrive souvent que notre service d'intervention soit alerté pour des défauts qui sont constatés sur l'installation intérieure où notre service n'est pas impliqué. Les interventions sont gratuites et tous les frais de personnel et de matériel sont inclus dans le prix de l'acheminement.

### Pannes réseau d'eau

Nous avons enregistré peu de fuites sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau et les interventions se sont essentiellement déroulées pendant les heures de travail. Nous pouvons espérer réduire le taux de pertes du réseau grâce au remplacement des anciennes conduites.

Les premières approximations donnent pour notre réseau un taux de pertes inférieur à 13 %; celles-ci se situent dans une fourchette raisonnable en comparaison à un taux moyen 12 à 14% chez plus de 50 % des distributeurs suisses.

### Pannes éclairage public (E.P.)

Date	Lieu	Panne
Janvier 8	Chemin du Raccourci	Candélabre
Janvier 30	Route de Lavaux	Candélabre cassé
Avril 3	Quai Doret	EP reste enchlenché
Décembre 26	Chemin de la Jaque	Fusible TC

### Véhicules

Le parc des véhicules des Services industriels comprend sept véhicules qui permettent de couvrir les différentes exigences pour toutes les interventions. Les véhicules sont fortement sollicités et de nombreux services d'entretien sont nécessaires. On constate que des véhicules avec peu de kilomètres peuvent arriver en fin de vie après une dizaine d'années d'utilisation. Nous prévoyons donc régulièrement dans le budget des remplacements de véhicules qui sont inclus dans les charges annuelles de fonctionnement. Pour assurer les interventions sur Lausanne, nous allons compléter en 2012 notre parc de véhicules.

Véhicule	Année	Kilométrage	Expertise	Etat actuel
VW Transporter	2009	25'291	21.07.2009	Bon
VW Caddy diesel	2003	143'165	01.11.2010	Bon
VW Caddy essence	1999	101'834	14.12.2011	Bon
Mercedes + grue	2004	61'171	15.12.2009	Bon
Subaru Legacy	2003	58'447	26.09.2011	Bon
Remorque Morier	1982		25.08.2010	Bon
Camion nacelle	2008	10'545	25.08.2008	Bon

**CHANTIERS ET TRAVAUX D'ENTRETIEN :**  
**RESEAUX EAU, ELECTRICITE ET ECLAIRAGE PUBLIC**

**Réseau d'eau**

***Chantiers effectués et en cours***

Route du Bras-de-Fer supérieur : pose conduite, jeux de vanne, pose BH et reprise des bordiers : 550 m.

Liaison est-ouest Zones P2-P3 : pose conduite, jeux de vanne et reprise des bordiers : 1'100 m.

Route des Monts-de-Lavaux – Landar : pose conduite, jeux de vanne, pose BH et reprise des bordiers : 183 m.

Route de Bossières inférieure : pose conduite, jeux de vanne, pose BH et reprise des bordiers : 430 m.

Chemin des Marionnettes : pose conduite, jeux de vanne, pose BH et reprise des bordiers : 190 m.

***Entretien du réseau***

- 10 ruptures et corrosions ont fait l'objet de réparations (- 19).
- Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves.
- Mise à niveau des regards de vannes suite aux travaux de réfection des chaussées et gravillonnage.
- Manœuvres et entretien des vannes de réseaux (712).
- Entretien complémentaire (peinture) de 6 bornes hydrantes.
- Prélèvements pour contrôle de la qualité de l'eau distribuée.
- Purges de maintenance.
- Echanges périodiques des compteurs d'eau (environ 70 pièces).
- Recherches systématiques de fuites sur les réseaux.
- Recherches de fuites chez des clients : 12.
- Entretien des vannes Clayton et réducteurs de pression du réseau, chambres de distribution.
- Entretien des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés.
- Réfection de la chambre de la Combe.

***Travaux divers pour des tiers***

- 12 façons de nouvelles prises et de vannes de divers diamètres pour de nouvelles constructions + 2 poses de nouvelles conduites.
- Compteurs de chantier : pose et dépose de 25 pièces.
- Contrôles divers de la qualité de l'eau.
- Contrôles sanitaires de l'eau des piscines publiques.
- Arrêt d'eau, dépose, repose de compteurs et remise en eau pour les vignes et jardins.

- Travaux divers, arrêts, remises en eau pour appareilleurs.
- Pose de compteurs pour de nouvelles constructions : 12.
- Recherche et mise à niveau de capes de vannes privées.
- Recherches de fuites pour les communes voisines : 1.
- 6 poses de conduites provisoires.

### *Divers*

- Relevés mensuels des compteurs d'eau, relevés annuels des compteurs.
- Relevés pour déménagements et divers.
- Relevés des compteurs de chantiers.
- Réparations diverses, fontaines, chambres de sulfatage.
- Sorties de matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Divers travaux pour la téléaction des réservoirs des Escherins et chambre de la Combe.
- Entretien des batteries 48 V dans les chambres et réservoirs.
- Mise à jour de la page du service des eaux sur le site internet de Lutry.
- Mise à jour qualité de l'eau sur le site internet SSIGE.
- Mise en place (par Eauservice Lausanne) de la lecture par GSM de certains compteurs et débitmètres (chambre de la Combe), mise en service 2012.

### **Travaux effectués par l'équipe Sily pour la réintroduction du gaz naturel**

Chemin de Plantaz : prise gaz privée.

### **Réseau d'électricité**

#### ***Chantiers effectués et en cours - basse tension (BT) et moyenne tension (MT)***

Route de Bossières supérieure : renforcement du réseau BT, pose poste de distribution et reprises des bordiers.

Route de Bossières inférieure : renforcement du réseau BT, pose poste de distribution et reprises des bordiers.

Route du Bras-de-Fer : renforcement du réseau BT, pose poste de distribution et reprises des bordiers.

Route de la Croix : renforcement du réseau BT, pose poste de distribution et reprises des bordiers.

Chemin des Marionnettes : renforcement du réseau BT, pose poste de distribution et reprises des bordiers.

Collonges – Duboule : échange câble MT.

Duboule – Marionnettes : échange câble MT.

Champ-Maffrey – Landar : échange câble MT.

Collonges – Mourat : début des travaux préparatoires pour échange du câble MT (tirage en 2012).

### ***Entretien des sous-stations et armoires de distribution***

- Transformations de 4 postes de distribution.
- Echange de 1 poste de distribution.
- Nettoyage et entretien de toutes les stations.
- Nettoyage, entretien de postes de distribution.
- Manœuvres diverses sur réseau MT.
- Etiquetage des stations et PD.

### ***Travaux divers pour des tiers***

- Nouvelles introductions : 11
- Transformations introductions : 15.
- Montage et démontage fêtes du 1<sup>er</sup> Août et Sauvetage.
- Montage et démontage de la Fête des Vendanges.
- Montage et démontage de la fête des commerçants.
- Relevé annuel des compteurs.
- Raccordements, suppressions d'alimentations de chantiers : 30.
- Echanges ou suppressions de récepteurs télécommandes.
- Recherche et réparation de défauts sur câbles BT : 1.
- Echange de compteurs électriques.

### ***Divers***

- Séances informations diverses.
- Relevés mensuels, annuels compteurs.
- Sorties matériel pour facturation.
- Inventaire.
- Entretien et nettoyage parc véhicules et machines.
- Divers travaux pour téléaction réservoirs et stations.
- Echange périodique compteurs.
- Cours de formation.
- Tests plans d'aide à l'intervention (téléaction).
- Relevés divers pour déménagements, estimations et contrôles.
- Coupures et remises courant (contentieux).
- Tests des détecteurs de c/c.
- Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne : 20 semaines.

### **Eclairage public (EP)**

Nous avons effectué de manière conventionnelle les équipements d'éclairage public pendant l'année 2011. Nous avons déjà constaté en 2010 des carences au niveau du réseau de l'EP et le projet d'amélioration de l'éclairage public sur tout le territoire a redémarré à la fin 2011. Un préavis est en préparation et il devrait être proposé au Conseil Communal dans le premier trimestre 2012.

### ***Chantiers effectués et en cours – EP***

Petite-Corniche : échange de luminaires.

Divers : pose de luminaires pour tests.

Quai Vaudaire : mise en conformité des mâts et lanternes.

Divers : pose de caches sur luminaires suite à réclamations clients.

Place des Fêtes : pose de mâts et lanternes.

Carrefour Culturaz – Route de Savuit : pose de 2 luminaires au passage piétons.

### ***Entretien de l'éclairage public***

Divers endroits : contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres.

Divers endroits : retouches et mise en conformité.

Divers endroits : échange de télécommandes suite à des pannes.

Divers endroits : réparations suite à des actes de vandalisme.

Divers endroits : recherches et réparations défauts câbles.

### **Télécommande et téléaction**

Le système de télécommande qui permet les enclenchements et déclenchements à distance des différents consommateurs (pompes à chaleur, chauffe-eau, éclairage public) comprend le pilotage par ordinateur et le système d'injection sur le réseau moyenne tension. L'équipement de pilotage est arrivé en fin de vie ; une nouvelle armoire de commandes a été installée pour une mise en service définitive en janvier 2012.

Le système de téléaction permet de commander à distance les appareillages du réseau moyenne tension, les vannes de distribution du réseau d'eau. Il offre également la possibilité de vérifier les charges sur le réseau et d'enregistrer les signalisations de défauts. Grâce à ce système, nous pouvons exécuter plus rapidement les manœuvres en cas de pannes.



### *Chantiers effectués et en cours*

Station Burquenet : câblage téléaction et tirage câble de commande chambre de la Combe.

La Combe : réfection PA (fibre optique) et mise en service.

Station Blanchettes : montage armoire et PA, schématique.

Réservoir de la Croix : schématique, câblage PA eau et électricité, tests locaux.

Réservoir et station des Echerins : câblage téléaction, tests locaux et mise en service.

Chambre de la Gantène : câblage téléaction, tests locaux et mise en service.

### *Entretien et divers*

Stations Culturaz, Ilot du Parc et la Combe eau : échange des batteries.

Station Lutrive : échange carte alimentation 48 V.

Chambre de la Gantène : échange sonde de pression.

Sily : échange filtre entrée chambre à câbles.

Station Ilôt-du-Parc : échange chargeur 48 V.

Contrôle annuel de toutes les batteries et chargeurs.

## **CONSOMMATIONS D'EAU ET D'ENERGIE ELECTRIQUE**

### **Achat d'énergie électrique** (voir tableau et graphiques)

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne est de : 41 **GWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2011 s'est élevé à : 8'768 kW.

### **Achat d'eau** (voir tableau et graphiques)

L'eau distribuée sur la Commune de Lutry provient essentiellement d'Eauservice de Lausanne. Le volume pour 2011 s'élève à : **942'774 m<sup>3</sup>**.

### **Comparaison des achats et ventes d'eau et d'énergie électrique** (voir tableaux et graphiques)

Les tableaux montrent, en ce qui concerne l'énergie électrique, une diminution de 6 % des achats.

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques ; nous avons une stabilité par rapport à l'année dernière.

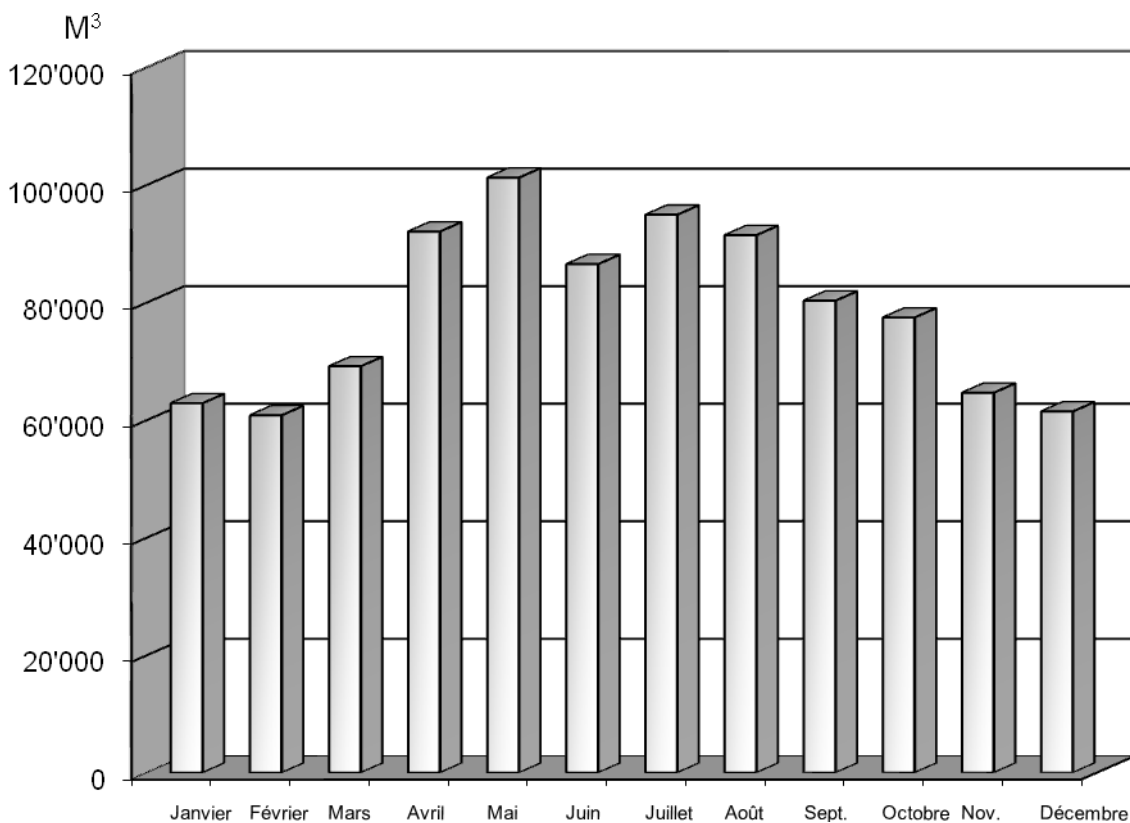
Au moment de l'établissement du rapport de gestion, les statistiques de vente et les comptes ne nous sont pas encore connus, mais nous pouvons supposer que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

**CONSOMMATION D'EAU**

**Achat d'eau** (graphique ci-dessous))

<b>Année 2011</b>	<b>Achat (m<sup>3</sup>)</b>
Janvier	<b>62'850</b>
Février	<b>60'804</b>
Mars	<b>69'140</b>
Avril	<b>92'057</b>
Mai	<b>101'236</b>
Juin	<b>86'514</b>
Juillet	<b>94'920</b>
Août	<b>91'443</b>
Septembre	<b>80'295</b>
Octobre	<b>77'433</b>
Novembre	<b>64'632</b>
Décembre	<b>61'450</b>
<b>Achat annuel total d'eau en m<sup>3</sup></b>	<b>942'774</b>

**ADDUCTION DES EAUX DE LAUSANNE EN 2011**

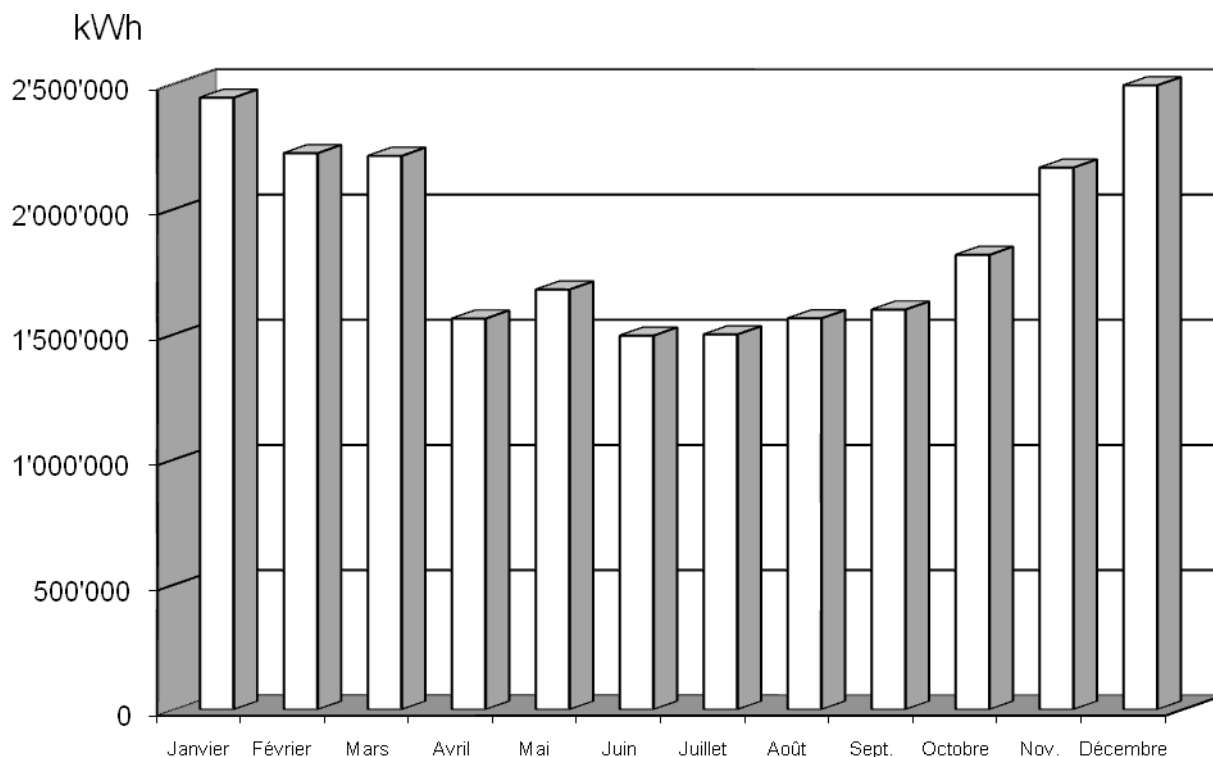


## CONSOMMATION D'ELECTRICITE

### Achat d'énergie électrique Haut Tarif

<b>Année 2011</b>	<b>kWh haut tarif</b>
Janvier	2'443'625
Février	2'222'182
Mars	2'211'168
Avril	1'561'478
Mai	1'677'380
Juin	1'493'398
Juillet	1'498'203
Août	1'562'215
Septembre	1'597'268
Octobre	1'815'955
Novembre	2'164'323
Décembre	2'493'052
<b>Energie haut tarif totale achetée</b>	<b>22'740'247</b>

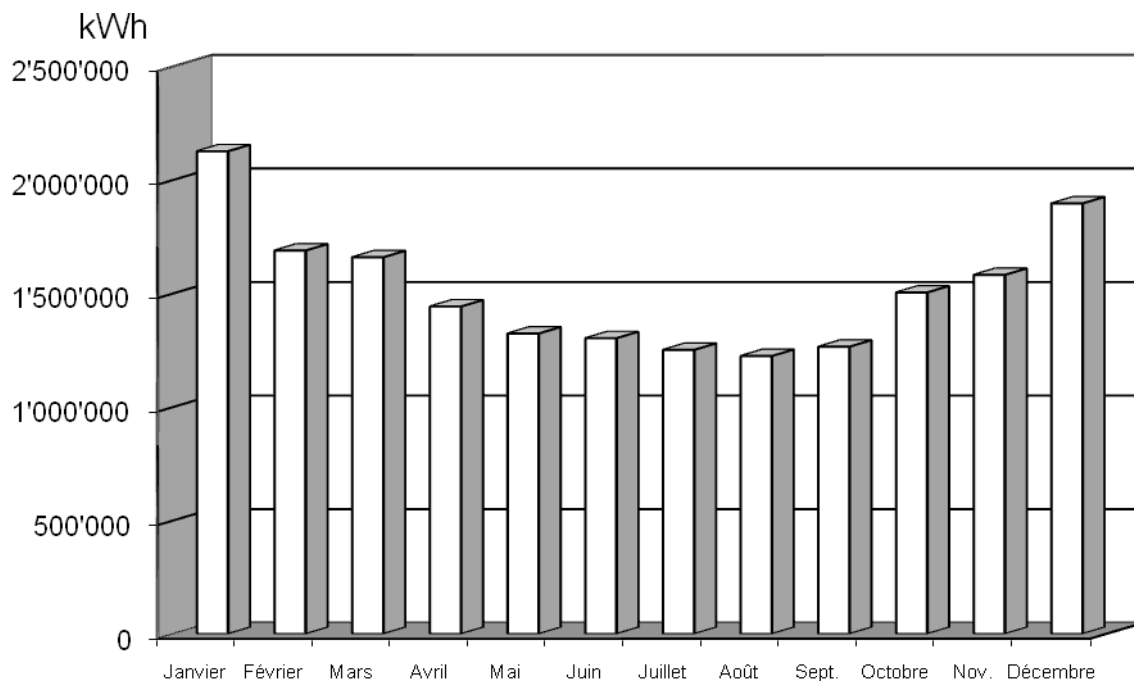
### **ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2011 HAUT TARIF**



**Achat d'énergie électrique Bas Tarif**

<b>Année 2011</b>	<b>kWh bas tarif</b>
Janvier	<b>2'125'843</b>
Février	<b>1'688'663</b>
Mars	<b>1'658'970</b>
Avril	<b>1'441'995</b>
Mai	<b>1'323'143</b>
Juin	<b>1'302'347</b>
Juillet	<b>1'251'010</b>
Août	<b>1'223'945</b>
Septembre	<b>1'265'078</b>
Octobre	<b>1'503'922</b>
Novembre	<b>1'581'332</b>
Décembre	<b>1'896'152</b>
<b>Energie bas tarif totale achetée</b>	<b>18'262'400</b>

**ACHAT DE L'ENERGIE ELECTRIQUE EN 2011  
BAS TARIF**

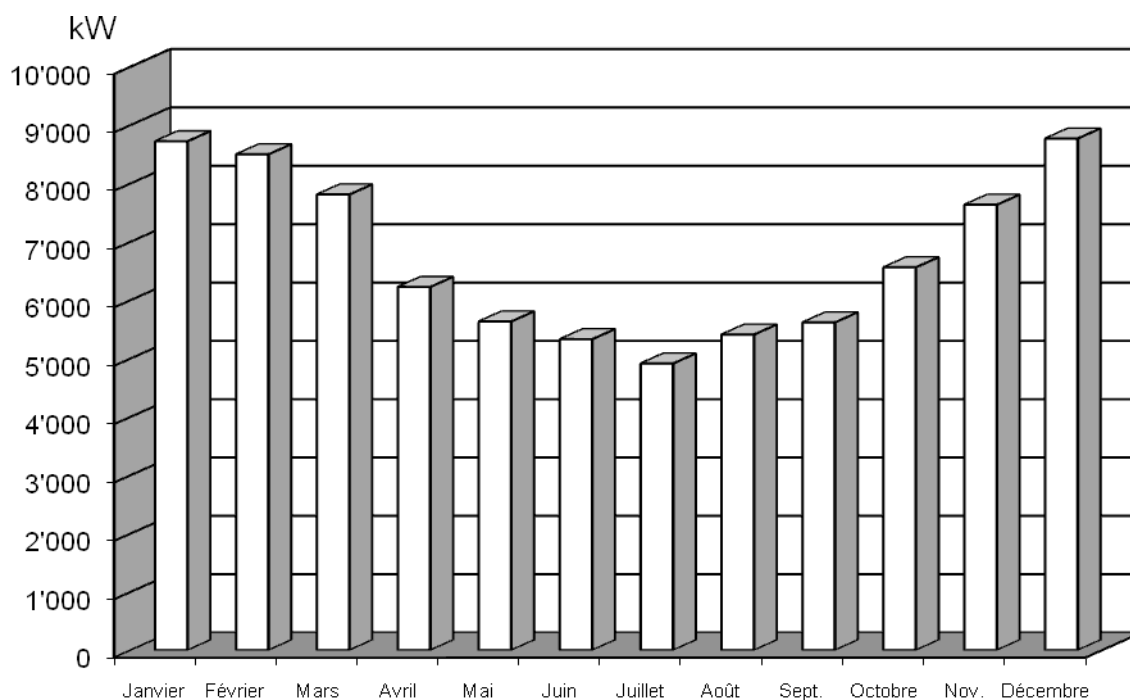


**Appel en puissance** (graphique ci-dessous)

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tente à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

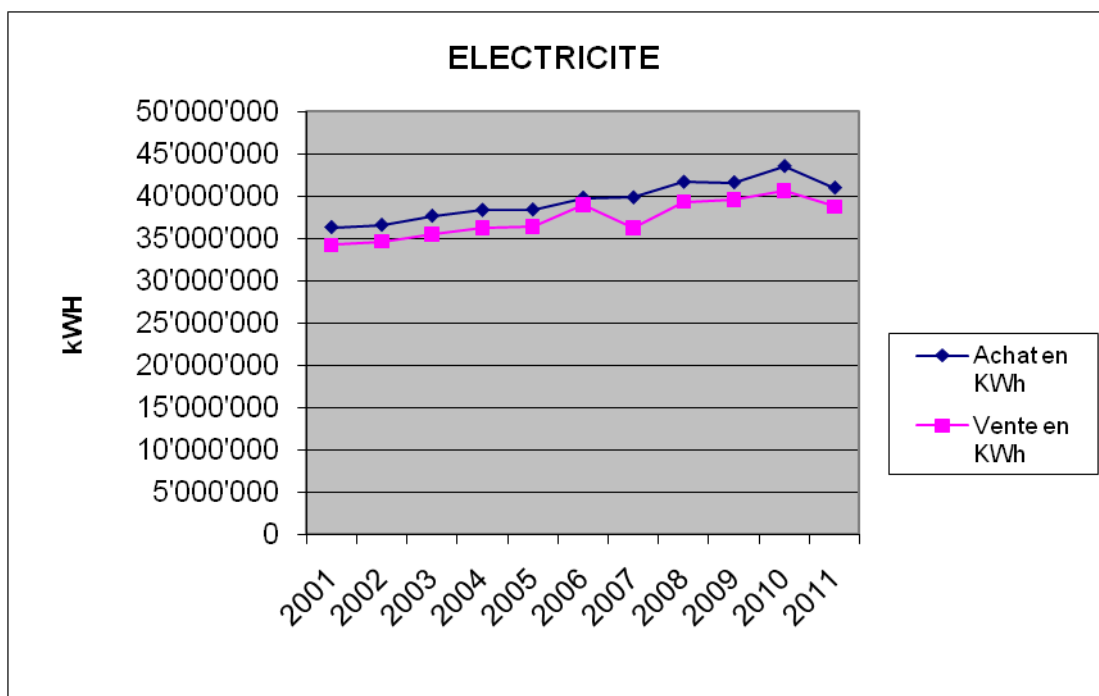
<b>Année 2011</b>	<b>Puissance (kW)</b>
Janvier	<b>8'720</b>
Février	<b>8'496</b>
Mars	<b>7'808</b>
Avril	<b>6'224</b>
Mai	<b>5'632</b>
Juin	<b>5'328</b>
Juillet	<b>4'912</b>
Août	<b>5'408</b>
Septembre	<b>5'616</b>
Octobre	<b>6'560</b>
Novembre	<b>7'632</b>
Décembre	<b>8'768</b>
<b>Puissance annuelle totale mesurée</b>	<b>81'104</b>

**APPEL EN PUISSANCE EN 2011**



### COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'ENERGIE ELECTRIQUE 2001-2011

Années	Achat en KWh	Vente en KWh
2001	36'306'436	34'223'515
2002	36'576'920	34'630'032
2003	37'660'432	35'495'174
2004	38'354'636	36'240'125
2005	38'400'000	36'400'000
2006	39'805'268	39'011'009
2007	39'850'972	36'244'893
2008	41'700'000	39'335'126
2009	41'641'921	39'585'358
2010	43'572'452	40'660'911
2011	41'002'445	38'800'000 (estimé)



### COMPARAISON DES ACHATS ET VENTES DE L'EAU 2001-2011

Années	Achat en M3	Vente en M3
2001	958'041	808'429
2002	1'010'110	840'992
2003	1'049'642	936'589
2004	1'018'878	900'000
2005	1'050'000	940'000
2006	908'828	872'824
2007	866'509	791'335
2008	896'186	823'664
2009	1'029'010	887'773
2010	1'031'385	873'828
2011	942'774	820'000 (estimé)

